

# MÉMOIRES
## ET LETTRES
## DE MADAME
# DE MAINTENON.

---

TOME II.

Contenant le Tome IIᵉ. des MÉMOIRES.

---



# MÉMOIRES
## POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MADAME DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle passé ;

PAR M. DE LA BEAUMELLE.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée des Remarques Critiques DE VOLTAIRE, tirées de son Essai sur l'Histoire Générale.

TOME SECOND.






A MAESTRICHT,
Chez J. E. DUFOUR et Ph. ROUX, associés.

M. DCC. LXXXIX.





# TABLE DES LIVRES ET CHAPITRES

Contenus dans le Tome Second.

## LIVRE QUATRIEME.



## LIVRE CINQUIEME

Fin de la Table.

# MÉMOIRES

## POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MADAME DE MAINTENON, ET A CELLE DU SIECLE PASSÉ.

## LIVRE QUATRIEME

### CHAPITRE PREMIER.

*Madame Scaron, gouvernante des enfants du Roi.*

(1) MADAME de Montespan n'avoit pas encore perdu tout le soin de sa gloire. Dans les commencements de sa passion, elle paroissoit si éloignée du crime, qu'elle disoit,

(1) An 1669.

en parlant avec mépris des fautes de la Valliere : « Si pareil malheur m'arrivoit, » je ne me montrerois de mes jours, » j'en mourrois de honte. » Ces sentiments s'effacerent. Cependant, soit prudence criminelle, soit résistance vertueuse, les premieres années se passerent sans apparence de fragilité. La duchesse de la Valliere avoit le titre de maîtresse : madame de Montespan en avoit les honneurs et les plaisirs.

Elle consentit enfin à devenir mere. Mais aussi attentive à cacher ses foiblesses qu'à montrer sa faveur, elle voulut que la naissance de ses enfants fût un mystere. Précaution qui eût pu leur être funeste. Personne ne s'apperçut de sa grossesse. Et, parmi ces modes dont elle étoit l'arbitre, et qui changeoient au gré de ses desirs toujours satisfaits et toujours applaudis, elle en imagina une, peu avantageuse aux tailles élégantes et irréprochables.

Il falloit pourtant élever ces enfants. On chercha une femme capable d'un grand secret, et capable de cette éducation. Madame de Montespan jeta les yeux sur madame Scaron, comme sur une de ses créatures. On prétend que ce choix déplut à Louis. La favorite, sûre qu'elle

n'en pouvoit faire un meilleur, lui fit proposer par madame d'Hudicourt de se charger d'un enfant qui avoit pour pere un grand roi. Ces paroles étoient dites si mystérieusement, l'état de madame de Montespan étoit encore si indécis, les bruits de ses amours avec Lauzun si récents, que madame Scaron refusa. Vivonne n'obtint pas plus que madame d'Hudicourt, et Richelieu pas plus que Vivonne.

Ce refus ne plut point. Mais madame Scaron étoit si nécessaire et fut si ferme, qu'on fut obligé de lui envoyer Louvois. L'abbé Gobelin jugea que, cacher les foiblesses de madame de Montespan, étoit plutôt un acte de charité qu'une désertion de la vertu. Elle répondit donc au ministre : « Si l'enfant est au roi, je le veux » bien : mais en ce cas, il faut qu'il me » l'ordonne lui-même. Je ne me charge» rois pas des enfants de madame de » Montespan. »

Cette réponse déplut encore. Cependant on la fit venir à la cour, et le roi lui commanda de se charger de l'enfant que madame de Montespan lui remettroit (1). Cette place n'avoit rien d'avilissant.

(1) Mémoires Msts. de Mlle. d'A...

Madame Colbert avoit élevé mademoiselle de Blois. Et depuis, la marquise de la Sabliere fut proposée pour être gouvernante de mesdemoiselles de Nantes et de Tours (1).

Madame Scaron, rassurée par sa réputation même, contre tout soupçon de complicité avec madame de Montespan, embrassa avec joie l'état pénible qui la condamnoit à une vie retirée. Elle annonça dans ses sociétés le plan de réforme qu'elle s'étoit fait. Ses amis la raillerent. L'abbé Têtu lui prédit qu'elle s'en dégoûteroit. Mesdames d'Albret et de Richelieu exigerent qu'elle se souvînt de leur amitié.

De peur d'être détournée de ses devoirs par des visites fréquentes, elle loua une maison au fond du fauxbourg Saint-Germain, où elle dit qu'elle vouloit vivre seule et inaccessible à tout le monde, hors à quelques amis. Et pour prévenir tous les soupçons, elle ajouta que l'éducation d'un enfant la garantiroit de l'ennui de la solitude. Et elle pria madame d'Hudicourt de lui confier sa fille (2).

(1) Sévigné, lett. du 18 octobre 1680.

(2) Depuis comtesse de Montgon, dame du Palais de Me. la duchesse de Bourgogne.

Madame de Montespan accoucha dans une maison écartée, avec toutes les précautions du plus profond secret. Clément, accoucheur, arriva, les yeux bandés, et se douta si peu du pere de l'enfant, qu'il se fit verser à boire par le roi qui étoit présent. Quand il fallut recevoir le dépôt qui lui devoit être confié, madame Scaron prit un fiacre dans une rue détournée, entra chez madame de Montespan avec un masque sur le visage, prit l'enfant, le couvrit de son écharpe, et remit son masque en sortant, non sans craindre beaucoup que le secret ne fût découvert.

Son extrême sensibilibé rendit encore plus pénible un emploi, déja si fatigant par lui-même. Elle ne le remplit point en mercenaire, mais en philosophe, qui sait combien la vie et le caractere des grands peut être utile ou nuisible aux hommes. Elle sacrifioit à son devoir ces sociétés dont elle faisoit les délices, son sommeil, sa beauté, ses plaisirs : sa gloire même en souffroit. Car lorsqu'elle voulut avoir mademoiselle Balbien auprès des princes, pour être soulagée par elle, ses parents la lui refuserent, disant : « Tout » cela sent mauvais : ce sont quelques » bâtards qu'elles aura eus de ses amants :»

La fécondité de madame de Montespan

la menaçoit d'un long esclavage. Elle accoucha encore à Saint-Germain (*). On n'osa introduire dans le château madame Scaron. Lauzun reçut l'enfant : on n'eut pas le temps de l'emmailloter : on l'entortilla dans des langes. Il le prit dans son manteau, traversa l'appartement de la reine, toujours tremblant qu'il ne criât. Et il le porta dans le carrosse de madame Scaron, qui l'attendoit au petit parc.

Madame de Montespan, voyant que chaque enfant étoit comme un nouveau lien, et que les tendresses du pere fixoient l'inconstance de l'amant, accoucha toutes les années. Madame Scaron, loin d'avoir le temps de respirer, n'en avoit pas même l'espérance. On connoissoit trop son activité, pour confier ces nouveaux fruits à d'autres soins. Au lieu d'un seul, qu'on lui avoit promis, elle en eut trois. On lui donna une grande et belle maison près de Vaugirard, des gens et des chevaux, en un mot, tout ce qui ne plaît que deux jours.

Pour mieux cacher son secret, elle couroit toute la nuit dans les endroits différents où ces princes étoient nourris : le

(*) 31 mars 1670.

matin, elle alloit voir ses amies, comme si elle avoit bien dormi, et l'après-dîné, elle recevoit du monde chez elle. Ces précautions n'empêchoient pas que la curiosité ne cherchât à découvrir le mystere, et que la pénétration du courtisan ne le devinât. Dès qu'on prononçoit le nom de madame de Montespan, son visage étoit ému. Pour diminuer cette facilité à rougir, elle se faisoit saigner, elle altéroit sa santé, et ne rougissoit pas moins. (*)

Colbert, aussi curieux que les autres, et plus intéressé à l'être, voulut savoir s'il étoit vrai qu'elle élevât des enfants: Madame de la Valliere ne régnoit plus que par habitude : Madame de Montespan jouoit tous les soirs avec la reine. Il alla chez madame Scaron ; et pour la surprendre, il entra sans être annoncé. Elle caressoit un de ces princes. Sans se déconcerter, elle le déroba adroitement à sa vue, le fit emporter comme un paquet de linge, et entretint le ministre avec un sang froid, dont il fut, ou parut être la dupe.

Elle s'attacha tendrement à ces enfants: à force de soins, elle acheta le droit de

(*) Mém. de Montpensier, T. VI, p. 269.

les aimer plus que leur mere. Le premier mourut : elle en fut inconsolable. Le second fut le duc du Maine. On sait combien elle souffrit pour lui dès ses jeunes ans, et combien il lui fut cher jusqu'à la mort. Ses lettres à l'abbé Gobelin disent ce qu'elle eut de contradictions à essuyer de la part de madame de Montespan, moins compatissante et moins tendre, qui la railloit de ses inquiétudes et ne l'en remercioit pas. Le feu ayant pris à la maison où les princes étoient cachés, madame Scaron, alarmée du péril, lui dépêcha un exprès. La réponse de la mere fut : « Je m'en réjouis ; car le feu » est signe de bonheur. »

Dans les fréquents voyages qu'elle faisoit à la cour, elle voyoit madame de Montespan avec des précautions infinies. Madame d'Hudicourt, leur amie commune, y avoit un appartement, où l'une et l'autre se rendoient ; madame de Montespan pour voir ses enfants, madame Scaron pour gémir de ce qu'elle les aimoit si peu. Elles s'oublioient quelquefois des heures entieres dans les plaisirs d'une conversation vive et sans gêne. Un jour le roi ayant demandé madame de Montespan : « Elle est, lui dit madame d'Hudi» court, avec madame Scaron ; et l'une

» et l'autre parlent de choses si savantes » et si sublimes, que, n'y comprenant » rien, je les ai quittées. » Dès ce moment, le roi conçut de l'aversion pour la gouvernante.

Madame d'Hudicourt, de confidente de madame de Montespan, essaya de devenir sa rivale. (*) Elle plut si peu, qu'on lui pardonna ses prétentions. On la revit sans éclaircissement. On étoit fait à son badinage. Elle ne frappoit point l'imagination. On n'avoit pas besoin d'elle ; mais on y étoit accoutumé : aujourd'hui dans la caleche ou dans la gondole du roi, demain dans la société la plus ennuyeuse de Paris : on la logeoit à la cour ; et au premier besoin de son appartement, on la renvoyoit : on eût dit qu'elle passoit tous les jours de la faveur à la disgrace, et de la disgrace à la faveur, et elle étoit toujours également éloignée de l'une et de l'autre.

Madame Scaron eut à lui pardonner des procédés entiérement contraires à l'honneur, à la reconnoissance, et à l'amitié. Elle la convainquit d'avoir inspiré de la jalousie contre elle à madame d'Albret.

(*) Lett. de Sévigné, 1670.

Madame de Richelieu défendit sa porte à madame d'Hudicourt : le maréchal d'Albret la surprit avec le duc de Béthune, et publia ce qu'il avoit vu. Madame Scaron redoubla de soins pour la petite d'Hudicourt, qui n'étoit point coupable des fautes de sa mere, et qui passoit tantôt pour la cousine, tantôt pour la sœur des princes.

Son objet, en se chargeant de cette éducation, étoit d'obtenir du roi quelque grace qui la dédommageât de ces fatigues, en lui procurant une vie aisée et indépendante. Cette espérance étoit fort éloignée. Madame de Montespan ne sollicitoit point pour elle, soit qu'elle n'osât la nommer au roi, soit qu'elle craignît de perdre une personne si utile. Madame Scaron, appellée dans le monde par le plaisir, retenue dans la solitude par sa tendresse pour ses nourrissons, se dévoua courageusement à toutes les peines de son état, avec deux mille francs de pension pour prix de sa liberté, et avec le chagrin de savoir qu'elle déplaisoit au roi.

L'aversion de ce prince croissoit à chaque entretien où il surprenoit sa maîtresse avec la gouvernante. Il aimoit l'esprit et n'en pouvoit souffrir l'étalage. Il regardoit madame Scaron comme une pé-

dante dangereuse, et comme une femme gâtée par le commerce d'un poëte. Il ne l'appelloit que la précieuse ou le bel-esprit. Quand il paroissoit, elle s'éloignoit promptement. Quand les enfants venoient à Saint-Germain, ils étoient présentés par la nourrice. Madame Scaron attendoit dans l'anti-chambre que le roi fût sorti, et que la capricieuse favorite la rappellât, pour la consoler par quelques paroles obligeantes, ou pour l'affliger par des reproches injustes.

Cependant la nourrice fit valoir par un mot naïf les services de madame Scaron aussi fortement qu'elle l'auroit pu faire elle-même. Le roi lui ayant demandé à qui étoient les enfans qu'elle apportoit : » Je m'imagine, dit-elle, qu'ils sont bâ» tards de quelque duc ou président du » parlement : pour la mere, aux agitations » où je vois notre dame au moindre mal » qu'ils ont, ce ne peut être qu'elle. »

---

## CHAPITRE II.

*Madame Scaron à la Cour.*

LE roi voulut que ses enfants fussent élevés sous ses yeux. On leur don-

na un appartement à la cour. Madame Scaron leur continua ses soins, toujours avec l'ordre du secret. La duchesse de la Valliere n'étoit retenue que par les siens auprès du roi ; mais, quoique certaine de l'infidélité de son amant, elle ne l'étoit point des foiblesses de sa rivale. La reine commençoit à ne plus attribuer aux coliques et aux migraines, les fréquentes absences de sa dame du palais. Mais elle étoit rassurée par madame de Richelieu, qui l'assuroit qu'elle étoit toujours en tiers avec la marquise de Montespan et le roi.

Dès qu'on vit madame Scaron à la cour, on la soupçonna moins d'élever des princes, que de servir les plaisirs du maître. C'étoit peu d'avoir sacrifié sa jeunesse, il fallut encore sacrifier sa réputation. Entraînée par les circonstances, encouragée par l'abbé Gobelin, soutenue par l'espérance, elle se prêta sans murmures aux soupçons de l'état le plus équivoque. Madame de Montespan ne voyoit qu'elle. Madame d'Hudicourt n'osoit plus reparoître. Madame de Coulanges, dont l'esprit étoit une dignité à la cour, (*) avoit déplu pas son indiscrétion. Madame Scaron sen-

(*) Sévigné. Lettres.

le, tous les jours plus connue de madame de Montespan, lui étoit tous les jours plus nécessaire et plus agréable. Ce fut alors que commença entre elles cette intimité, qui eut des suites trop singulieres, pour que l'une pût les prévoir, l'autre les souhaiter, aucun de leurs amis les imaginer.

Madame de Montespan la faisoit appeller tous les soirs, et l'entretenoit pendant qu'on la déshabilloit, et après qu'elle étoit couchée. Il lui falloit une conversation vive et légere, pour la désennuyer de celle du roi, très-galant, mais un peu aride. Ces longs entretiens déplurent à Louis, qui avoit le foible de craindre les personnes d'esprit. Il voyoit déja dans sa maîtresse plus de suite et de réflexion. Il soupçonnoit la confidente de verser en elle cet esprit d'intrigue, et ce goût de savoir, qui lui déplaisoient également : » Quel délassement, lui disoit-il, trou- » vez-vous à tant causer avec une pré- » cieuse ! voulez-vous qu'elle vous rende » précieuse comme elle ? » Soit jalousie, soit humeur, il lui demanda comme un sacrifice, de ne plus parler les soirs à madame Scaron. Dès qu'il fut sorti, madame Scaron entra à son ordinaire. On ne lui dit mot. Elle ouvrit la conversation.

Point de réponse. Elle continua. Même silence. « J'entends, dit-elle : on vous a » défendu de causer avec moi. Je vais » tourner cette obéissance au profit de » mon sommeil. » Madame de Montespan ne put s'empêcher de rire, lui avoua tout, et tint très-mal la promesse qu'elle avoit faite de ne plus l'entretenir.

Cette faveur secrette étoit achetée par bien des peines. Madame de Montespan faisoit tomber sur elle toutes les inégalités de son humeur. Elle avoit tous les caprices de son sexe, et toutes les inquiétudes de sa place. Tantôt elle étoit enchantée de madame Scaron, et lui confioit tout avec amitié : tantôt elle la congédioit d'un air impérieux, et traitoit comme une femme à elle, une dame qui prétendoit être aux enfans du roi et non aux siens, et qui savoit le dire ou le faire sentir.

Ces démêlés ne transpiroient point : le roi les ignoroit : le racommodement les suivoit de près, et chaque brouillerie augmentoit l'ascendant de la gouvernante. Son goût pour la société la rappelloit souvent à Paris, et les maladies du duc du Maine l'y retinrent quelques mois. Elle s'y délassoit des ennuis de la cour, et rioit, au milieu d'un monde choisi, des

noirs chagrins ou des tristes joies des dames de Saint-Germain, des rages continuelles de Lauzun, des désespoirs de la Valliere, des horribles agitations du pays qu'elle connoissoit si bien (1).

# CHAPITRE III.

*Madame de Richelieu, dame d'honneur.*

MAdame de Montespan entroit dans toutes les affaires, et disposoit des plus belles charges de la cour. En France, la maîtresse d'un roi est presque nécessairement un ministre d'état. (2) [ Le prince est appellé aux affaires par les plaisirs. Cette autorité a toujours déplu aux peuples ; mais l'abus seul en est fu-

(1) « Madame Scaron soupe ici tous les soirs ; » sa compagnie est délicieuse. Elle a l'esprit » aimable et merveilleusement droit. C'est un » plaisir de l'entendre raisonner : vous n'êtes » jamais oubliée : elle est habillée modeste- » ment et magnifiquement. Elle est aimable, » belle, bonne et négligée. » Let. de Sévigné à madame de Grignan, 13 janvier, 26 février, 16 mars 1672, 1er. décembre, 13 décembre 1673, et ailleurs.

(2) Edit. de Hambourg, I. 261.

neste. La duchesse de Valentinois troubla le royaume : Agnès Sorel le sauva. Sous Henri IV, Gabrielle consola par sa bienfaisançe les malheureux des duretés de Sully. Sous Louis XIII, Mlle. de Hautefort n'employa l'amour qu'à réunir deux époux divisés par Richelieu. Sous Louis XIV, les maîtresses ne servirent que les courtisans, mais ne nuisirent qu'aux ministres. Madame de Montespan avoit besoin d'une tête froide, qui modérât la vivacité de la sienne. Tous les jours, madame Scaron consultée lui épargnoit des fautes, l'engageoit à des établissemens utiles, la portoit à des choix heureux, et lui donnoit, à force de conseils, cette considération nécessaire, sur-tout à la maîtresse accusée par ses enfants. ]

Madame de Montauzier mourut le 19 novembre 1671. Sa charge de dame d'honneur de la reine fut briguée par celles même en qui l'ambition est un ridicule. L'une faisoit valoir les services de ses aïeux ; l'autre, une piété austere, telle qu'il la falloit à la reine ; l'autre, une vertu commode et liante, telle que la vouloit le roi : celle-ci comptoit sur la protection de madame de la Valliere ; celle-là, sur le goût de leurs majestés : madame de Créqui, sur le comte de Lauzun ;

madame de Richelieu, sur la connoissance de madame de Montespan. Le duc de Montauzier eût proposé volontiers madame de Crussol sa fille : mais dans le dépit que lui donnoit la raison tirée de la jeunesse, il s'écrioit : « L'affreux pays, où » les maîtresses et les ministres ont seuls » du pouvoir ! » Le roi sut ces paroles, manda Montauzier, lui reprocha son emportement avec douceur, et s'en vengea le lendemain, en désignant madame de Crussol, dame du palais.

Cependant les duchesses de Créqui et de Richelieu sollicitoient vivement la premiere place, et leurs prétentions respectives partageoient la cour. Madame de Montespan étoit indignée que Lauzun eût des intérêts différens des siens. Lauzun la prioit d'abandonner une protégée, qui déplaisoit au roi. Madame Scaron la conjuroit par tous les motifs d'honneur et d'amitié, de soutenir ce qu'elle avoit entrepris. Louis, partagé entre son favori et sa maîtresse, combattu par des raisons opposées et également fortes, leur ordonna de se réunir. Ni l'un ni l'autre ne voulut céder : madame de Montespan, parce qu'elle étoit soutenue par madame Scaron; Lauzun, parce qu'il avoit promis à Mademoiselle de placer la duchesse de

Créqui. L'indécision du roi leur fit craindre que son choix ne tombât sur une autre. De là une rupture ouverte entre la marquise et le comte. Le comte obsédoit son maître toute la journée ; la marquise détruisoit la nuit son ouvrage : Lauzun, impétueux et hardi, se déchaînoit tout haut contre madame de Montespan, attaquoit ses mœurs, et médisoit même de ses charmes. Elle s'en plaignit au roi, qui la vengea en nommant (1) la duchesse de Richelieu. (2) La fureur de Lauzun éclata plus violemment. Louis en fit des reproches à son favori, qui le pria de le réconcilier avec elle. Madame de Montespan et Lauzun se promirent un entier oubli du passé, et une amitié inaltérable pour l'avenir.

(1) 21 novembre.

(2) « Si madame Scaron y a contribué, elle » est digne d'envie : sa joie est la plus solide » qu'on puisse avoir en ce monde. » Lett. de Sévigné, 6 décembre 1671.

CHAPITRE

## CHAPITRE IV.

*Lauzun et Mademoiselle.*

CET homme eut une étrange destinée. Cadet de Gascogne, sans biens, sans véritable esprit, sans talents supérieurs, après avoir été le rival de son maître, il en devint le confident, fut sur le point d'en devenir l'allié, ne s'approcha du trône que pour tomber dans une longue et dure prison, d'où il sortit pour sauver un roi, et pour vieillir, haï de son siecle, et méprisé du nôtre. Il plut aux femmes sans les aimer : il laissa échapper la plus grande fortune sans la regretter ; il fut malheureux sans être coupable ; il mourut oublié, malgré les plus célebres aventures.

Il comptoit par ses attaques le nombre de ses conquêtes. Toutes les femmes tomboient dans ses pieges, et toutes s'étonnoient de leur chûte. Les unes l'avoient par foiblesse, les autres par air ; aucune n'en étoit jalouse, et peu lui étoient infidelles. A Venise, à Florence, il avoit eu le même succès qu'à Paris. La reine de portugal, qui avoit voulu l'épouser avant que de monter sur le trône, n'y

avoit pas renoncé, depuis qu'elle y étoit montée. (*)

Il plut à mademoiselle de Montpensier; et la petite-fille de Henri IV, qui avoit dédaigné tant de princes, et refusé tant de rois, soupira, à l'âge de quarante-quatre ans, pour un simple gentilhomme. L'indécence d'un pareil aveu auroit sans doute retenu cette princesse, si son cœur n'avoit brûlé de tous les feux de l'amour. Dans ce voyage de Flandres, (en 1671) où Louis médita l'invasion de la Hollande au milieu des jeux et des plaisirs, Mademoiselle accompagna moins la reine, qu'elle ne suivit Lauzun. Trois mois après le premier entretien, elle lui déclara sa passion par un billet qu'elle lui remit au milieu du Louvre, à la face de ses dieux domestiques. Il y lut ces mots: « C'est Mr. » le comte de Lauzun que j'aime et que » je veux épouser. » Lauzun n'osoit en croire ses yeux. Le lendemain, Mademoiselle le lui répéta mille fois. Il feignit d'en douter encore. Mademoiselle le persuada par ses larmes. Il la conjura de penser à sa gloire. Elle répondit: « L'homme le plus » aimable est pour moi l'homme le plus

(*) Mém. de Montpensier, T. VI, p. 53.

» grand. » Il se jeta à ses pieds, et la laissa maîtresse de sa destinée.

Les deux amants songerent à obtenir le consentement du roi. Mademoiselle écrivit ving lettres, les déchira toutes, et n'osa parler elle-même. Lauzun craignit des oppositions de la part de madame de Montespan. Pour l'intéresser à son sort, il lui promit de conclure le mariage de mademoiselle de Thianges, sa niece, avec le duc de Nevers, et il réussit. Le roi, instruit des assiduités de Lauzun chez Mademoiselle, lui en fit plusieurs fois la guerre. Le favori répondit avec tant de soumission, que madame de Montespan pria le roi de ne pas s'opposer à sa fortune. La mort d'Henriette d'Angleterre avoit donné lieu de jeter des propositions entre Monsieur et Mademoiselle. Le prince aimoit assez peu les femmes pour en épouser une vieille. Mademoiselle aimoit trop Lauzun pour ne pas le préférer au plus grand monarque du monde.

Madame Scaron conseilla fortement à madame de Montespan de rompre un si ridicule mariage. On lui objecta la parole qu'on avoit donnée. Elle représenta que la réflexion devoit réparer la saillie, et qu'il falloit plutôt penser à la gloire du roi, qu'à la reconnoissance qui par-

loit pour Lauzun ; déja assez puissant, sans ajouter à son crédit la considération inséparable d'une si grande alliance. Cet avis eût épargné au roi de fausses démarches, à Mademoiselle bien des ridicules et des chagrins; à Lauzun, de longs malheurs; à la maison royale, d'indignes craintes ; à la noblesse même, un grand affront.

Lauzun dépêcha un gentilhomme au duc de Lorraine, dépouillé de ses états, pour lui offrir cinq cents mille livres de rente, s'il vouloit lui céder ses droits. Le duc reçut cette proposition en homme qui avoit peu d'espérance de rentrer dans son pays, et à qui ses profusions et ses malheurs avoient ôté jusqu'à la ressource des usuriers.

Mademoiselle, condamnée par son rang et par son amour à demander un époux, écrivit une longue lettre au roi, pleine de passion et de respect. Le roi lui répondit, par un billet, de ne rien précipiter dans une affaire si importante, et enfin, accorda son consentement, à condition que les parents de Lauzun lui demanderoient cette grace, et que mademoiselle de Montpensier viendroit elle-même le prier de lui donner ce gentilhomme en mariage. La princesse courut chez le roi, le conjura de faire le bon-

heur de sa vie, l'assura qu'un refus lui donneroit la mort. Un moment après, les ducs de Créqui et de Montauzier, le maréchal d'Albret, et le marquis de Guitry, entrerent, et dirent que les ducs et pairs étoient égaux aux princes étrangers; que Lauzun étoit capable de ce titre, et qu'après avoir consenti au mariage de la sœur de mademoiselle de Montpensier avec le duc de Guise, le roi ne pourroit refuser son consentement à celui-ci, sans mortifier la haute noblesse du royaume; que ce n'étoit pas la premiere fois que le sang des gentilshommes s'étoit mêlé au sang des dieux. Le roi étonné de l'emportement de sa cousine, haussa les épaules, et dit: « Elle à quarante-cinq ans: qu'elle » fasse ce qu'elle voudra. » Cependant il fut frappé des protestations qu'on lui fit, que l'espérance de s'allier au sang des rois porteroit la noblesse françoise aux plus grandes choses. Le cardinal de Richelieu avoit d'autres maximes: « Un prince du » sang, disoit-il, peut, sans s'avilir, épou- » ser une Demoiselle; mais une princesse » ne peut sans honte épouser un simple » gentilhomme. » (*) Une reine de France en avoit pourtant épousé un.

(*) Vie de madame de Longueville par Mr. de Villefort.

(*) Le mariage fut déclaré. Mademoiselle et Lauzun reçurent les compliments de toute la France. La princesse donna 22 millions à son amant. Le contrat fut dressé. Lauzun, au lieu de conclure, s'amuse à représenter un jour le duc de Montpensier. Trois jours après, la reine, Monsieur, le prince de Condé, représenterent au roi l'injure que cette alliance faisoit à la famille royale. Ils lui dirent qu'on répandoit dans le public, que ce mariage étonnant étoit son ouvrage, et qu'on l'accusoit de sacrifier sa cousine à son favori. Le roi manda monsieur de Lauzun et mademoiselle de Montpensier; et au lieu de signer leur contrat, comme il l'avoit promis, il leur défendit de passer outre.

Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la fermeté, tout le désespoir que méritoit une si grande chûte: il parut digne de sa fortune. Mademoiselle éclata en pleurs, en cris, en plaintes. « A cet arrêt, Sire, s'écria-t-elle, que » deviendra M. de Lauzun? et que de- » viendrai-je? » et se jetant à ses pieds, et se couvrant le visage de son mouchoir

(*) 15, 16, 18 Déc. 1670.

pour cacher ses larmes et sa confusion: « Je fais, ajouta-t-elle, un personnage » qui devroit me couvrir de honte, si » je n'y étois autorisée par votre consen- » tement. C'est l'exemple même de votre » majesté, qui m'a appris à aimer M. de » Lauzun. Je le mettrai, dit le roi, en » état de n'envier la fortune à personne: » mais, ma cousine, promettez-moi de ne » rien faire sans mon aveu. Je ne pro- » mets rien, » répondit Mademoiselle en sortant brusquement. De retour chez elle, madame de Nogent sœur de Lauzun, et attachée au service de la princesse, releva leurs esprits abattus, en leur proposant d'achever un mariage auquel il ne manquoit que les cérémonies de l'église. Un prêtre leur donna la bénédiction nuptiale. Lauzun se flatta de fléchir le roi, à force de victoires et de complaisances; mademoiselle de Montpensier, à force de tristesse et de pleurs.

Le bruit couroit que ce mariage alloit se renouer, et que les bontés du roi pour Lauzun l'emporteroient sur les raisons d'inégalité. La noblesse murmuroit de l'outrage qu'elle croyoit avoir reçu. Louis écrivit à tous ses ministres dans les cours étrangeres, et leur dit qu'il avoit déclaré au duc de Créqui, au marquis de Gui-

try, et au duc de Montauzier, qu'il ne consentiroit jamais que Mademoiselle épousât aucun prince de ses sujets ; mais qu'elle pouvoit choisir dans toute la noblesse de France qui elle voudroit, hormis le seul comte de Lauzun, et qu'il la meneroit lui-même à l'église.

Deux mois après, pour consoler son favori, il lui envoya le bâton de maréchal de France. Lauzun le refusa, et dit : « Je ne l'ai pas encore mérité. » Il continuoit à voir Mademoiselle, au mépris des conjectures qu'on faisoit sur ses assiduités. Dans cette foule d'ennemis, que lui avoient attirés ses prospérités et ses revers, il en avoit deux redoutables : le Tellier, qui ne lui avoit jamais pardonné d'avoir séduit madame de Villequier, sa fille ; et Louvois, qui aspiroit à se rendre maître des affaires de la guerre, et qui, environné de flatteurs, étoit, tous les jours, bravé par Lauzun, dévoré de la même ambition. Louvois, averti par ses espions de tout ce qui se passoit dans le palais d'Orléans, jeta dans l'esprit du roi des soupçons contre Lauzun, qui les accréditoit en prenant tous les airs de grandeur de l'époux de la plus haute des princesses.

Le comte de Guiche, exilé pour avoir

aimé Madame, fut rappellé, à condition qu'il se démettroit de sa charge de colonel des gardes. Lauzun n'osa la demander au roi, qui ne mettoit plus dans son accueil qu'une amitié contrainte. Il recourut à madame de Montespan, qu'il croyoit capable de pardonner, et la pria de demander cette charge pour lui. Madame de Montespan lui promit tout, et dit au roi que Mr. de Lauzun en usoit plus mystérieusement avec son maître qu'avec sa maîtresse; qu'elle ne concevoit pas ses détours; qu'un prince qui le combloit de tant de graces, avoit droit d'exiger plus de franchise. Louis, surpris de ce procédé défiguré par le pinceau de madame de Montespan, entretint Lauzun de tous ceux qui prétendoient à la charge du comte de Guiche; et lui demanda s'il n'y aspiroit pas lui-même. Lauzun répondit, qu'il n'en avoit pas eu seulement la pensée; qu'accablé des bienfaits de sa majesté, il savoit que mille autres en étoient plus dignes que lui. « Cette modestie » vous sied bien, reprit froidement le roi: » mais, ajouta-t-il, si vous y prétendez, » que ne vous ouvrez-vous à votre ami? » Lauzun repliqua, qu'il n'y avoit jamais pensé. Le roi lui lançant un regard à l'anéantir, lui dit qu'il s'étonnoit d'un

mensonge si impudent ; qu'il savoit tout ; qu'il n'étoit plus à ses yeux qu'un imposteur. Lauzun béguaya des excuses, et sortit, plein de rage et de désespoir. Je suis le plus malheureux des hommes, dit-il au duc de Créqui ; et le meilleur de mes amis, est celui qui voudra m'étrangler. Il courut chez madame de Montespan, lui reprocha sa perfidie, s'emporta jusqu'à la menace, et lui dit des paroles qu'un favori disgracié pouvoit seul prononcer.

La favorite balança long-temps, si elle se plaindroit au roi. Elle avoit confié un secret important à Lauzun, et il falloit ou le perdre entiérement, ou se réconcilier avec lui. Le ressentiment l'emporta. Lauzun fut accusé. Indifférent, depuis qu'il avoit osé aimer Mademoiselle ; méprisable, depuis qu'il avoit menti ; il devint odieux, dès qu'il eut outragé celle que le roi aimoit. Louis eût plus aisément pardonné une offense faite à lui-même. Outré que tant de bienfaits fussent payés de tant d'ingratitude ; importuné par Louvois, qui représentoit que la sévérité seule pourroit réduire cet esprit altier, il le fit arrêter et conduire à Pignerol, où étoit depuis dix ans l'infortuné Fouquet.

Lauzun fit ce voyage dans un si grand

désespoir, qu'on ne le quittoit pas un moment. On voulut le faire descendre du carrosse dans un endroit dangereux. « Ces » malheurs-là, répondit-il, ne sont pas » faits pour moi. Tout mon crime, dit- » il à l'officier qui le conduisoit, est d'a- » voir une trop grande amie, et une en- » nemie trop puissante. » En entrant dans la prison, il s'écria : *in sæcula sæculorum.*

On trouva dans ses cassettes des portraits de femmes sans nombre ; une sans tête ; une autre, les yeux crevés ; une autre, la main écrasée ; les cheveux de toutes ses maîtresses en ordre et étiquetés ; et des billets, qui apprirent à Louis que les femmes les plus prudes de sa cour n'étoient pas les moins fragiles. Personne ne les plaignit. Le roi ne dit rien de son crime, et ce silence en déclaroit assez la nature.

Le lendemain, il envoya querir Marsillac, et lui dit : « Je vous donne le gou- » vernement de Berry qu'avoit Lauzun. » Marsillac répondit : « Sire, que votre » majesté, qui sait mieux que moi les » loix de l'honneur, se souvienne que » je n'étois pas ami de Lauzun, et qu'elle » juge si je dois accepter le don qu'elle » me fait. Vous êtes trop scrupuleux, » repartit le roi : je vais vous faire hon-

» neur de vos beaux sentiments. » Et se tournant vers ses ministres, il leur conta les délicatesses de monsieur de Marsillac, et dit : « j''admire la différence : Lauzun » n'avoit pas daigné me remercier du gou- » vernement de Berry ; et voilà un hom- » me pénétré de reconnoissance !

Le chagrin altéra si rapidement la santé de Lauzun, qu'il tomba dans une léthargie, que les médecins regarderent comme l'avant-courier du dernier sommeil. Le gouverneur de Pignerol dépêcha un courier pour donner avis de sa mort : six heures après, un autre courier apporta la nouvelle de sa résurrection. Le roi ne témoigna ni chagrin ni joie. Mademoiselle de Montpensier, pénétrée de la plus amere douleur, parut à la cour avec tous les dehors de l'indifférence, maudissant la nuit, l'instant où elle étoit née princesse, et le jour faisant sentir à tous ceux qui l'environnoient, et par ses hauteurs et par ses caprices, combien elle l'étoit.

---

## CHAPITRE V.

### *Désordres de la Cour.*

L'Exemple de Louis fut contagieux. Sa cour ne fut occupée que d'intrigues. Madame de Soissons, capable des crimes les plus hardis pour satisfaire son ambition, l'étoit des plus indécentes foiblesses pour varier ses plaisirs. La marquise de Coetquen enchaînoit et trompoit Turenne. Le cardinal-légat, épris de la duchesse de Créqui, disoit confidemment au duc : « Je croirois mon plaisir diminué » de moitié, si je pensois qu'on m'en» tendît. „ Monsieur, plus occupé de sa beauté que de sa gloire, après avoir eu de la jalousie de sa premiere femme, excitoit celle de sa seconde. Les filles de la reine étoient trop souvent tentées pour ne pas succomber souvent. Celles de madame, chassées sur l'ombre d'une galanterie, étoient tous les jours remplacées par d'autres, avec défense de plaire, et avec la figure la plus propre à désobéir. Des Françoises d'une beauté célebre portoient dans les cours étrangeres notre luxe

et nos passions. Mademoiselle de Keroualle (1) régnoit en Angleterre, avec autant d'empire qu'en pouvoit avoir la maîtresse d'un roi sans cesse contredit par un parlement. Mademoiselle de la Perousse gouvernoit l'électrice de Baviere, quoiqu'elle fût aimée de l'électeur. Mademoiselle de la Trimouille se consoloit en Danemarck de n'en avoir pu soumettre le roi, par la gloire d'en avoir subjugué le frere (2) et le grand-chancelier. (3)

Louvois même soupiroit. Madame du Fresnoy (4), femme d'un de ses commis,

(1) Louise-Renée de Penacoët de Keroualle, créée, en 1662, duchesse de Portsmouth, et en 1684, duchesse d'Aubigny, pour elle et pour son fils, Charles de Lenox, duc de Richmond. Elle fut présentée au roi Charles II, par Henriette sa sœur. Elle eut à lutter contre Nell Gwin, comédienne angloise, mere du duc de Saint-Albans.

(2) Le prince Georges, depuis marié à la reine Anne.

(3) Le comte de Griffenfeld.

(4) « Madame du Fresnoy soupa chez nous : » c'est une nymphe, une divinité. Mais madame » Scaron, madame de la Faïette et moi, nous » la trouvâmes cent piques au dessous de madame de Grignan : non pas pour l'air ni pour le » teint; mais ses yeux sont étranges, son nez n'est » pas comparable au vôtre, sa bouche n'est pas » finie. Elle est tellement recueillie dans sa beauté, qu'elle ne dit précisément que les choses qui » lui siéent bien. » Let. de Sévigné, 27 Jan. 1672.

après avoir essayé ses charmes sur M. de Villeroi, sur le duc de Caderousse, attaqua le monarque et le ministre, déplut à l'un, et asservit l'autre. Quelque indépendant que fût Louvois, il subit la loi générale, qui veut que la maîtresse d'un homme d'état soit son conseil. Pour obéir plus décemment, il créa pour elle une charge chez la reine : il la fit dame du lit : il reçut de sa main des placets. On rampa devant elle. Une femme décrépite s'étant présentée au dîné du roi, Monsieur la repoussant, lui demanda ce qu'elle vouloit : « Hélas ! monsieur, dit-elle, » je voudrois bien prier le roi de me » faire parler à monseigneur de Louvois. » Voilà, reprit sa majesté, madame du » Fresnoy, qui le peut encore mieux que » nous tous. »

---

## CHAPITRE VI.

*Disgrace et retour de Mad. de Montespan.*

(*) MAdame de Montespan, séparée de son mari, appuyée de sa fa-

(*) An. 1672.

mille, comptant sur sa fécondité, commençoit à régner avec empire. L'année précédente, elle n'avoit pas rougi d'accompagner le roi en Flandre, et de se donner en spectacle à l'univers. Jusqu'alors elle avoit paru ou incertaine de sa place, ou jalouse de sa réputation. Elle crut enfin pouvoir braver la reine, la Valliere et la France. Soit qu'elle pensât qu'il suffiroit de mettre de la dignité dans sa conduite pour s'en faire pardonner l'irrégularité, soit qu'elle craignît que le mystere ne confirmât le roi dans ces scrupules que la publicité du crime étouffe quelquefois, soit qu'elle fût séduite par le plaisir d'imiter un amant assez jeune pour méconnoître la vraie grandeur, elle se prêta d'abord, et se livra ensuite à tout ce qui pouvoit consoler une ambitieuse de n'être pas placée sur le trône. Les seigneurs furent charmés de ce qu'elle leur rendoit le roi, qu'un commerce secret avoit dérobé quelque temps à leurs adorations. Leurs hommages ne s'adresserent qu'à elle : la dépendance devint tous les jours plus étroite : tout eut un caractere de hauteur dans l'amant et dans la maîtresse, et un air de profonde soumission dans le courtisan. Epoque d'un changement arrivé dans nos mœurs, qui devin-

rent plus douces, plus flexibles, mais qui perdirent en liberté ce qu'elles gagnerent en décence et en politesse.

Madame de Montespan tâchoit de concilier le vice impérieux avec l'humble piété. Elle s'étoit fait une morale trop relâchée pour une chrétienne, trop sévere pour une maîtresse. Ses belles mains ne dédaignoient pas de travailler pour les pauvres. Elle croyoit que des aumônes, l'assiduité au service divin, quelques pratiques extérieures rachetoient auprès de Dieu son scandaleux adultere. Elle approchoit de la table sacrée, à la faveur de quelques absolutions, surprises à des prêtres mercenaires ou ignorants.

Un jour elle essaya d'en obtenir une d'un curé de village, dont on lui avoit vanté la facilité. Mais cet homme de Dieu lui dit : « Quoi ! vous êtes cette madame » de Montespan qui scandalise toute la » France ? Allez, madame, renoncez à » vos coupables habitudes, et vous viendrez ensuite à ce tribunal redoutable. » Elle sortit furieuse, alla se plaindre au roi, et lui demanda justice de la fermeté du confesseur comme d'un outrage. Le roi ne crut point que son autorité s'étendît jusqu'à juger de ce qui se passe dans les sacrements entre l'homme et Dieu.

Il consulta Bossuet dont il respectoit les lumieres, et Montauzier dont il estimoit la vertueuse inflexibilité. Bossuet n'hésita pas à louer le prêtre d'un courage qu'il n'eût peut-être pas eu lui-même. Montauzier dit brusquement, que madame de Montespan devoit le remercier de lui avoir épargné un sacrilege; quoique madame de Montauzier eût été généralement soupçonnée d'avoir resserré les liens que son mari vouloit rompre.

Le roi, dont le cœur étoit fait pour cette vérité que l'oreille des souverains entend si peu, leur promit, qu'à son retour de l'armée, il ne reverroit plus madame de Montespan. Il permit même à Bossuet de lui écrire en toute liberté. On a deux lettres, ou il l'exhorte vivement, au nom de sa religion et de sa gloire, d'être fidele à ses serments.

Au retour de la campagne, intrigues des Mortemar; agaceries de madame de Montespan; exhortations pathétiques des dévots; indécision du roi. On demandoit, si la maîtresse devoit être éloignée de la cour? Cette question fut agitée comme un cas de conscience fort épineux. A Paris, on se réunit pour l'exil. A la cour, on se partagea.

Les casuistes rigides, les ennemis de

madame de Montespan, dirent avec Bossuet, qu'il falloit couper cette liaison par un coup d'éclat. On prédisoit au roi qu'il ne seroit pas maître de son cœur : on lui citoit la maxime du sage, que, pour ne pas tomber dans le péril, il falloit le fuir : on lui représentoit que la publicité de la faute demandoit une réparation publique : on lui composoit de longs traités qu'il ne lisoit pas.

Ceux qui étoient plus politiques que vrais, opposoient à ce sentiment des raisons spécieuses. Il falloit ménager l'honneur non encore flétri d'une femme, dont le seul crime étoit de n'avoir pas résisté à la tentation la plus redoutable. Une réparation publique feroit un éclat ignominieux pour madame de Montespan, édifieroit la cour, scandaliseroit le royaume. Il ne faut point apprendre aux peuples les foiblesses de leurs princes. Les exemples de l'ancienne église ne prouvoient rien: les circonstances avoient changé : c'étoit porter dans ce siecle pervers la perfection, la vigueur de cet âge heureux, dont on devoit bien plus admirer les vertus qu'on n'en pouvoit espérer le retour. Il suffisoit de renoncer à madame de Montespan : quel mérite auroit le sacrifice, si elle étoit éloignée ?

La voir en public, la voir tous les jours; sans la revoir en particulier, c'étoit une épreuve digne de la grande ame de sa majesté.

Louis fut de ce sentiment : c'étoit celui de son cœur. Hé ! disoient les gens désintéressés, qu'importe que madame de Montespan soit chassée ? S'il l'exile, ses passions ne lui feront-elles pas bientôt une autre madame de Montespan ? Il faut à nos maîtres une femme qui leur dise des vérités qu'ils ne voudroient pas entendre de la bouche d'un homme, et qu'un homme même n'oseroit leur dire.

Déja plusieurs dames faisoient des avances, les unes avec artifice, les autres avec effronterie. Madame de Chevreuse, dont la personne étoit le tombeau des plaisirs après en avoir été le temple, présentoit madame de Luynes ; mais peu ou point d'esprit. Madame de la Ferté se présentoit elle-même ; mais beaucoup d'esprit et peu de beauté. Un courtisan dit au roi, que s'il avoit des desseins sur madame de Grancey, (*) il le supplioit de se servir de lui, et qu'il y emploieroit

(*) Louise-Elisabeth Rouxel de Grancey, dame d'atours de Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne.

toute l'autorité d'un oncle, et tout le zele d'un ancien serviteur. « Monsieur, lui » répondit le roi en souriant, nous som- » mes trop vieux, vous et moi, vous, » pour séduire une fille de quinze ans, » et moi pour l'aimer. »

Tandis qu'on délibéroit des moyens d'éloigner madame de Montespan des assemblées, elle y parut. Elle y parut avec tous les charmes qu'une longue absence lui avoit prêtés. Le rôi la fuyoit; elle l'évitoit sans affectation : cependant ils se rencontroient toujours. Ils s'éloignoient et se retrouvoient sans cesse. Insensiblement ils se rapprocherent et rougirent; leurs yeux se parlerent; leurs cœurs s'attendrirent : la même honte les séparoit; le même sentiment les réunit. Un moment d'entretien à l'embrazure d'une fenêtre, détruisit tout l'ouvrage de Bossuet. Eh ! quels casuistes tiendront contre l'éloquence de deux beaux yeux?

## CHAPITRE VII.

(*) *Voyage de madame Scaron à Anvers.*

CEpendant le duc du Maine grandissoit, boîtoit, et étoit charmant. Il étoit né très-bien fait; mais à trois ans, quand les grosses dents percerent, il eut de si violentes convulsions, qu'une de ses jambes se retira.

Après avoir inutilement épuisé tous les remedes de la Faculté de Paris, le premier médecin d'Aquin jugea qu'il falloit l'envoyer à Anvers, pour le montrer à un médecin dont on vantoit le savoir. Comme on ne vouloit point que l'enfant fût connu, pour éviter la dépense ou l'embarras, madame Scaron fit ce voyage sous le nom d'une femme de condition de Poitou, nommée la marquise de Surgeres. Le prince passoit pour son fils. La nombreuse suite du duc du Maine, disoit assez que ce n'étoit pas un enfant ordinaire. Madame Scaron trahissoit l'incognito qui lui étoit prescrit, par son empressement à soulager les malheureux

(*) An. 1674.

qui s'offroient à sa pitié, et par son attention à enseigner au prince combien il est doux de donner. Munie d'une permission de l'évêque, elle se faisoit ouvrir les tabernacles des églises qui étoient sur la route, et elle donnoit des ciboires d'argent par-tout où il n'y en avoit pas.

Les remedes de l'empyrique furent violents. Madame Scaron ne put soutenir la vue de l'appareil. Ce qui fit dire à quelqu'un qui étoit présent : « Nous ne voyons » pas le pere de cet enfant ; mais, à » coup sûr, voilà la mere. » Le petit duc déja honteux d'aller faire voir ses infirmités à l'étranger, dit au médecin : « Au moins, monsieur, je ne suis pas » né comme cela ; voyez ma mere, et » papa n'est rien moins que boîteux. » Le charlatan força la nature ; il allongea la jambe, et ne la fortifia point, et renvoya le duc à Paris, avec parole qu'il ne boîteroit plus, et de grandes dispositions à boîter davantage. (*)

(*) Madame de Maintenon, avant qu'il fût reconnu, l'avoit mené à Anvers pour le faire voir à un homme que l'on disoit qui redressoit les boîteux : il en revint plus boîteux qu'il n'y étoit allé. *Mém. de Mlle. de Montpensier. Tome VI.*

Le roi la récompensa de ses soins. Jetant les yeux sur l'état des pensions, il vit deux mille francs pour madame Scaron, les raya, et mit deux mille écus. Ce bienfait, en lui assurant une vie agréable à la ville, l'attachoit à la cour, et lui annonçoit de nouvelles graces et de nouvelles chaînes. Cependant, plus occupée que jamais de ses anciens amis, elle leur donnoit le peu de loisir qu'elle avoit, avec un plaisir qui faisoit regretter qu'elle n'en eût pas davantage. (*)

Le roi n'eut point pour la marquise de Surgeres la répugnance qu'il avoit eue pour madame Scaron. On la lui avoit dépeinte comme une bizarre, comme une glorieuse qu'il falloit ménager. Il la vit pleine de modestie et de douceur. Il l'admit à ses parties secretes, à la priere de madame de Montespan, qui, sur ce premier goût, prédit au roi que madame Scaron, mieux connue, lui en inspireroit un plus vif.

Le duc du Maine, dont la naissance

(*) Lettre de Me. de Coulanges à Me. de Sévigné : « Il y a, dit-elle, chez une de ses » amies un homme qui la trouve si aimable » et de si bonne compagnie, qu'il souffre impatiemment son absence. »

n'étoit

n'étoit presque plus un secret, contribua beaucoup à l'établir dans son esprit par une réponse faite à propos. Louis, qui, comme tous les Bourbons, étoit un pere fort tendre, ne dédaignoit pas de jouer avec son fils : satisfait de son esprit, il ne put s'empêcher de lui dire qu'il étoit bien-raisonnable. « Comment ne le serois-je » pas ? répondit l'enfant : je suis élevé » par la raison même. » Cette réponse valut à la gouvernante cent mille francs.

Cependant le roi ne goûtoit pas encore son caractere. Il la toléroit à ses soupers particuliers, plutôt qu'il ne l'invitoit. Le mot de madame d'Hudicourt avoit fait une impression qui duroit encore. Il la regardoit comme une femme qui vouloit obscurcir tout ce qu'il y avoit de lumiere dans les autres. Étonné de voir tant de bon sens sans soupçon de savoir, il croyoit peut-être qu'elle se contraignoit devant lui ; et peut-être étoit-il lui-même contraint.

Le duc de Maine et le comte de Vexin (1) furent légitimés. L'un eut la char-

(1) Louis César de Bourbon, comte de Vexin, né le 20 juin 1671, légitimé, et nommé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, mort le 10 janvier 1683.

ge de colonel-général des Suisses, et l'autre, l'abbaye de Saint-Germain-des-Près. Ils parurent enfin (1) à un bal que donna madame de la Valliere. Ce fut un spectable bien-doux pour Louis, que de voir rassemblés, un Dauphin, qui donnoit de grandes espérances; mademoiselle de Blois, qui avoit toutes les graces; le comte de Vermandois, qui sentoit déja ce qu'il étoit; le duc du Maine, dont la vivacité annonçoit qu'il ne boîteroit pas dans la carriere de la gloire; le comte de Vexin, auquel un astrologue italien avoit promis le sceptre de Pologne.

L'éducation du duc du Maine fut entiérement confiée à madame Scaron; elle eut le choix des maîtres et des précepteurs. Elle donna une partie de son autorité à M. Le Ragois, neveu de l'abbé Gobelin, savant, vrai, laborieux, d'un esprit orné, en un mot, tel qu'il le falloit à un prince qui devoit mériter son rang et son état. Quand l'âge et la santé eurent rendu le duc plus capable d'instruc-

(1) Ier. Janvier 1674. Lett. de Sévigné. « On ne voit point encore ces petits princes : » l'aîné a été trois jours avec pere et mere. Il » est joli, mais personne ne l'a vu. On voit un » peu madame Scaron. »

tion, elle lui donna Chevreau, le même qui fit une *histoire du monde*, et qui convertit en trois semaines la princesse palatine, destinée à Monsieur.

Elle se réserva le soin de lui former un cœur droit et bienfaisant. Elle y réussit. Le prince avoit d'heureuses inclinations, l'esprit ouvert, de la docilité, et un attachement extrême pour sa gouvernante. Il en étoit mille fois plus aimé que de sa mere, et il l'aimoit mille fois plus. Cette inclination réciproque préparoit la fortune du prince, qui la dut à une femme qui lui avoit cent fois dit : « Quand vous » serez grand, vous ne vous souviendrez » plus de moi. (1) »

Madame de Montespan entroit quelquefois dans le détail de l'éducation de ses enfants, faisoit des changements, contredisoit le plan établi, et sur-tout diminuoit la dépense. Car elle avoit toute l'avarice des gens obligés par état à des profusions, qu'ils ne font pas par goût. La gouvernante souffroit impatiemment qu'on fît des innovations inutiles, se plaignoit qu'on tuoit ces enfants à sa vue,

(1) Mém. manuscrits de mad. de Bouju, actuellement religieuse aux Ursulines de Mantes.

qu'ils manquoient du nécessaire, qu'on les élevoit en bourgeois, et menaçoit de les abandonner à la conduite de leur mere. Ces démêlés commençoient par un combat de sentiments pour les princes, et finissoient par des reproches amers de la part de Me. de Montespan, et par des plans et des projets de quitter la cour, de la part de madame Scaron. La mere prétendoit qu'on ne lui pouvoit contester le droit de nourrir ses enfants à son gré; la gouvernante répondoit: « Ils sont au roi; et » depuis qu'il les a légitimés, à la France. »

Madame de Montespan se vengeoit de ces contradictions, en excluant madame Scaron des parties où elle l'avoit initiée. Celle-ci, encore plus blessée de ces marques de ressentiment, que du ressentiment même, refusoit d'y revenir, quand elle y étoit rappelée. Il lui sembloit honteux d'être le jouet d'une femme dont elle n'étoit pas la complaisante. Madame de Montespan, irritée par ses refus, la mettoit mal avec le roi. Madame Scaron, née sensible et impétueuse, s'échappoit quelquefois avec d'autant plus de violence qu'elle s'étoit contenue avec plus d'efforts. La maîtresse s'en plaignoit au roi; la gouvernante, à l'abbé Gobelin, qui la forçoit à rester à la cour, dans l'espérance d'un

bon bénéfice pour lui, et d'une grosse pension pour elle,

Ces deux femmes, réconciliées aussi vîte que brouillées, ne pouvoient ni vivre ensemble, ni se séparer. L'une vouloit que l'autre la traîtât, sinon comme son égale, du moins comme son amie. L'autre, tantôt oublioit sa dignité dans des épanchements de cœur, tantôt faisoit sentir l'extrême distance qu'il y avoit entre celle qui faisoit des princes, et celle qui les élevoit.

Le roi excédé de ces divisions continuelles, dit enfin à madame de Montespan : « Si elle vous déplait, que ne la chassez-vous ? n'êtes-vous pas la maîtresse? » (1) Madame de Montespan jugea qu'il étoit plus facile d'appaiser madame Scaron, que de la remplacer. Mais elle lui fit entendre que le roi l'avoit laissée maîtresse de sa vengeance. Madame Scaron, profondément blessée d'un mot qui la soumettoit à la tyrannie d'une autre, déclara nettement qu'elle vouloit se retirer. Ses amis la conjurerent de ne pas fuir la fortune qui la cherchoit. Madame de Montespan, alarmée de cette résolution, engagea l'hô-

(1) Mém. du marquis de la Fare. Msts. de Mlle. d'Aumale.

tel d'Albret et l'hôtel de Richelieu à la retenir, par les motifs les plus pressants. Tout fut inutile. Le roi l'avoit offensée : il fallut que le roi l'appaisât. Elle se rendit à ses instances, et promit de faire avec le duc du Maine le voyage de Barege. L'estime des autres pour nous, commence par celle qu'ils nous voient pour nous-mêmes. Le roi respecta une femme qui ne reconnoissoit d'autre maître que lui. Il ne redouta plus la conversation du bel-esprit. Il la délivra du joug que lui imposoit madame de Montespan. Il voulut qu'elle ne rendît compte qu'à lui de l'éducation des princes. Et dans ces entretiens, il la trouva si aimable, qu'il revint entiérement de ses préventions.

Voilà comment madame Scaron plut insensiblement. Quelques-uns veulent que Louis ait pris du goût pour elle brusquement, et comme par hasard. C'est une historiette qu'on trouve par-tout, et qui ne reparoît ici que pour être réfutée.

Le roi, dit-on, ayant fait un jour à madame de Montespan une de ces tendres questions, qui supposent qu'un prince peut être aimé pour lui-même, et n'est jamais sûr de l'être, la favorite lui répondit ce que toutes les femmes répondent à leurs amants. Le roi la quitta, en lui disant

un peu séchement, qu'elle pouvoit confondre des sentiments d'ambition avec des sentiments d'amour. Madame de Montespan, alarmée de ce doute prononcé, ne voulut point que Louis dormît sur une idée si funeste. Elle lui écrivit pour l'en désabuser. Mais peu satisfaite de sa lettre, elle eut recours à madame Scaron, qui sur-le-champ lui en fit une charmante, que madame de Montespan copia. Le roi en fut ravi, et la loua si fort, que honteuse de recevoir des éloges qui appartenoient à une autre, madame de Montespan avoua qu'elle s'étoit parée de l'esprit de madame Scaron. Louis fut piqué que sa maîtresse eût eu besoin d'une main étrangere, pour l'assurer qu'elle l'aimoit pour lui-même. Il voulut voir celle qui écrivoit si bien. La conversation aisée et brillante de madame Scaron, soutint l'idée que sa lettre avoit donnée de son esprit, et la répugnance du roi cessa. (1) Conte

(1) Voyez les lettres de madame du Noyer, méprisées et copiées par tous les historiens. Gayot de Pitaval, auteur de la *bibliotheque des gens de cour*, y rapporte la prétendue lettre de madame Scaron pour madame de Montespan. Il ne dit point d'où il l'a eue. Le style de cette piece prouve assez qu'elle est de lui.

imaginé par quelqu'un, qui ne connoissoit ni madame Scaron, ni madame de Montespan.

Celle-ci n'avoit pas besoin d'emprunter la plume de personne. Elle écrivoit comme Sévigné. Et si elle n'avoit pas le style de sa famille, l'amour lui eût donné le sien. D'un autre côté, madame Scaron désapprouvoit trop décidément tout ce qui avoit l'air de galanterie, pour se prêter à une pareille complaisance. Quoiqu'avec de l'esprit, on ait le ton de toutes les passions comme de tous les états, la piété dont elle faisoit profession, ne lui auroit pas permis celui d'une pareille lettre. Déja elle souffroit assez de la nécessité où elle étoit, de contraindre le mépris qu'elle avoit pour madame de Montespan; il lui sembloit qu'être invitée à ses fêtes, c'étoit être associée à ses foiblesses, quoique son directeur eût décidé qu'on pouvoit, sans offenser Dieu, vivre avec ceux qui l'offensoient.

Sa réputation étoit si bien établie, que le roi s'amusant à la campagne à renverser les fauteuils des dames, passa droit devant madame Scaron, et dit: « Pour » celle-là, je n'oserois! »

Elle pressoit souvent madame de Montespan de renoncer au roi. Celle-ci pro-

mettoit tout, avoit des rigueurs pendans un mois, et sembloit ne s'être privée du péché que pour y revenir avec plus de goût. Quelquefois elle accabloit madame Scaron de tous ses caprices, pour la punir d'une vertu qui lui sembloit un reproche tacite de ses fautes. Elle eût pardonné à une vieille dévote des conseils et des exemples, qui devenoient des insultes dans une femme qui n'avoit que cinq ans plus qu'elle, autant de graces, moins de beauté, mais plus d'esprit.

Elle lui cachoit tous ses plaisirs avec autant de soin, que madame Scaron cachoit les progrès qu'elle faisoit dans la piété. Elle redoutoit même ses regards; et la priant de la venir trouver dans une de ses couches : « Je veux vous voir, lui » écrivoit-elle, quoique j'appréhende vo-» tre présence. Au nom de Dieu! que » vos grands yeux noirs ne tombent pas » sur moi dans l'état où je suis. »

Pour modérer une sévérité importune, elle entroit dans les bonnes œuvres qu'on lui proposoit; elle protégeoit la communauté de St. Joseph : mais elle mettoit tant d'avarice dans ses libéralités, qu'on voyoit qu'elle craignoit plutôt madame Scaron, qu'elle n'aimoit les pauvres. Elle fonda dans une église une lampe d'or, si légere,

que madame Scaron rougit de la présenter, et qu'il fallut la remplir de sable, pour que l'air ne l'agitât pas.

Etant allées un jour ensemble à l'église, madame de Montespan entra dans un confessionnal. Madame Scaron la crut convertie. Elle n'en douta plus, quand elle vit la pénitente entendre la messe avec recueillement, et recevoir le pain sacré avec ferveur. Au sortir de l'église, elle lui témoigna sa joie d'un si sincere retour à Dieu. Madame de Montespan dit gaiement à son cocher, de la mener à Versailles. « Quoi ? s'écria madame Scaron, » vous venez de recevoir votre créateur, » et vous allez sans frémir vous jeter » dans les bras d'un homme ? Ah ! Mada- » me, craignez du moins le diable, si » vous n'aimez Dieu. » Madame de Montespan gémit, et ne changea pas. Elle cherchoit à s'abuser par de fausses vertus. Elle se piquoit d'une extrême régularité dans ses exercices. Les jours de jeûne, elle faisoit peser devant elle le pain de sa collation. Madame Scaron rioit de cette délicatesse. « Eh ! quoi ? dit madame de » Montespan, parce qu'on fait un péché, » croyez-vous qu'on les fasse tous ? » Le pere Feuillet (1) lui auroit repliqué : » Ma-

(1) Confesseur de Madame.

» dame, mangez un bœuf; et soyez
» chrétienne. »

---

## CHAPITRE VIII.

*La duchesse de la Valliere, carmélite.*

MAdame de la Valliere n'espéroit plus de ramener un cœur qui avoit eu le temps de l'oublier. Elle songeoit à réparer des péchés, qu'heureusement pour son salut elle ne pouvoit plus commettre. Tous les jours elle maudissoit la cour, et n'avoit pas la force d'en sortir. Le desir de voir ses enfants établis ou prêts à l'être, le charme de contempler encore le prince à qui elle avoit tout sacrifié, peut-être un reste d'espérance, la retenoient. Lauzun avoit voulu l'épouser; elle l'avoit éloigné avec indignation. Le duc de Longueville en étoit amoureux; elle lui défendit d'espérer. (1) Elle crut que Dieu seul pouvoit remplir la place que le roi avoit occupée dans son cœur. Tout en elle devoit être admirable. Nulle femme n'avoit aimé avec plus de délicatesse: nulle ne

(1) Mém. de Montpensier.

s'en punit avec plus de sévérité. Elle étoit destinée à être le modele des maîtresses des rois.

Un saint religieux ayant reçu d'elle une somme considérable pour un établissement utile : « Madame, lui dit-il, vous êtes » trop bienfaisante pour que Dieu n'ait pas » pitié de vous : vous avez scandalisé le » monde, vous l'édifierez un jour. » Quoique ces paroles réveillassent ses remords, elles lui donnerent de la joie. Et Dieu, qui d'abord n'avoit paru la regarder que de loin, ajouta ces graces impérieuses qui triomphent du vice, à ces premiers mouvements auxquels elle avoit obéi.

Elle partit secrétement de Saint-Germain, et s'enferma dans le couvent de Chaillot, d'où elle écrivit au roi une lettre, telle que l'avoient pu dicter la passion, le désespoir et la piété. Le maréchal de Belle-Fonds eut ordre de la ramener. Elle le pria de dire au roi, qu'après avoir perdu son cœur, elle auroit quitté la cour, si elle avoit pu obtenir d'elle de ne le plus voir; que cette foiblesse avoit eu tant d'empire sur elle, qu'à peine en pouvoit-elle faire un sacrifice à Dieu ; qu'elle vouloit pourtant que le reste de la passion qu'elle avoit eue pour lui, servît à sa pénitence, et qu'après lui

avoir donné toute sa jeunesse, ce n'étoit pas trop du reste de sa vie pour le soin de son salut.

Le roi fut attendri, et envoya M. Colbert à Chaillot la prier instamment de revenir à Versailles. Elle obéit. Madame de Montespan fut au devant d'elle, les bras ouverts, les larmes aux yeux. La duchesse embrassa tendrement sa rivale, et la conjura de permettre au roi de se sauver. Le prince causa une heure avec elle, approuva ses résolutions, la pria d'en remettre l'exécution à un autre temps, et sortit de son cabinet, les yeux encore humides de pleurs. Madame de la Valliere lui déclara, qu'elle vouloit absolument se retirer du monde. « Je connois mon cœur, » disoit-elle : je m'en défie : il faut le mettre dans l'esclavage. C'est le meilleur » usage qu'il puisse faire de sa liberté. » Le roi lui représenta les suites d'un engagement perpétuel, la délicatesse de sa santé, la facilité de faire plus de bien dans le monde que dans la retraite. « J'ai pris » trop tard, répondit-elle, mon parti pour » ma gloire : je me flatte de le prendre encore à temps pour mon salut. » Il voulut du moins l'engager à choisir un ordre peu austere, et où elle pourroit exercer ses vertus dans le gouvernement d'une

maison. Elle repliqua en gémissant : » Quand on s'est perdu soi-même, peut- » on conduire les autres ? »

Les courtisans imaginoient que les voyages à Chaillot n'étoient qu'un jeu conseillé, ou par une coquetterie raffinée pour regagner le cœur du roi, ou par une vengeance cruelle pour le détacher du moins de madame de Montespan. Mais les sentiments de piété étoient devenus en elle aussi profonds, qu'ils avoient d'abord été superficiels. (Depuis long-temps) sa retraite étoit résolue. A une chasse du roi, elle s'en ouvrit à madame Scaron, comme à la personne la plus propre à juger sainement d'un projet encore plus souvent l'ouvrage du désespoir que du repentir. Madame Scaron fut effrayée du seul mot de Carmélite. « C'est un dessein, reprit » la duchesse, que je médite depuis long- » temps ; et pour me préparer aux austé- » rités de l'état que je vais embrasser, je » porte une haire et un cilice. On ne peut » trop expier le crime d'avoir trop aimé. » Madame Scaron la pria de s'interroger encore, lui remontra les conséquences d'un premier pas. « Comment, lui dit- » elle, soutiendrez-vous la vie d'une car- » mélite, vous, accoutumée dès l'enfance » à la mollesse et aux plaisirs ? Ah ma-

» dame, lui répondit la duchesse, en mon-
» trant le roi et madame de Montespan,
» quand je trouverai des peines, je n'au-
» rai qu'à me rappeller toutes celles que
» ces deux personnes m'ont fait souffrir. »

Elle exécuta ce dessein avec la magnanimité d'un héros. Toute la cour voulut être témoin du sacrifice. La reine y assista. La victime ne parut jamais plus aimable qu'au moment qu'elle fut immolée. Sa beauté surprit tout le monde : le sermon de M. Bossuet ne surprit personne. Les courtisans fondoient en larmes. Madame de la Vaillere prononça les vœux qui la lioient à jamais, avec les mêmes graces, le même empressement, la même liberté d'esprit qu'elle avoit mille fois juré à Louis un amour éternel.

Depuis, nul regret pour le monde. Pas un soupir pour le prince qu'elle avoit adoré. Elle ne s'occupa que de ses péchés et de Dieu. Elle paraphrasa ce beau cantique, où David déplora des égarements mille fois plus criminels. Tous les sentiments d'amour, de foi, de contrition de ce roi pécheur, étoient au dessous de ceux que lui inspiroit le souvenir amer de foiblesses, plus pardonnables que celles de Bethsabé. Elle passa trente-cinq ans dans ces austérités, sous le nom de sœur Louise

de la Miséricorde : plus grande, aux yeux du chrétien et du roi même, sous le cilice, dans l'humiliation, aux pieds des autels, que lorsqu'assise à côté du trône elle voyoit un peuple de flatteurs mendier en tremblant un de ses regards. Ses plaisirs avoient fait ses inquiétudes : ses souffrances firent sa joie. (1)

La tendresse maternelle troubla sa retraite. Le comte de Vermandois, adoré de son pere, corrompu par ses menins, entraîné par la force des premieres passions, s'étoit cru tout permis. A tous les airs d'un fils de roi, il joignoit la conduite la plus dissolue. Surpris dans des dé-

(1) Elle entra dans le noviciat le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675, et mourut le 6 juin 1710, agée de 65 ans. Elle fit donation de tous ses biens à Marie-Anne de Bourbon, sa fille, née à Vincennes le 2 octobre 1666, légitimée en 1667, mariée le 16 janvier 1680 à Louis Armand, prince de Conti, mort sans enfants en 1685, morte en 1739. Madame la princesse de Conti donna le duché de Vaujour au marquis de la Valliere son oncle. Mlle. de la Valliere avoit eu trois fils, l'un mort le 15 juillet 1666, sans avoir été légitimé, et enterré à Saint-Eustache ; l'autre mort, dit Mlle. de Montpensier, de la peur que sa mere avoit eu d'un coup de tonnerre ; le troisieme, comte de Vermandois, amiral de France.

bauches honteuses, il avoit eu ordre de ne se plus présenter devant son pere. Ses domestiques avoient été chassés. Condamné à vivre dans son appartement sans voir personne, il n'en sortoit que pour aller à l'académie ou à la messe. Sœur Louise de la Miséricorde ne put apprendre ces déréglements, sans être pénétrée de douleur. Le prince fut fort prêché, fit une confession générale, parut fort dévot, et n'en devint pas meilleur. Le roi lui pardonna tout. Le comte de Vermandois le suivit au siege de Courtrai (1). Il donna de grandes preuves de courage, se fit aimer du soldat par ses profusions, excita la jalousie de M. le Dauphin, et eut des démêlés avec lui. Ce sont, dit mademoiselle de Montpensier, de ces histoires que l'on ne sait point, et que l'on ne voudroit pas savoir (2). Le bruit se répandit au camp, que M. de Vermandois étoit mort (18 nov.) pendant la nuit: les uns disoient d'une fievre maligne, les autres de la petite-vérole, quelques-uns pour avoir trop bu d'eau-de-vie. Le comte de Vermandois fut transporté à Arras, (26 nov.)

(1) An 1683.
(2) Mém. de Montpensier.

et enterré sans pompe dans l'église cathédrale. Cependant à la pointe du jour, on vit sortir du camp une litiere bien fermée, où l'on dit qu'étoit la caisse militaire. Cette litiere prit un chemin détourné, et l'on crut qu'elle portoit un prisonnier important. Madame da la Valliere apprit par M. Bossuet la mort de son fils : « Faut-» il, dit-elle, que je pleure la mort d'un » fils dont je n'ai pas encore achevé de » pleurer la naissance. ? » On parla diversement de son esprit et de sa conduite (1). Mais il paroît par tous les mémoires du temps, que personne ne douta de sa mort.

L'auteur des *mémoires secrets de Perse*, livre rempli de faux et de vrai, assura, il y a environ quinze ans, (2) que M. de Vermandois avoit été conduit secrétement à la Bastille, couvert d'un masque de fer. Depuis Mr. de Voltaire a conté le même fait qu'il donne pour nouveau, mais avec des circonstances un peu différentes de celles du premier auteur, et qui éloignent tout soupçon, que ce prisonnier ait été le comte de Vermandois. Les recherches que j'ai faites sur cet événement singulier,

(1) Mém de Montpensier.
(2) Ceci est écrit en 1755.

m'ont appris qu'en effet il y a eu à la Bastille un prisonnier d'état, masqué de fer, d'une taille avantageuse, et d'environ cinquante ans : qu'avant d'être transféré dans ce château, il avoit été à Pignerol, et aux îles de Sainte-Marguerite : qu'il mourut dans le mois de septembre 1703, et fut enterré à Saint-Paul, et qu'un caveau de l'église de Courtrai ayant été ouvert, il y a quelques années, on y trouva un cercueil rempli de sable (1). Il est bien étonnant qu'un fait que tant de gens ont su, et que tant d'autres ont dû soupçonner, soit encore aujourd'hui non-seulement un secret, mais presque un problême !

---

## CHAPITRE XV.

### *Achat de Maintenon.*

MADAME Scaron se voyoit tous les jours plus goûtée du roi, et plus haïe de madame de Montespan. Mais ses

(1) Remarquez que presque tous les historiens disent que le corps du comte de Vermandois fut porté à Arras.

plaisirs étoient des moments, et ses peines étoient des siecles. Madame de Montespan s'enfermoit avec elle, pour exhaler sans gêne toutes les vapeurs de sa bile. Si madame Scaron prétextoit quelque indisposition ou quelque affaire, on rejetoit ses excuses. On ne lui permettoit pas même d'être dévote ou malade.

Assujettie à des chagrins continuels, que l'amour-propre augmentoit sans doute, n'ayant que l'abbé Gobelin à qui elle pût les confier, n'en recevant que des consolations presque aussi tristes que ses maux, mille fois tentée de parler au roi, trop reconnoissante pour parler contre son amie, elle projetoit tantôt d'acheter une terre, tantôt de se jeter dans un couvent. Mais aujourd'hui son âge et la modicité de sa fortune, demain un mot du roi, ou une confidence de sa favorite, toujours quelque réflexion, ou quelque incident, venoit déranger ses projets. Combattue par des goûts sans cesse opposés, dans le tumulte du monde elle soupiroit après la retraite, et, dans le silence de la solitude, après les plaisirs de la cour. Ce fonds d'ennui qui la suivoit par-tout, ce penchant à dédaigner tout ce qu'elle avoit, et à se passionner pour tout ce qu'elle n'avoit pas, ces inquiétudes, ces impatien-

ces que personne ne remarquoit, mais où elle se surprenoit si souvent elle-même, la convainquoient de plus en plus, que Dieu seul pouvoit remplir le vuide du cœur de l'homme. Incapable de bonheur, elle ne l'étoit pas de plaire. Une joie souvent forcée, mais qui paroissoit toujours naturelle, lui faisoit un caractere aimable, aux dépens de son tempérament sans cesse rebelle et sans cesse vaincu. Le malheur d'être la femme de la cour la plus ennuyée, étoit compensé par la gloire d'en être la plus amusante.

Ses soins pour le duc du Maine redoubloient à mesure qu'elle approchoit du terme où il devoit sortir de ses mains. Le roi, étant entré chez son fils, la trouva seule avec le duc, qui avoit la fievre, et qu'elle soutenoit d'une main; mademoiselle de Nantes, qu'elle berçoit de l'autre; et le comte de Vexin, qui dormoit sur ses genoux. Les femmes de service avoient succombé sous la fatigue. Madame Scaron avoit passé trois nuits auprès de ces enfants malades, et elle croyoit n'avoir encore rien fait. Le roi lui envoya cent mille francs.

Ce nouveau bienfait ne l'attacha pas à la cour. Elle persista dans la résolution d'en sortir. Mais d'un côté elle craignoit que

le roi ne l'accusât d'un zele mercenaire ou perfide ; et de l'autre, elle craignoit de se brouiller avec madame de Montespan, que le public regarderoit comme la premiere source des présents du roi. Cependant la favorite n'y avoit aucune part ; et madame Scaron avoit du moins le plaisir de se dire, que madame de Montespan n'étoit ni sa maîtresse, ni sa bienfaictrice.

Quoiqu'elle tînt au roi par un goût direct, ses chaînes, pour être volontaires, ne lui parurent pas moins pesantes. Elle chercha un asyle contre l'esclavage, et elle n'y trouva qu'un esclavage plus grand. Elle avoit résolu d'acheter une terre, soit pour y vivre en liberté, soit pour en prendre le nom : car celui de Surgeres, dont elle avoit essayé, avoit augmenté son aversion pour celui qu'elle portoit. Elle étoit entrée en marché pour le fief d'Aubigné en Anjou, le premier domaine et le berceau de ses aïeux. On lui proposa Maintenon, terre belle et noble : un grand château, de beaux dehors au bout d'un fort-grand bourg, à quatorze lieues de Paris, à dix de Versailles. La situation la tenta. Le marché fut conclu à deux cents cinquante mille livres (1). Maintenon n'en

(1) 27 décembre, 1674.

produisoit que neuf ou dix mille. Mais elle y porta cet esprit d'ordre et d'économie qu'elle tenoit de sa premiere indigence. Elle débaucha des ouvriers flamands, pour y établir des fabriques de dentelles. Elle y appella des Normands qui travaillerent en toilerie : de sorte qu'elle porta le revenu de sa terre à quinze ou seize mille livres. Elle dit en y entrant : « Voilà où je mourrai. » C'est le seul bien-fonds qu'elle ait possédé, dans une faveur qui auroit pu lui en donner d'immenses.

Cette Châtellenie (1) appartenoit à la maison d'Angennes. La marquise de Maintenon, pressée par ses créanciers, partit pour la Martinique, y fit des établissements, et finit ses jours dans l'habitation même d'où madame Scaron étoit sortie pour venir lui acheter sa terre.

Les moments que madame de Montespan ou le roi laissoient à madame Scaron, étoient employés à reconnoître Maintenon. Elle l'embellissoit, elle établissoit

(1) Elle fut érigée en marquisant-pairie en 1688. Elle appartient aujourd'hui à la maison de Noailles, et produit, moyennant les acquisitions qu'on y a faites, plus de 50000 liv. de rente. Elle est substituée à la maison de Saint-Cyr.

des écoles, et sur-tout des manufactures, pour n'avoir point d'hôpital. Elle regardoit tous ses vassaux comme ses enfants, et se relâchoit souvent de ces droits onéreux, dont la force et le temps ont consacré l'injustice. Aussi son fermier lui écrivoit-il : « Il faut avouer, madame, que « pour une femme d'esprit, vous êtes « bien bête! »

Sa passion pour sa terre étoit souvent contrariée. Elle y faisoit travailler; et elle ne pouvoit obtenir un seul jour pour y aller donner des ordres. Le roi, épris des charmes de sa conversation, s'enfermoit souvent avec elle et madame de Montespan. Quelquefois il la prenoit pour arbitre des différents qu'il avoit avec sa maîtresse. « Vous avez tort, lui dit-elle » un jour avec franchise; mais il ne tient » qu'à votre majesté d'avoir toujours » raison. » Madame de Montespan jetoit sur elle des regards pleins d'étonnement et de courroux. « Apparemment, mada- » me, ajouta madame Scaron, si le roi » veut se sauver, vous ne l'en empêche- » rez pas. »

Le roi la vit si satisfaite de l'acquisition de sa terre, qu'il la nomma publiquement (1) madame de Maintenon. Quelques-

(1) Le 4 février, 1675.

uns

uns crurent que ce changement de nom avoit été concerté entre elle et le roi. Ses amis lui reprocherent de mépriser le nom de son mari. Ses envieux publioient qu'elle n'étoit occupée que de frivolités et de grandeurs. Madame de Sévigné s'écrioit : « Il faut donc qu'elle soit bien » changée ! (1) On l'appella tout bas madame de *Maintenon*. Elle feignit d'ignorer tout ce que disoit le public, s'enveloppa dans son innocence, et ne signa plus que madame de Maintenon. Jusqu'alors, elle avoit signé d'Aubigny.

Ce changement de nom lui fut plus utile qu'elle ne prévît elle-même. Comment eût-elle pu s'élever au rang où elle monta, avec ce nom de Scaron, qui présentoit toujours au roi une idée basse et burlesque ? Le roi le plus décent eût-il pu se résoudre à exposer à la vénération de ses sujets, une femme dont le nom seul étoit presque un ridicule ? Tout le sérieux de la veuve ne pouvoit effacer l'impression que donnoit le souvenir du mari. Il falloit que madame de Maintenon fît oublier madame Scaron.

(1) Lett. de Sévigné, 1675.

# LIVRE CINQUIEME.

## CHAPITRE PREMIER.

*Retraite de madame de Monstespan.*

LE carême produisit à la cour une révolution. Le roi voulut le passer à l'ancien château de Versailles, pour entendre avec plus de régularité tous les sermons, dont il ne se soucioit pourtant pas encore de profiter. Il donna ordre à l'archevêque de Paris, de lui envoyer, pour les offices de la semaine-sainte, quelques prêtres de la congrégation de la mission, afin d'essayer d'un corps auquel il projettoit de donner le soin de la paroisse de Versailles.

Ces missionnaires remplirent leur devoir, en hommes qui n'avoient pas encore été à la cour. Les prédicateurs alarmerent toutes les consciences, et les confesseurs rigides ne les rassurerent pas. Madame de Montespan fut déchirée de remords; et Louis parut chez la reine avec les yeux

d'un homme qui avoit pleuré, et qui n'étoit pas fâché qu'on le sût.

Madame d'Hudicourt étoit revenue à Versailles, pour être à portée de l'effet que produiroit le sermon sur le pardon des injures. La favorite l'y toléroit, madame de Maintenon l'avoit embrassée, toute la cour étoit surprise de cette apparition. (1) Soit par un mouvement de la grace, soit pour être à la mode, madame d'Hudicourt donna dans la dévotion, et réforma sa conduite, sa parure, ses propos. Madame de Montespan lui permit ses premieres familiarités, pour opposer une dévote traitable à l'inflexible madame de Maintenon. Elle trembloit toujours que le roi ne lui échappât par scrupule, et tâchoit de le rassurer contre le pouvoir de ses charmes et les jugements du pu-

(1) Mémoire de mademoiselle de Montpensier, T. VI, p. 267.

*Chacun disoit à la cour :*
*Que madame d'Hudicour*
*Est une belle femme !*
*Quoi ! la voilà de retour ?*
*Tredame, tredame, tredame.*

COULANGES.

blic, en admettant à sa société une ancienne amie, dont la piété fervente persuaderoit sans doute à la cour, qu'on parloit uniquement de Dieu dans ces rendez-vous, consacrés avant le carême à l'offenser. Artifice inutile, quoique madame d'Hudicourt s'y fût prêtée avec toute la complaisance d'une hypocrite. Madame de Montespan vouloit empêcher la grace d'agir sur Louis; la grace agit sur elle-même. Elle craignoit d'être quittée, et elle quitta la premiere.

Parmi ses femmes de chambre, celle dont la complaisance et la discrétion étoient si éprouvées, qu'on se livroit en sa présence à toute la liberté du tête-à-tête, fut effrayée des jugements de Dieu, et se crut coupable de toutes les impudicités dont elle avoit été le ministre ou le témoin. Elle va chez madame de Maintenon, dont elle avoit toujours méprisé les conseils, déclame contre madame de Montespan, contre elle-même, avec toute la rage du désespoir, s'accuse de la perte du roi qui se damne, et de tous les malheurs dont le courroux du ciel menace le royaume, s'écrie mille fois qu'il n'y a plus de pardon ni de salut pour elle, que son unique ressource est de se pendre ou de se noyer, et lui fait un détail

impur des raffinements de lubricité de madame de Montespan, soit pour varier ses plaisirs, soit pour ranimer son amant.

Madame de Maintenon, après avoir enfin interrompu cette obscene confidence, tâcha de calmer les agitations de cette fille. Mais en vain elle l'assura que Dieu étoit encore plus miséricordieux qu'elle n'avoit été complaisante : la femme de chambre, d'autant plus tourmentée par ses remords, qu'elle ne les avoit jamais redoutés, crioit toujours qu'elle voyoit l'enfer s'ouvrir sous ses pas : « C'est moi seule qui suis » cause de tout ; mais vous, madame, » qui êtes si sainte, vous feriez mieux de » tordre le cou à ces bâtards, que de les » élever. »

Madame de Maintenon obtint de cette folle, qu'avant de se pendre, elle verroit M. Lécuyer, missionnaire, qui attiroit à Dieu les pécheurs, en représentant plein de bonté cet être suprême, qu'on se plait trop à peindre armé de la foudre. Ce saint prêtre guérit la tête de cette femme égarée ; et après l'avoir conduite du désespoir au repentir, du repentir à l'espérance, il la renvoya du confessionnal, baignée de larmes, se frappant la poitrine, et donnant toutes les marques d'une

pénitence sincere. Elle entra chez sa maîtresse, lui demanda son congé, lui rendit avec un reste de fureur tous les présents qu'elle avoit reçus d'elle et du roi, rejetta ses promesses avec indignation, lui dit qu'elle vouloit se sauver, la conjura de se sauver elle-même, lui parla avec cette supériorité, qu'une ame, sûre d'être bien avec son Dieu, a sur une femme qui n'est bien qu'avec son roi.

Tourmentée par ses propres réflexions, épouvantée de l'arrêt qui punit par une éternité de supplices quelques instants de plaisirs, entraînée par l'exemple qui fait tant de conversions, lasse de jouer le personnage de maîtresse, si humiliant pendant la quinzaine de pâques, madame de Montespan se trouvoit dans cet état, où le cœur est prêt à se livrer au premier sentiment qui l'attaque avec force. Elle voulut que ce confesseur si pathétique et si terrible achevât de fixer ses incertitudes, ou en augmentant son effroi, ou en lui promettant un pardon facile. Elle ordonna donc à monsieur Lécuyer de l'attendre le lendemain à son confessionnal. Le missionnaire, surpris de cet ordre, se promit bien d'apprendre à cette impérieuse pénitente à respecter les ministres du seigneur.

Le mercredi saint, à l'entrée de la nuit, madame de Montespan se rendit à l'église, sans bruit, sans domestique, dans le carrosse de madame de Maintenon. Précautions prises pour prévenir le scandale qu'auroit donné cet acte de religion, qu'on eût regardé, s'il avoit été public, comme l'avant-coureur d'un sacrilege, ou comme un jeu de l'hypocrisie. Voilà où en est le vice : en lui, le bien même devient un mal.

Madame de Montespan sortit de l'église, fondant en pleurs. Elle envoya querir Mr. Bossuet, alors précepteur de Mr. le Dauphin, et évêque de Condom. Elle lui dit tout ce qui s'étoit passé, et avoua que le missionnaire lui avoit inspiré une extrême horreur de son état, et l'avoit si fort ébranlée par la menace des vengeances célestes, qu'elle avoit résolu de partir de la cour, et d'employer la moitié de sa vie à faire pénitence de l'autre moitié. Elle le pria d'en porter la nouvelle au roi. M. Bossuet approuva son dessein, en releva la gloire devant les hommes, le mérite devant Dieu, et promit d'engager le roi à ne s'y point opposer. Ayant trouvé sur ses pas madame de Maintenon, il lui apprit les miracles de Mr. Lécuyer. « Mais, lui dit-elle,

» vous, monseigneur, qui connoissez le
» cœur humain, pensez-vous que cette
» vapeur de dévotion dure long-temps?
» Je ne sais, lui répond l'évêque; mais
» c'est toujours quelques semaines de ga-
» gnées, et quelques péchés de moins.
» Ah? monseigneur, repliqua-t-elle, ce
» n'est point le corps qui offense Dieu,
» c'est le desir. »

Dès qu'elle entra, madame de Montespan courut à elle, et lui dit en l'embrassant: » Enfin, vous serez contente de
» moi: je pars d'ici, et dès demain, et
» sans dire adieu, et sans en recevoir,
» et presque sans regret.

Une dévote ordinaire auroit feint d'approuver ce projet, et en auroit éludé l'exécution, auroit incessament grondé la maîtresse par vanité, et favorisé ses amours par intérêt. Mais madame de Maintenon, dont la fortune étoit encore liée à celle de madame de Montespan, témoigna par des conseils toujours fermes, que son aversion pour la cour étoit sincere, son attachement pour le roi désintéressé, et son indifférence extrême pour cette faveur qu'elle avoit acquise par ces vertus qui la font perdre aux autres.

Elle affermit madame de Montespan

dans sa résolution, et passa la nuit auprès d'elle, soit pour la détacher par des principes de religion, soit pour la déterminer par des motifs d'honneur. Madame de Montespan pleuroit; madame de Maintenon, à qui ces larmes étoient suspectes, jettoit les yeux sur elle, et l'en faisoit rougir. Elle lui promettoit de ne la point quitter, et l'excitoit à demander à Dieu la force d'accomplir ce sacrifice, tantôt aisé et petit, tantôt grand et pénible, suivant les divers mouvements du cœur incertain qu'elle vouloit assujettir.

Ceux qui la connoissoient, ne pouvoient la soupçonner, ni d'user d'artifices, ni de regretter son crédit, ni de se prêter aux circonstances avec un courage apparent. Ses amis s'étoient souvent plaints de n'avoir pu persuader à cette antique pruderie, que ces commerces étoient indifférents à la gloire des princes, utiles aux peuples, pardonnables aux femmes. Madame de Montespan l'avoit accusée de s'être mise des parties secretes moins pour les égayer par sa conversation, que pour en dégoûter par le charme des plaisirs honnêtes, ou pour en contraindre la liberté par la présence d'une vertu, toujours sévere, jamais triste. L'abbé Gobelin savoit combien elle avoit gémi des

complaisances les plus innocentes, et que vingt prêtres étoient payés par elle pour se souvenir tous les jours, à l'autel, du roi et de madame de Montespan. En ce temps-là, les gens de bien formoient des ligues de piété contre les maîtresses. Ils s'attribuoient la conversion de la Valliere, et aspiroient à triompher aussi de madame de Montespan, qui y avoit eu plus de part qu'eux, et dont l'éternelle enfance se joua long-temps de leurs projets. Les vierges du seigneur lui offroient leur chasteté, pour en obtenir l'exil de la femme adultere. De présomptueuses dévotes, occupées de tous les péchés, hormis des leurs, se punissoient, par des haires et des cilices, de fautes qu'elles n'avoient pas commises, avec toute la sévérité de l'orgueil, qui expie les crimes d'autrui. Quelques-unes faisoient de longs pélerinages; d'autres, d'abondantes aumônes. De tous côtés, on prioit, on jeûnoit, on se donnoit la discipline, on s'imposoit des pénitences, non pour que le roi de France laissât en paix ses voisins, diminuât les impôts, se soumît aux loix, et rendît aux remontrances des parlements le droit (1)

(1) Il leur avoit été ôté par les édits de 1667 et 1669.

d'effet suspensif, mais pour qu'il cessât d'aimer une femme. Et comme si les vœux du nouveau monde étoient plus agréables à Dieu que ceux de l'ancien, on faisoit offrir à Quebec le sacrifice propitiatoire (1) pour des péchés faits à Paris. Les autres peuples attaquent les maîtresses de leurs princes par des révoltes et des malédictions; le François seul, par des épigrammes et des prieres. Aussi nos rois n'ont-ils jamais appris nos murmures, sans se souvenir de notre amour.

Monsieur Bossuet alla chez le roi, et lui dit, que madame de Montespan, qui s'étoit si souvent plainte de la sévérité des confesseurs, se plaindroit bientôt de leur indulgence; qu'elle venoit de décider elle-même, (ce que les casuistes avoient eu la lâcheté de mettte en question,) que son premier devoir étoit de se retirer de la cour; qu'elle le conjuroit d'y consentir, de l'oublier même, et surtout, de ne plus tenter un cœur, que la grace avoit touché, mais n'avoit pas encore vaincu.

Bossuet avoit acquis beaucoup d'empire sur Louis, tant par le succès avec lequel

(1) Mém. Mst. d'Hébert.

il élevoit son fils, que par son zele pour la conversion des hérétiques. C'étoit un de ces hommes rares, dont la présence ne diminue point la réputation; il avoit toujours l'air et le ton d'un ambassadeur du Dieu vivant. Le roi, affligé de la brusque retraite de madame de Montespan, laissa couler quelques larmes. L'évêque feignit de prendre ce mouvement de foiblesse, pour le moment du retour de sa grande ame. Il lui représenta que sa conduite irréguliere détruisoit les bonnes mœurs, et ruinoit la religion. « Hé ! sire, » ajouta-t-il, quel exemple pour monseigneur ! Quel effet peuvent produire toutes mes leçons sur un fils, qui voit son pere vivant avec sécurité dans un adultere public, la reine réduite aux égards que la bienséance ne peut lui refuser, madame de Montespan adorée, la vertu méprisée par-tout, les ministres de vos passions, plus puissants que vos ministres d'état ? Le salut de votre peuple est entre vos mains. Vous êtes le modele de la cour, la cour l'est de la capitale, la capitale des provinces. Votre majesté, toujours sûre d'être imitée, détruira le mal en s'en abstenant. »

Le roi goûta ces vérités, et dit, en soupirant, au prélat, qu'il avoit bien des

désordres à réparer ; qu'il laissoit madame de Montespan maîtresse de sa conduite, et qu'il ne lui manquoit qu'un homme qui lui apprît aussi à faire son salut.

L'évêque porte ces paroles à madame de Montespan, qui, après avoir craint un refus, fut outrée d'un consentement si facilement accordé. Elle eût bien voulu demander au prélat, si le roi l'avoit donné sans effort, s'il avoit été attendri, s'il avoit paru espérer. Elle n'osoit manifester une curiosité criminelle. Forcée d'étouffer ses sentimens, elle les condamnoit, les chérissoit, pleuroit les péchés qu'elle avoit commis, et regrettoit ceux qu'elle avoit espéré de commettre. Le désespoir faisoit dans son cœur un mêlange de foiblesse et de piété : elle promettoit à Dieu de lui être fidelle, et murmuroit de ce que le roi étoit ou insensible ou inconstant.

Madame de Maintenon et Mr. Bossuet se regardoient comme étonnés et honteux que le vice eût encore tant de charmes pour un cœur à qui la vertu avoit parlé. Ils exhortoient de concert madame de Montespan à exécuter ce qu'elle avoit promis à Dieu ; et persuadés qu'en certaines occasions, pourvu que le bien se fasse, peu importe comment il se fait,

ils lui montroient, tantôt les anges se réjouissant de sa conversion, tantôt les hommes applaudissant à sa retraite. « Les » vœux de madame de la Valliere ont été » attribués à la jalousie, au dépit : votre » fuite ne peut l'être qu'à la vertu. Le roi » avoit quitté la Valliere, et c'est vous » qui quittez le roi. Après le malheur de » l'avoir asservi, il ne vous reste plus que » la gloire d'y renoncer. » Propos décisifs pour une femme, assez jeune, à trente-trois ans, pour être consolée de tous ses chagrins par un petit carrosse de filigramme, attelé à six souris !

Le sommeil diminua cette ferveur involontaire de piété. Madame de Montespan s'étoit couchée, convertie : elle se réveilla, mondaine. En vain la femme-de-chambre confessée la pressoit de se lever. A peine étoit-il jour : elle étoit excessivement fatiguée : c'étoit une cruauté inouïe de ne pas lui laisser un moment de repos : elle poussoit de longs soupirs, et se récrioit ensuite : « Ah ! mon Dieu, que je » vais vous aimer ! »

Madame de Maintenon, qui avoit prévu que le départ seroit aussi lent, que la résolution avoit été précipitée, avoit mis ordre à tout : les domestiques étoient avertis : les chevaux au carrosse : nul prétexte

de délai. » Mon Dieu ! dit madame de Montespan en jettant un œil fixe sur ce lit qui lui rappelloit des péchés qu'elle vouloit et ne pouvoit haïr, » il faut donc » quitter ce pays-ci pour jamais ! Vous » lui faites bien de l'honneur de le regret- » ter, reprit madame de Maintenon. »

On s'habille, on gronde ses femmes, déja du ton aigre d'une dévote. On projette d'embellir Fontevrault. On trouve qu'il est bien dur de ne pas voir achever le château de Versailles. On interrompt des actes de contrition, par des plaintes secretes contre cette grace qui choisit si mal son temps ; on n'a jamais été si aimable, on n'a jamais été si aimée, et peut-être n'a-t-on jamais tant aimé. Encore si l'on pouvoit se flatter que le roi sera fidele à sa premiere douleur. Mais quelle apparence, qu'à son âge, un homme n'aime que Dieu ! On le voit voler à de nouvelles amours, chercher une femme qui lui accorde les premieres faveurs sans scrupule, et les suivantes sans remords, la combler de ces graces, de ces honneurs qu'on regrette encore plus que l'amant qui les dispense. En vain madame de Maintenon dit : « Hé, que vous importe » que cette place soit remplie, pourvu » qu'elle ne le soit pas par vous? On voit

» bien, lui répondit-on, que vous n'avez
» jamais aimé un roi, pas même un
» homme. »

Madame de Montespan part enfin. Madame de Maintenon, à sa priere, reste à la cour, pour disposer tout ce qui est nécessaire au départ des princes, que leur mere veut désormais élever elle-même.

Cependant, les courtisans, à leur réveil, envoient savoir des nouvelles de la maîtresse. Déja elle est à Paris; et sa porte est assiégée à Versailles, d'importuns, qui demandent comment elle a passé la nuit; de protecteurs, qui ont déjà reçu la moitié de la somme promise pour le succès d'un placet; de curieux, qui, sur le premier bruit d'un événement, accourent pour en pénétrer le mystere. On leur dit tristement que madame de Montespan est partie avec précipitation pour Paris. Toute cette foule, qui, un moment auparavant, avoit le même visage, prend soudain un visage différent. Les uns montrent ouvertement de la joie; les autres dissimulent la leur; ceux-ci affectent de la tristesse, dans l'espérance d'un raccommodement; ceux-là cachent leur affliction, honteux de plaindre une exilée; quelques-uns se regardent comme pour se demander s'ils doivent s'attrister ou se réjouir; la plupart

composent leur extérieur, et craignent encore que leur extérieur ne les trahisse ; tous sortent, incertains s'ils ont été assez prudens, ou tremblant de l'avoir trop été.

Dès que cette nouvelle fut répandue, on en parla diversement. Les favoris attribuerent la retraite de madame de Montespan à un dépit amoureux, les dévots aux sermons du carême, quelques-uns aux égards du roi pour les préjugés, tout le peuple de la cour à une disgrace entiere. On couroit chez madame de Maintenon, pour en savoir la cause. On ne tiroit d'elle que des propos vagues, qui augmentoient l'incertitude et la curiosité. La duchesse de Richelieu, à qui les péchés de son amie avoient été si utiles, étoit désolée qu'elle y renonçât. « Elle n'avoit, » disoit-elle, qu'à rester ici: nous l'au- » rions bien convertie sans votre Paris, et » sans votre M. Lécuyer. » Cette duchesse, gouvernée par son ambition, et par l'abbé Gobelin, accordoit les conseils de l'une et de l'autre, en conjurant la favorite de cesser d'être foible, et en ménageant à Louis des rendez-vous, où il lui étoit impossible de ne l'être pas. Elle souhaitoit au roi une maîtresse que le roi ne possédât point.

Madame de Maintenon réprima ces sen-

timents honteux. « Il ne s'agit pas de ré-
» gner par madame de Montespan, il s'a-
» git d'empêcher que personne ne regne
» après elle. Laissez-moi la convertir. Si
» vous me fâchez, je vous convertirai
» vous-même. » Madame de Richelieu cédoit avec étonnement à l'ascendant qu'on prenoit sur elle, sur elle accoutumée à régner si impérieusement sur les esprits, qu'elle avoit épousé Richelieu, malgré Mazarin, Anne d'Autriche, et la duchesse d'Aiguillon; obtenu la charge de dame d'honneur de la reine, malgré la reine même; et acquis l'estime du roi, malgré ses fautes passées et ses facilités présentes.

---

## CHAPITRE II.

*Naissance des sentimens du roi pour Madame de Maintenon.*

CEt entretien duroit encore, lorsque le roi demanda madame de Maintenon. Il ne doutoit point qu'elle ne fût la dépositaire des dernieres pensées de madame de Montespan. Madame de Maintenon lui parla de sa maîtresse, de Dieu, de ce qu'il devoit à ses peuples, de ce

qu'il se devoit à lui-même, avec tout l'empire qu'exerce sur les cœurs une vertu dont la fermeté est justifiée par le désintéressement. En se déclarant contre l'amour, elle anéantissoit son propre crédit. Madame de Montespan tenoit à la cour par des chaînes : madame de Maintenon ne tenoit à ces chaînes que par un fil.

Mais soit que cette faveur subalterne lui fût odieuse, à cause des soupçons de connivence auxquels sa place l'assujettissoit ; soit que l'état de sa fortune, en lui promettant une vie agréable à Paris, rendît aisé son renoncement à la cour ; soit qu'emportée par d'autres motifs, non moins généreux, mais plus purs, elle cédât aux impressions d'un enthousiasme de piété ; elle ne quitta point le roi, qu'il ne lui eût promis de ne plus rappeller madame de Montespan. « Mais, disoit » Louis affligé, elle m'aime, et je l'aime » encore. Eh ! Sire, lui répondit-on, si » vous l'aimiez, voudriez-vous achever » sa perte et son déshonneur ? l'honneur » est d'un prix au-dessus de tous vos tré- » sors, et le monde entier ne vaut pas » une ame ; si elle vous avoit jamais vé- » ritablement aimé, vous auroit-elle sé- » duit ? Quand l'amour n'est pas une » vertu, il est le plus honteux des vices. »

Le roi accoudé sur une cheminée, l'écoutoit avec cette attention, qui invite à dire hardiment la vérité. Elle profite de ces heureux moments, et lui dit : « Il » m'est sans doute permis de soutenir les » intérêts de mon amie ; mais il m'est dé- » fendu de donner des conseils à mon roi : » si cependant..... » Elle se tut, et tâcha de lire dans les yeux du roi le pardon de cette hardiesse et la permission d'en hazarder une nouvelle. Le roi l'assura qu'elle pouvoit tout dire, et qu'il savoit trop bien comme elle étoit pour lui, pour s'offenser de ce qui viendroit d'elle. « Je vous dirois donc, Sire, » reprit-elle, si les bienfaits dont V. M. » m'a comblée, pouvoient m'autoriser à » lui en témoigner ma reconnoissance par » le plus important avis, je vous dirois, » qu'aimer les femmes est une tache à la » gloire d'un prince ; que ravir la fem- » me de son prochain, est une injustice pu- » nie par toutes les loix ; mais que ravir » la femme de son sujet, est un crime » qui n'a pas de nom. Hé bien ! Ma- » dame, répondit le roi avec douceur, » cela même, à force d'être vrai, cesse » d'être offensant : j'ai trop aimé en sou- » verain ; j'ai poussé trop loin mon au- » torité : il y avoit de la lâcheté à m'en

» prévaloir, de l'injustice à en abuser. Je » le sens, je le vois. Mais, ajouta-t-il, tou- » tes ces choses se sont faites comme mal- » gré moi. J'ai trop aimé : je n'ai plus » été mon maître : j'ai trop fait sentir que » je l'étois des autres : et voilà ce que » c'est que de se mettre dans un cas à ne » pouvoir que faire faute sur faute. » En » vérité, Sire, reprit madame de Main- » tenon, vous vous accusez avec tant » de bonne foi, qu'il suffit de vous livrer » à vos réflexions. Mais vous voilà libre » désormais. Laissez, je vous conjure, » à madame de Montespan les deux res- » sources qui lui restent : les larmes, qui » peuvent seules la réconcilier avec Dieu; » et une retraite volontaire, qui peut » seule lui rendre l'estime des hommes. » Au lieu de disputer au Seigneur un cœur » qu'il vous envie et qu'il vous ravit, » que votre majesté cesse de donner » l'exemple contagieux d'un libertinage, » qui remplit notre sexe de corruption » et le vôtre de bassesse. Il vient un » temps, ajouta-t-elle, où de longs re- » mords succedent aux courts plaisirs. » Tournez, Sire, vos regards vers les » grandes carmélites, et voyez comme » on s'en punit. »

On ne résistoit point à madame de

Maintenon. Quelquefois madame de Montespan, surprise dans une faute, la prioit de se taire, pour se dérober à la magie de son éloquence; un moment après, elle la conjuroit de parler, pour se dérober à la tyrannie d'un silence encore plus éloquent. Quelques-uns la peindroient volontiers en dévote outrée, en pédante précieuse, un voile sur la tête, une férule à la main, un masque sur le visage, les yeux tantôt baissés, tantôt élevés au Ciel. Idée de province. Louis, le plus délicat des hommes et le plus flatté des rois, n'eût point aimé la vérité dans une bouche ridicule ou pigrièche. Habile à choisir les moments où elle pouvoit plaire, madame de Maintenon savoit l'envelopper *dans des paroles de soie*, pour me servir de celles de Parisatis. (1) Le son de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert et riant, le geste naturel de la plus belle main, des yeux de feu, les mouvemens d'une taille libre, quoique si majestueuse et si régulière qu'elle effaçoit les plus belles de la cour, (2) tout en elle aidoit de concert à la persua-

(1) Reine de Perse.

(2) Msts de madame de Bouju.

sion. Une connoissance parfaite du cœur humain, fruit de l'étude qu'elle avoit faite du sien, réprimoit les saillies de son extrême franchise, et l'avertissoit de l'instant où il falloit commencer, et de l'instant où il falloit finir. Mademoiselle d'Armagnac, Me. la marquisse d'Havrincour, Me. de la Lande, Mlle. d'Aumale, quoiqu'elles ne l'aient connue que dans un âge fort avancé, le disent encore aujourd'hui : on croyoit voir les graces, on croyoit entendre la sagesse.

Louis, ravi que la vertu employât, pour le ramener à Dieu, les mêmes charmes que le vice avoit employés pour l'en éloigner, prolongeoit un entretien, où il jouissoit de la présence et des attraits d'une femme qui le dégoûtoit si agréablement de toutes les autres. Il lui sembloit facile de jurer à celle qui commençoit à plaire, de renoncer à celle qui plaisoit depuis si long-temps. Il imaginoit le péché aimable, délicieux à commettre avec la femme qui le peignoit si laid et si odieux. Tous ses desirs se portoient sur celle qui vouloit les éteindre. Il avoit triomphé d'une vierge, et il s'étoit cru heureux ; il avoit assujetti une coquette, et il en étoit encore flatté : il lui restoit à conquérir une philosophe qui ne daignoit pas mê-

me le braver, et c'étoit pour lui le bonheur suprême. Quand l'amour n'est qu'un penchant, on se le reproche comme une foiblesse : quand il est une révolte de la passion irritée contre la main qui l'enchaîne, on s'en applaudit comme d'un sentiment magnanime. Christine dédaigne la gloire de régner sur un roi, quitte la belle Sparre (*) et le trône, pense que Condé sait trop bien se battre pour savoir aimer, et va chercher en Brabant le vainqueur de Rocroi. Louis ne voit plus dans madame de Montespan qu'une femme, insensible comme sa poupée, et comme elle docile à des mouvemens étrangers; et dans madame de Maintenon, une Amazone dont il faut abatre l'orgueil. Un sentiment nouveau lui dit, que pour les cœurs usés par les plaisirs, il en est encore un qui les vaut tous : celui d'humilier la pruderie, et d'adorer la vertu.

« Il faut donc, dit-il en soupirant, me » résoudre à ne plus voir les deux per- » sonnes qui me sont les plus cheres. » Il ajouta qu'il se flattoit du moins qu'elle resteroit encore auprès de ses enfans, et que l'abbé Gobelin décideroit que leur

(*) Sa fille d'honneur.

mere commettroit plus de fautes en les élevant, qu'elle n'en avoit commis pour les faire.

Madame de Maintenon, glissant sur les premieres paroles qu'elle pouvoit attribuer à l'habitude qu'avoit le roi de ne dire aux dames que des choses agréables, répondit aux autres, que ses dégoûts étoient fondés sur deux raisons; sur son aversion pour ce pays d'iniquité, où le maître paroissoit le seul honnête-homme, et sur ce mêlange de respect et de mépris, de haine et d'amitié, de confiance et d'ombrage, que madame de Montespan avoit pour elle; que sa retraite à Paris, lui fermoit la bouche sur le premier article; mais que madame de Montespan seule pouvoit décider du second; qu'il falloit donc voir si la dévotion corrigeroit son caractere, et lui diroit qu'il est également honteux d'avoir de criminelles complaisances pour ses supérieurs, et des hauteurs, des caprices, des duretés envers ses inférieures et ses amies.

Forcé de dissimuler, le roi promit tout ce qu'on voulut. Mais sans doute, il se promit à lui-même de prendre des mesures, pour que madame de Montespan et madame de Maintenon ne lui échappassent pas. Il avoit à punir, l'une de l'avoir

quitté, l'autre, de l'avoir forcé à y consentir. Madame de Montespan étoit une rebelle qu'il falloit réduire; madame de Maintenon, une indépendante qu'il falloit soumettre. La premiere excitoit quelquefois sa pitié; la seconde, toujours son admiration; toutes les deux, ces desirs qu'il faisoit vœu de réprimer.

Ainsi la vertu avançoit cette fortune prodigieuse que l'indigence avoit commencée. Ainsi, madame de Maintenon fut attachée à la cour qu'elle haïssoit, par des démarches mêmes qui tendoient à l'en éloigner. Cette aversion pour la cour, sera difficilement crue par ceux qui n'y sont pas. Mais avant de prononcer, qu'ils interrogent ceux qui y sont.

Le roi, tous les jours plus épris, n'oublia rien pour lui en faire aimer le séjour. Il rendit des hommages empressés et assidus à son caractere vrai, assez nouveau pour plaire beaucoup, assez éprouvé pour plaire long-temps. Dès que l'estime lui eut ôté l'espérance de la séduire, l'idée même de la tenter, le plaisir de la voir, lui tint lieu de tous les plaisirs. Sa passion, nourrie dans le silence, n'éclata que par ce respect, si rare dans un amant, et si timide dans un roi, jusqu'au moment que, libre du joug de l'hymen, il put

offrir à la fois son cœur et sa main à celle dont il avoit d'abord souhaité, ensuite désespéré de jouir, certain par sa fermeté, qu'elle étoit supérieure à toutes les foiblesses, et par sa modestie, qu'elle l'étoit à toutes les grandeurs.

Quand madame de Maintenon se rappelloit cette suite d'événemens qui l'avoient portée au rang duquel ils devoient l'exclure; quand elle voyoit la sagesse l'élever par des moyens que la prudence auroit proscrits; quand elle se trouvoit enchaînée au trône, par les efforts mêmes qu'elle avoit faits pour se dégager de la cour, elle s'écrioit sans doute : l'heureuse vertu! Mais quand elle pensoit que le premier chaînon de ces événemens singuliers étoit la coupable fécondité de madame de Montespan, qu'elle avoit si hautement condamnée, et qui lui avoit été si utile; moins prude, ne se seroit-elle pas dit en secret : Ah! l'heureux péché!

---

## CHAPITRE III.

*Intrigues des Dévôts. Inquiétudes des Courtisans.*

LE roi fixa les bruits incertains qui s'étoient répandus sur la retraite de madame de Montespan. Il se rendit à la paroisse : il loua le zele des missionnaires, nomma M. Lécuyer avec éloge, et en sortant de l'église, leur dit : « J'ai de » grandes fautes à expier ; mais vous avez » un grand crédit auprès de Dieu ; priez » pour moi. » A ces mots, les dévots triompherent, les libertins pâlirent, les personnes raisonnables prévirent que cette conversion ne dureroit pas. Tant de beauté encore d'un côté, et si peu de desirs de l'autre, et uniquement pour l'amour de Dieu ! c'étoit un état forcé. (1)

Cependant Mr. de Condom reçut les complimens de toute la cour, et se défendit foiblement d'être un second saint Ambroise. Consulté par le roi, qui vouloit communier, il ne lui permit que le

(1) Mst. d'Hébert.

sacrement de pénitence. Les prédicateurs voulurent partager sa gloire, et tonnerent apostoliquement contre la fornication et l'adultere. Au sortir d'un sermon véhément contre l'amour de la gloire et des femmes, le roi dit au prince de Marsillac : « Que pensez-vous de ce que vous » venez d'entendre? Mais, sire, je pense » que... répondit Marsillac en hésitant. » Pour moi, dit Louis, j'en suis fort sa» tisfait. Et moi enchanté, reprit le » courtisan. »

Les Jésuites, dont le zele est si prudent, parlerent avec autant de liberté que s'il ne l'étoit point. Un d'eux, expliquant la parabole de Nathan, en osa faire l'application au roi, et s'échauffant contre lui, l'apostropha vingt fois de ces mots : *tu es ille vir.* Le roi demanda ce que signifioient ces paroles. Personne n'osoit les traduire : l'un disoit qu'il ne les avoit pas entendues; l'autre, qu'il avoit oublié le latin : « On dit, sire, que tu es cet homme-là, » répondit le duc de Montauzier. Le roi ne put se défendre d'un mouvement d'indignation. Les courtisans, qui peut-être n'étoient pas fâchés qu'on dît une vérité dure à leur maître, mais qui l'auroient été qu'on les crût capables de ne pas s'offenser de toute vérité, tâ-

cherent d'entretenir le ressentiment du roi contre cet apôtre imprudent. Mais Louis, dont les oreilles étoient encore frappées des reproches de madame de Maintenon, qui auroit sacrifié une province à un trait de grandeur d'ame, leur répondit : « Il a fait son devoir ; faisons » le nôtre. »

Madame de Montespan, arrivée à Paris, étonnée de s'y voir, effrayée du vuide qu'elle trouvoit autour d'elle, se demandoit, tantôt s'il étoit vrai qu'elle eût quitté le roi, tantôt par quel enchantement elle avoit pu s'y résoudre. Impatiente d'entendre parler de lui, de savoir ce qu'il avoit dit de son départ, s'il la regrettoit, s'il l'aimoit encore, elle étoit sur le point d'aller s'en éclaircir elle-même. Elle ne voyoit point arriver madame de Maintenon ; et craignant que le roi ne l'eût retenue, son cœur se remplissoit déja du poison de la jalousie. Lasse de l'attendre, elle courut à la maison qu'elle avoit à Paris. Elle n'y trouva qu'une femme de charge. " Pressez, lui dit-elle, ,, madame de Maintenon de se rendre ,, incessamment chez moi : vous me connoissez bien, ajouta-t-elle. Oui-dà, ,, répondit la femme ; tout le monde sait ,, assez que vous avez acheté la charge

» de la Valliere. » (1) Madame de Montespan lui dit avec cette douceur, qui fait tout pardonner : « Vous m'insultez, ma » fille ; mais vous dites vrai, et j'ai mé» rité pis. »

A Versailles, madame de Maintenon et Mr. Bossuet travailloient à séparer à jamais les deux amants. L'évêque avoit jugé qu'il falloit interdire au roi les sacrements pour lui épargner un sacrilege ; et madame de Maintenon crut qu'il falloit les ordonner à madame de Montespan pour la garantir d'une rechûte, en la liant à ses devoirs par cet engagement sacré. Mais il n'étoit pas aisé qu'une femme, à peine échappée des bras d'un homme, *vît et goutât combien le seigneur est bon.*

Madame de Montespan revit enfin madame de Maintenon, qui lui dit mille choses de la part de la reine, et pas un mot du roi. L'estime consola-t-elle jamais de l'amour ? Madame de Montespan eût répondu volontiers : qu'elle me méprise, pourvu qu'il m'aime ! Madame de Maintenon n'oublia rien pour lui applanir le chemin du Ciel. Elle ne l'excéda point

(1) Madame la marquise d'... m'a dit qu'elle tenoit ce trait de madame de Maintenon même.

d'austérités et de prieres ; elle n'en exigea que de bonnes œuvres ; elle espéroit que le plaisir de faire du bien, la détromperoit des autres plaisirs.

Madame de Montespan, aujourd'hui froide, demain fervente, alarmoit et rassuroit tour-à tour madame de Maintenon. Incapable de se suffire à elle-même, elle n'avoit pas le loisir de s'appercevoir qu'elle étoit seule, par l'affluence des dévots qui l'affermissoient à l'envi dans ses sentimens. Accoutumée à la flatterie, elle trouvoit encore cette pâture de l'amour-propre, dans les louanges que de saints prêtres donnoient à son repentir. Elle se persuadoit que l'ame d'une marquise étoit d'un bien autre prix que celle d'une servante, et qu'en tenant rigueur au roi, elle rendroit service à Dieu. L'abbé Gobelin l'enveloppoit dans un tourbillon d'exercices de piété et d'actes de bienfaisance, qui ne permettoient pas à l'ennui de l'approcher. Les minuties de la dévotion remplissoient les moments donnés aux tracasseries de cour ; et l'orgueil qu'inspire l'idée d'une protection immédiate de la main divine, dédommageoit des sacrifices qu'avoit à faire la vanité.

Madame de Maintenon s'appliquoit à prolonger l'illusion, jusqu'à ce que le roi

eût brisé ses chaînes, ou que l'habitude de la vertu en eût fait prendre le goût à Madame de Montespan. A sa persuasion, Bossuet engagea la reine à la voir. Le rendez-vous fut aux Carmélites de la rue du Bouloy; l'entrevue dura deux heures. Madame de Montespan, embrassant les genoux de la reine, la pria de lui pardonner, et promit de réparer une vie scandaleuse par une vie exemplaire. La reine prit des remords pour des vertus, crut ses larmes sinceres, les essuya; et au-lieu de lui permettre de quitter la charge qu'elle avoit dans sa maison, lui dit: « Vous » avez péché auprès de moi: c'est auprès » de moi que vous ferez pénitence. » Le reste de la conversation fut fort libre de part et d'autre: on s'avoua mutuellement ses jalousies, ses torts et ses projets. Madame de Montespan l'instruisit des moyens de plaire au roi: la reine lui apprit les moyens de plaire à Dieu.

Deux voyages à Fontevrault acheverent de déconcerter les politiques. Elle n'y va, disoient les uns, que pour y marquer sa place. Vraiment, répondoient les autres, l'abbesse, sa sœur, lui conseillera bien de prendre le voile! pur artifice, ou, tout au plus, dépit amoureux.

Les Jansénistes soutenoient (1) que le roi étoit visiblement poursuivi par cette grace dont il persécutoit les disciples ; que ses foiblesses étoient une suite de celles de son confesseur ; qu'on pouvoit tout espérer de sa droiture et de sa docilité ; mais qu'il n'étoit pas étonnant qu'un Jésuite n'aidât pas même la grace suffisante. Les hugnenots, à qui Louis XIII avoit appris ce que c'étoit qu'un roi dévot, et *l'exposition de la foi catholique*, ce qu'étoit M. Bossuet, s'alarmoient du pouvoir que le prélat acquéroit sur la conscience du prince : ils vouloient bien que Louis eût des mœurs ; mais craignant le zele artificieux et meurtrier de ses moralistes, ils publioient que le roi sortiroit de ses mains aussi mauvais chrétien que Turenne mauvais catholique ; qu'il composeroit avec les passions de l'un comme avec les erreurs de l'autre ; et que les désordres étoient plutôt couverts que réparés, quand le pere de famille choisissoit pour conseil le précepteur de la maison. Ils opposoient à la lente vigueur de l'évêque, la fermeté de ce synode qui interdit solemnellement la cene à Henri IV. Bossuet

(1) Mst. d'Hébert.

se vengeoit de tous ces bruits, en convertissant ceux qui les répandoient ; en persuadant au pape d'approuver cette *exposition*, où *Maimbourg* trouvoit tout, hormis la vérité ; en condamnant les foiblesses du roi sans ménagements comme sans aigreur ; aussi accommodant qu'un homme de cour dans les disputes de dogme avec les calvinistes, aussi inflexible qu'un pere de l'église dans les décisions de morale avec le roi.

Cependant les fêtes de la pentecôte approchoient. L'évêque permit au roi de faire ses dévotions, et madame de Maintenon y disposa madame de Montespan. Louis dit deux fois au curé de Versailles, et à la reine : « Soyez persuadés » que je ne changerai rien à mes réso» lutions : fiez-vous à ma parole, et » instruisez les curieux de mes senti» ments. » Ceux qui connoissoient l'empire qu'il savoit prendre sur ses passions, crurent qu'il venoit de prononcer un arrêt irrévocable contre les maîtresses. Madame de Maintenon le connoissoit mieux : elle prévit que si madame de Montespan étoit quittée, une autre lui succéderoit bientôt.

Car la reine gouvernée par un confesseur plein de préjugés espagnols, au-

lieu de s'occuper à regagner le cœur du roi, s'occupoit à prier pour son salut, le rebutoit par une piété déplacée, dédaignoit de relever par la parure ce qui lui restoit d'attraits, s'absentoit de toutes les fêtes, ou du moins n'y assistoit qu'en bâillant.

Mademoiselle de Montpensier, qui avoit la curiosité d'une princesse portée à l'intrigue, et exclue de tout, alla voir madame de Montespan, lui demanda si elle ne retourneroit plus à la cour, et lui dit qu'elle l'aimoit tant, qu'elle ne savoit que souhaiter pour elle. On lui répondit par un grand éclat de rire, dont elle ne fut point offensée, tant la prison de Lauzun l'avoit endurcie à l'outrage. « Il » faut donc, lui dit enfin madame de » Montespan, que je change de nom; » car comment paroître dans le monde » avec ce nom de Montespan, dont le » son réveille toujours l'idée des extra» vagances de mon mari, et le souvenir » des sottises de sa femme? » Mademoiselle ne comprit que quelques années après, le sens de ce propos, comme nous le verrons dans la suite.

A Paris, à Versailles, on étoit affligé de l'indifférence du roi, tandis qu'en province on en bénissoit le ciel. Il faut

à nos rois, disoit-on, une maîtresse, ou un premier ministre : l'une et l'autre peuvent faire des grands maux : mais en contenant dans le devoir les gens en place, ils font le plus grand des biens. Une femme adoucit les mœurs du prince, le rend exorable à la priere, calme ses ressentiments, l'avertit de ses défauts, lui fait aimer la gloire et les arts, lui donne cette modération qui rend le commandement si doux, et l'obéissance si facile. L'abus du pouvoir subalterne est réprimé : les ministres sont divisés; mais ils n'en servent que mieux. Qui résisteroit à l'ennui, au malheur d'être roi, si le maître n'osoit ce que le dernier des sujets se croit permis ? Une maîtresse est une dépense de plus. Qu'importe, si le luxe rend au peuple ce que les édits lui ravissent ? que d'officiers protégés par madame de Montespan ! que d'artistes pensionnés ! que de placets présentés ! que de malheureux soulagés par elle ! Mais les mœurs ? Les mœurs étoient-elles plus pures sous ce Louis XIII qui n'aima rien ? et son cardinal, qui osa tout aimer, fut-il moins respecté du pape et de la Sorbonne ? Mais le salut du roi ! Eh ! ne vieillira-t-il pas assez-tôt ? Sa dévotion est bien plus à craindre que toutes ses amours.

Mais l'avilissement où tombent les grands seigneurs ? Vain préjugé : l'hommage que nous rendions à madame de Montespan, étoit une partie du culte que nous devions à notre roi : aujourd'hui au-lieu d'une femme, il faudra que nous en adorions vingt ; et quelles femmes ! madame de Colbert, aussi inaccessible que son mari ; la Dufresnoi, aussi haute que son amant ; et quelques créatures de Seignelay, qu'il faudra déterrer dans les fauxbourgs.

Tels étoient les raisonnements de ces ames qui parlent sans cesse de bienséance, et méprisent la vertu ; qui connoissent toute la force de l'autorité, et ignorent le pouvoir des loix et des mœurs. Madame de Maintenon pensoit mieux : « Si la » France, disoit-elle, avoit un roi sans » passions, que deviendroient les au- » tres peuples ? » Elle savoit que les conseils de l'amour et les craintes de madame de Montespan avoient sauvé la Hollande envahie.

---

## CHAPITRE IV.

*Mariage proposé.*

ME. de Maintenon devoit aller à Barege, et M. de Montespan ne pouvoit se résoudre à la laisser partir. Elle la retenoit, en la menaçant d'abjurer la dévotion, dès qu'elle n'auroit plus celle qui la lui avoit conseillée, et qui l'y affermissoit.

Cependant l'ennui commençoit à lui rappeller ce qu'elle avoit perdu, et l'ambition, à lui montrer les moyens de le recouvrer. Elle fit secrétement des propositions à Louvois, et des promesses à Marsillac. Me. de Maintenon sut ces intrigues, et les rompit : Me. de Montespan ne la regarda plus que comme une surveillante importune, et la pressa de partir.

Me. de Richelieu craignoit toujours que Me. de Maintenon ne lui échappât, soit de force, soit de gré : elle résolut de la fixer à la cour par un mariage qui la fît duchesse. Cette idée ne lui étoit pas nouvelle. Mais voyant que Me. de Montespan pourroit bien n'être pas rappellée,

ou Me. de maintenon se retirer après son voyage de Barege, elle reprit avec plus d'ardeur ce projet. Elle avoit jetté les yeux sur le duc de V.... B.... (1), qu'une jeunesse passée dans les plaisirs, une vieillesse mal saine, et deux femmes assez méchantes n'avoient pu dégoûter d'en prendre une troisieme. Me. de Richelieu avoit enflammé ce vieux seigneur, qui ne crut point s'avilir en recherchant la veuve d'un de ses protégés, et depuis sa protégée elle-même. Me. de Montespan étoit entrée si foiblement dans cette affaire, qu'elle n'avoit pas eu de suites. Mais, sans cesse contredite par Me. de Maintenon, elle fit enfin par politique ce qu'elle n'avoit pas fait par amitié. Elle s'unit à Me. de Richelieu, pour applanir les premieres difficultés.

Me. de Maintenon fut flattée de voir que son burlesque époux ne l'avoit pas mise au-dessous des plus illustres alliances. Mais il lui paroissoit dur de ne faire toute sa vie que changer de chaînes, et de devenir l'esclave d'un vieillard, après l'avoir été d'un estropié et d'un enfant.

(1) Fils de George de B....., et frere de la princesse d'H....., mort en 1679.

Sans se prêter ni se refuser à cette négociation, elle parut s'abandonner au succès. Mais quand il fallut se déterminer, ni un grand nom, ni un rang à la cour, ni toutes ces bagatelles brillantes qui font tant de mariages, ne purent lui arracher son consentement : la vanité se tut, et la raison agit.

La crainte engageoit Me. de Montespan à favoriser ce mariage : une crainte supérieure lui conseilla de le rompre. Parmi les différentes pensées qui l'agitoient, l'impatience d'apprendre quelle seroit sa destinée, étoit la plus forte. Son esprit crédule essayoit toutes les formules qu'on lui donnoit pour interroger l'avenir. Soit qu'elle fût mécontente des réponses, soit qu'elle s'en défiât à cause des contradictions, elle voulut consulter une de ces femmes qui lisent le sort des mortels dans les linéaments du visage et de la main. Elle alla chez la plus fameuse sorciere de Paris, avec Me. d'Audicourt et Me. de Maintenon, habillées en femme de chambre. Après les grimaces accoutumées, la devineresse reculant de surprise et d'effroi, « que vois-je, dit-elle en montrant » Me. de Maintenon ? encore un peu de » temps, et votre femme de chambre sera » plus grande dame que vous : et pour

» vous, ma bonne, dit-elle à madame
» d'Hudicour, vous ferez aussi fortune :
» mais vous serez chassée de la cour, à
» cause de votre mauvaise langue. »

Madame de Montespan fut vivement frappée de ces paroles, et ne put plus envisager Me. de Maintenon, sans remarquer qu'en effet elle avoit dans les yeux quelque chose qui annonçoit qu'elle seroit un jour au-dessus d'elle. Elle craignit que le mariage avec le duc de V... ne devînt le premier échelon de cette supériorité prédite. Elle le traversa ; et depuis, à force de persécutions, elle en arrangea un autre, qui l'abaissa naturellement : de sorte que Me. de Montespan accomplit l'oracle, en faisant tout ce qu'il falloit pour l'éluder ; et Me. de Maintenon, en évitant un esclavage, se jetta dans un esclavage plus grand.

Me. de Richelieu fit en divers temps diverses instances, toujours inutiles : on lui répondit toujours, que l'essentiel manquoit au duc de V...., les mœurs, et le bien. Cependant on eût put s'y déterminer, si le roi, ayant appris que cette affaire se traitoit, n'eût dit : « Si elle » veut se marier, je la marierai à un » grand seigneur. »

# CHAPITRE V.

*Retour de madame de Montespan.*

LE roi cherchoit à se rapprocher de sa maîtresse, sans que ses mesures pussent être rompues par ceux à qui il avoit promis de briser ses fers. M. Bossuet, dont le zele étoit trop vif pour être toujours prudent, le fatiguoit d'exhortations, et parloit à un prince plein de passions avec toute la sévérité d'un homme qui n'en avoit aucune. Il croyoit sans doute qu'il étoit aussi aisé de rompre avec Me. de Montespan, qu'avec Mlle. des Vieux. Il exigea du roi un congé dans les formes. Le roi y consentit, et voulut qu'il en fût lui-même le porteur. Mais au-lieu des cruels adieux qu'il avoit promis, il écrivit une lettre très-passionnée. L'Evêque la remit à madame de Montespan, et en rapporta une réponse encore plus tendre. Ce commerce dura quelques jours: on se faisoit des promesses de s'aimer chastement; on se donnoit des rendez-vous pour les violer: Racine mettoit en vers les billets du roi; et monsieur de Condom, le courier des deux amants, cou-

vert d'un manteau gris, alloit tous les soirs de Clagny à Versailles.

Le roi y alla quelques jours après, sous prétexte d'en voir les travaux : il trouva sa maîtresse au milieu de douze cents ouvriers, donnant ses ordres, uniquement occupée de sa maison, tâchant d'oublier les foiblesses dont elle étoit le prix, embellissant les plus voluptueux cabinets, et épuisant l'industrie des artistes pour fournir aux caprices d'un luxe nouveau. Cette premiere entrevue fut très-décente, mais en promit de plus familieres : et les adorations de la cour annoncerent à M. Bossuet qu'il avoit été dupe, et qu'il avoit fait ce que Vardes ou Lauzun auroient rougi de faire. Me. de Montespan le consola du ridicule, en lui jurant qu'elle seroit toujours cruelle ; et le roi l'en récompensa, en lui destinant la charge de premier aumônier de Me. la Dauphine.

Madame de Maintenon ne pouvoit approuver ce retour : à la vérité, les deux amants se voyoient sans impures privautés : mais si c'est l'action qui fait le scandale, c'est le sentiment qui fait le crime. Les rigueurs de madame de Montespan tenoient à un principe d'ambition qui outrageoit la vertu, dont elles avoient

l'apparence : et tous les gens de bien craignoient ces artifices de coquetterie, donnés comme un effet des conseils du christianisme : ils redoutoient l'ascendant d'une femme, qui sauroit enivrer le prince d'amour, et le pénétrer de respect.

Déja la considération étoit sans bornes. La reine en donnoit l'exemple : Me. de Richelieu soutenoit les plus folles prétentions : Me. de Montespan passoit nettement devant toutes les duchesses ; et les honneurs, qu'elle avoit rejettés comme des flatteries tant qu'elle avoit été coupable, elle les exigeoit comme des droits, depuis qu'elle ne l'étoit plus. Tout plioit devant une sujette, qui ne paroissant en public qu'avec l'appareil le plus pompeux de la royauté, avoit toujours quatre gardes du corps aux portieres de son carrosse : faste qui étonnoit la nation, comme si elle eût oublié que le parlement complimenta par députés, Henri IV, sur la mort de la belle Gabrielle.

Dans ce triomphe extérieur, on remarquoit un fond de tristesse ; le roi en faisoit assez pour indigner Me. de Maintenon, et pas assez pour satisfaire Me. de Montespan. Tous les plaisirs étoient préparés pour Fontainebleau. Turenne meurt. Le peuple crie que c'est Me. de Montes-

pan qui l'a tué, et que Dieu manifeste sa colere contre la femme qui fait pécher le roi, qui épuise les finances, et qui bâtit un palais de la plus pure substance des citoyens. Ces murmures sont répétés à la porte du roi, par des hommes qui en rient et les désapprouvent, et par des femmes qui envient et maudissent Me. de Montespan.

Le roi la consola de ce déchaînement, en donnant le bâton de maréchal de France à Vivonne son frere, qui le mérita un an après par la défaite des flottes espagnole et hollandoise à la rade de Palerme.

Louis mettoit entre sa femme et sa maîtresse une différence, dont il eût rougi le premier, si la passion n'eût aveuglé le prince le plus fidele aux bienséances : la reine perdit un jour la messe et mille écus. « Calculons, combien c'est par an, lui » dit le roi. » Il ne calculoit point avec Me. de Montespan.

Celle-ci répondoit à toutes les bontés de la reine, en lui tendant sans cesse de nouveaux pieges : tantôt elle l'alarmoit par de faux avis ; tantôt elle l'entraînoit à des parties, où il étoit bon qu'elle ne fût pas ; souvent elle la retenoit à l'hoca jusqu'à deux heures après minuit : ensuite elle faisoit observer au roi ce que c'étoit

qu'une dévote. (1) La duchesse de Richelieu étoit l'instrument de toutes ces perfidies : et quelle étoit la récompense de cette dame d'honneur ? Quelques billets que le roi lui écrivoit de l'armée, qu'elle montroit comme fort tendres, et qui n'eussent paru qu'obligeants, si madame de Maintenon eût montré ceux qu'elle recevoit.

Madame de Montespan étoit fort embarrassée entre les conséquences des faveurs et les dangers du refus ; entre la crainte de les prodiguer, et la crainte qu'on n'en cherchât ailleurs. Le roi comptoit pour rien les péchés du cœur ; mais il ne se faisoit pas la même illusion sur ceux de la chair. Pour elle, un capucin lui avoit ôté tous ses scrupules, en lui nasillant ces paroles : *Femme, beaucoup de péchés vous sont remis, parce que vous avez beaucoup aimé.* L'ordre le plus austere de l'église fournira donc toujours les confesseurs les plus relâchés ! (2)

Me. de Maintenon voyant qu'elle n'avoit pu obtenir une rupture entiere, vou-

(1) Lettre de Me. de Maintenon à Me. de Dangeau ; c'est une de celles qu'on a retranchées du recueil.

(2) Manuscrit de l'évêque d'Agen.

loit du moins que Me. de Montespan s'en tînt à l'amitié ; mais elle ne pouvoit l'y résoudre : tant de charmes encore et tant d'orgueil se réduisoient difficilement à la seconde place, qui, d'ailleurs, lui paroissoit bien moins stable que la premiere. Il falloit pourtant se déterminer ; car le roi demandoit une décision avec de froides instances, qui annonçoient des desirs plus vifs que directs. Madame de Montespan, consumée sans doute des mêmes feux, prit le parti de pécher encore, et de régner.

---

## CHAPITRE VI.

*Voyage de Barege.*

MAdame de Maintenon partit de la cour sans regret, et goûta enfin le plaisir d'être maîtresse d'elle-même. Le roi donna ses ordres au maréchal d'Albret, gouverneur de Guyenne, sur les honneurs qu'on devoit rendre à son fils. J'ai cette lettre : il lui parle de madame de Maintenon avec l'embarras d'un homme qui commence à l'aimer, et qui sait que le maréchal l'a aimée. Le duc du Maine fut reçu à Bordeaux comme l'au-

roit

roit été monseigneur : son pere vouloit peut-être accoutumer les peuples à l'élévation qu'il lui préparoit. Au milieu de tous ces honneurs, madame de Maintenon ne put se défendre d'un mouvement de tristesse, à la vue du château-Trompette; et comparant ce qu'elle étoit à ce qu'elle avoit été : » Voilà, dit-elle, à M. » d'Albret, où j'ai été (*) élevée; mais » je vous assure que je connois une plus » rude prison; et mon lit n'est pas meil» leur que mon berceau. »

A quelques instants de plaisirs succéderent des siecles de peines. Dix-sept accès de fievre mirent le duc du Maine à l'agonie. Mad. de Maintenon désolée, attendoit sa mort, et demandoit la sienne propre : quelle nouvelle à porter au roi! qu'attendre de madame de Montespan, en lui présentant le cadavre d'un enfant si précieux? et quelle perte pour elle-même, pour le cœur le plus sensible!

Fagon, ou la nature, tirerent le prince de cet état; et voilà le commencement de la fortune de ce médecin, qui suivit

(*) « Cela est évidemment faux, dit Mr. de V..., Tome VI, pag. 208. Elle avoit été élevée à Niort.

les progrès de celle de madame de Maintenon, toujours plus charmée de sa discrétion, de son savoir, et de sa probité.

Les bains de Bagnieres et de Barege, tour-à-tour éprouvés, et d'abord infructueux, fortifierent enfin la jambe du duc du Maine. Madame de Maintenon rendoit compte directement au roi de l'état de son éleve : ses lettres plaisoient beaucoup; et ses soins pour l'enfant chéri, faisoient valoir cet agrément et ce naturel, qui effacerent la prévention du roi contre le bel-esprit.

Au retour, elle passa par le Poitou, vit tous ses parents, en fut reçue comme étant dans la faveur; leur en sut gré comme si elle y avoit toujours été; se réconcilia sincérement avec ceux qui avoient usurpé son bien, renoua avec les Villettes qui l'avoient oubliée depuis sa conversion, paya la pension qu'elle devoit aux Ursulines de Niort, apprit qu'elle étoit d'une des meilleures familles de la province, et n'en fut pas plus vaine.

Madame de Montespan et l'abbesse de Fontevrault, entraînée par le poids de la faveur, allerent au-devant du prince. Le bruit courut que madame de Maintenon étoit disgraciée, et que madame de Montespan avoit ordre de le lui dire, et

madame de Fontevrault, de la consoler ; on n'en douta plus, quand on apprit toutes les brouilleries secrettes, qui, depuis deux ans, aigrissoient la favorite et la gouvernante. (*) Mais cette démarche de madame de Montespan étoit bien moins un empressement pour son fils, qu'un hommage rendu à madame de Maintenon, dont l'amitié lui devenoit nécessaire, parce que l'absence avoit augmenté son crédit.

Rien ne fut plus agréable que la sur-

(*) « Je veux vous faire voir un petit dessous » de cartes qui vous surprendra : c'est que cette » belle amitié de Quanto avec son amie qui » voyage, est une véritable aversion, depuis » deux ans ; c'est une aigreur, c'est une anti- » pathie : c'est du blanc, c'est du noir. Vous de- » mandez d'où vient cela ? c'est que l'amie est » d'un orgueil qui la rend révoltée contre les » ordres de Quanto : elle n'aime pas à obéir ; » elle veut bien être au pere, et non pas à la » mere ; elle fait le voyage à cause de lui, et » point du tout pour l'amour d'elle ; elle rend » compte à l'un, et point à l'autre : elle gronde » l'ami d'avoir trop d'amitié pour cette glorieuse. » Ce secret roule sous terre depuis plus de six » mois : les amis de l'amie en sont fort affligés ; » et l'on croit qu'il y en a deux qui ont senti cet » hyver le contre-coup de cette mésintelligence. » Lettres de Sévigné, du 7 août, 1675.

prise ménagée au roi : il n'attendoit le duc du Maine que le lendemain ; il le vit entrer dans sa chambre, marchant bien, mené seulement par madame de Maintenon : ce fut un transport de joie : " Ah ! » Madame, lui dit-il, quel plaisir vous » me faites ! » paroles qui la récompenserent de toutes ses peines ; car il ne sort guere que des louanges seches de la bouche des rois.

On sut bientôt à la cour ce remerciment si simple et si naturel. Louvois, aussi ardent à rechercher la faveur des femmes, qu'à détruire celle des hommes, courut chez madame de Maintenon, et fut suivi de tous les courtisans ; les uns lui baisoient la main, les autres la robe ; et elle se moquoit d'eux tous. La bassesse n'étouffe point la malignité; et le flatteur apperçut et critiqua quelques mouvemens de joie, et peut-être d'orgueil, qui échapperent à la femme qu'il venoit d'adorer. (1)

(1) " Je suis étonnée de ce qu'on m'apprend „ de Me. de Maintenon : on dit qu'elle est changée, qu'elle n'est plus si fort l'admiration de „ tout le monde, et que le proverbe a fait „ son effet en elle. Cela fait faire des réflexions „ morales et chrétiennes à ma petite amie de „ Coulanges. „ Lettres de Me. de Sévigné, de novembre et de décembre 1675.

## CHAPITRE VII.

*Madame de Maintenon demeure à la cour.*

DE retour à la cour, elle y retrouva les mêmes scandales, les mêmes plaisirs, et les même sujets de peines : les petites intrigues et les grandes injures recommencerent de part et d'autre ; on se qùereloit sans raison, on se raccommodoit sans amitié : madame de Montespan, trop capricieuse pour n'avoir pas de grands torts, trop grande pour les avouer ; madame de maintenon, trop sensible pour les pardonner, trop impatiente pour les souffrir.

On est surpris de voir des dissentions, des plaintes, des reproches éternels, et déja une espece de rivalité entre deux femmes, dont la condition étoit si différente. Mais si madame de Montespan avoit l'avantage de la premiere place, madame de Maintenon avoit celui d'une incorruptible vertu. L'intervalle qui étoit entre elles, étoit comblé par l'estime du roi. A la ville, les rangs sont marqués par les charges et la naissance ; à la cour, par la seule faveur ; et l'espece de faveur,

dont madame de Maintenon jouissoit, étoit propre à l'enorgueillir, comme celle de madame de Montespan étoit propre à l'humilier. Il n'étoit donc pas étonnant, que l'une repoussât vivement les insultes de l'autre, et qu'elle prétendît au moins à l'égalité, dans un pays où un coup d'œil du prince éleve la servante, anéantit la maîtresse.

Madame de Montespan vouloit que la reconnoissance engageât Me. de Maintenon à tout endurer. Mais les bienfaits avoient été si souvent reprochés par l'une, et payés par l'autre de tant de soins et de services, tant d'outrages en avoient annullé les droits, tant de congés demandés avoient mis celle qui avoit reçu au niveau de celle qui avoit donné, qu'il n'étoit pas possible que madame de Maintenon se contînt dans ces scenes vives, où l'ame la plus douce et la plus reconnoissante paroît la plus ingrate, et se révolte contre le bienfait qui la foule aux pieds. Qui se permet de tout dire, donne le droit de tout répondre. Ainsi, sans oublier tout ce qu'on devoit à madame de Montespan, on pouvoit quelquefois relever l'amour-propre qu'elle écrasoit, ou par jalousie, ou par humeur. « Est-ce, « lui dit-elle un jour, est-ce à une pe-

tite gouvernante de mes enfans à me
» contredire ? S'il est honteux d'être leur
» gouvernante, répondit madame de
» Maintenon, que sera-ce d'être leur
» mere ? »

Comment, après des altercations si fortes et si fréquentes, ces deux femmes pouvoient-elles se revoir ? elles passoient sans cesse de la réconciliation aux brouilleries, et des brouilleries à la réconciliation. Il falloit, ou que madame de Montespan eût des caprices excessivement injustes, et assez de justice pour les réparer ; ou que madame de Maintenon eût cet ascendant qu'une femme qui a des mœurs, a sur une femme qui est affligée d'en manquer.

Louis, déja rassasié, paroissoit ne plus tenir à l'amour, que par la crainte ; delà de nouvelles aigreurs de madame de Montespan, qui soupçonne madame de Maintenon de donner, ou des conseils trop sages, ou un exemple trop dangereux. Tantôt Louvois est député pour les engager à s'aimer ; tantôt le roi lui-même les conjure de ne se point haïr. » Il m'est
» plus aisé, disoit-il, de donner la paix
» à l'Europe, que de la donner à deux
» femmes. »

Il étoit souvent le témoin et le juge de leurs démêlés ; et rarement madame de

Maintenon étoit condamnée : la femme dont on jouit, a toujours tort vis-à-vis de celle dont on ne jouit pas. Les ayant un jour trouvé fort échauffées, il voulut savoir le sujet de leur différent. « Si » votre majesté, dit madame de Main- » non, veut entrer dans ce cabinet, je » l'en instruirai. « Là, elle commença par une vive peinture de tout ce qu'elle avoit à souffrir, et finit par des instances de la dispenser de vivre davantage avec une dame qui étoit la dureté même. » La dureté, s'écria le roi ! eh ! toutes » les fois qu'on parle devant elle de quel- » que malheureux, je vois ses yeux se » remplir de larmes. Et moi, reprit-elle, » je vois que vous en êtes toujours épris : » Est-ce-là, Sire, ce que vous aviez pro- » mis à M. Bossuet, à la reine, à vos » peuples, à Dieu ? Elle pleure les mal- » heureux, et c'est elle qui les fait ! » Le roi la pria de ne point se retirer encore. » Il faut donc, dit-elle, que je dévore » le chagrin de passer ma vie entre deux » personnes, qui pechent tous les jours » sous mes yeux, et qui donnent à l'Eu- » rope le scandale d'une femme infidelle » à son époux, d'un homme ravisseur de » la femme de son prochain. » Elle lui représenta que l'honneur exigeoit sa re-

traite ; qu'enfermée à Vaugirard, elle n'avoit sacrifié que sa liberté ; mais qu'établie à la cour, elle sacrifioit sa réputation : que les gens instruits savoient quel rôle elle y jouoit ; mais que le public la pouvoit soupçonner d'être complice des désordres dont elle étoit témoin. Le roi l'assura que cet engagement ne seroit pas long, et eût sans doute bien voulu lui dire qu'il en projettoit un autre.

Madame de Maintenon lui étoit devenue aussi nécessaire, qu'elle l'étoit au duc du Maine. Depuis son retour de Barege, le roi étoit gai, et content de n'être plus dans le trouble ; déja il étoit d'un âge à chercher dans le commerce des femmes l'amusement plutôt que le plaisir ; il retrouvoit cette société, dont l'absence lui avoit montré le prix et le besoin ; il haïssoit les dévotes, et ne soupçonnoit pas madame de Maintenon de l'être. Le grand art de se posséder, l'art, plus difficile encore, de juger les hommes sans indulgence et sans cruauté, le talent de se conduire d'après des vues sûres et précises, l'habitude de tout remarquer et de profiter de tout ; voilà ce qui distinguoit madame de Maintenon de toutes les femmes qui cherchoient à lui plaire. Elle connoissoit le roi, et savoit l'amuser, le pre-

mier étoit facile, parce que le caractere étoit très-marqué ; le second étoit pénible, parce que le cœur étoit très-vuide, et le goût très-délicat. Elle ne se présentoit devant lui, qu'avec des graces, de la douceur, des inquiétudes pour le duc du Maine, des propositions pour les pauvres, une attention complaisante à des contes cent fois répétés, et l'air d'un goût vif et nouveau pour les plaisirs uniformes. Elle paroissoit de jour en jour plus estimable ; chacune de ses vertus créoit dans le roi un sentiment : elle lui montroit une conduite sans tâche, une piété sans scrupules ; et ce fut en lui en cachant une partie, qu'elle la lui enfin goûter toute entiere.

Quelles étoient ses vues ? celles des esprits droits, vains, et foiblement ambitieux, d'être regrettée de la cour, si elle en sortoit, et d'en être considérée, si elle n'en sortoit pas.

Elle consulta l'abbé Gobelin sur le dernier entretien qu'elle avoit eu avec le roi. L'abbé, comparant le bien qu'elle pouvoit faire à la cour avec celui qu'elle pouvoit faire à Paris, décida qu'elle pouvoit y demeurer. Le duc du Maine l'y attachoit, et l'estime du roi formoit un nouveau lien : mais quand elle se rapelloit les

fureurs de madame de Montespan, tout cédoit à sa sensibilité réveillée par ce souvenir. Elle expliqua donc ses répugnances: le directeur lui ordonna de la part de Dieu de les vaincre, lui dit qu'elle étoit appellée à sanctifier le roi, lui montra les desseins particuliers du ciel sur elle, attribua l'inclination naissante du prince à un miracle de la grace, comme si les moyens purement humains, qui l'avoient produite, ne suffisoient pas pour l'expliquer.

Rien ne flatte plus l'homme, soit dans la prospérité, soit dans les travers de la vie, que l'idée, peut-être injurieuse à la Divinité, d'une assistance immédiate de l'Être suprême. En des momens de ferveur, madame de Maintenon crut que Dieu la destinoit à convertir le roi. Pour être à portée d'y travailler, elle s'assujettit aux bizarreries de madame de Montespan, et son orgueil fut dédommagé par un orgueil plus grand, qui naissoit de la persuasion d'une influence particuliere du pere de tous les hommes sur les actions de quelques-uns de ses enfans.

Elle reprit avec ardeur l'éducation du duc du Maine; et l'abbé Gobelin prit sur lui une partie des soins et des scrupules, en engageant la Fontaine à faire

ces Fables qui vivront tant qu'il y aura des hommes et des enfans, et en promettant d'être parrain du premier prince que Me. de Montespan feroit.

---

## CHAPITRE VIII.

*L'année 1675.*

MAdame de Montespan, toujours hautte, imprudente et bizarre, à force de se faire craindre, cessoit de se faire aimer. Le roi vivoit avec elle dans cette contrainte, aussi fatale à l'amour heureux, que favorable à l'amour qui cherche à le devenir. Il étoit sans cesse occupé à prévenir par des soins et par des attentions fatigantes, ces emportemens qu'il est aisé de souffrir, et ces railleries piquantes qu'il est si difficile de pardonner.

De fréquentes douleurs de rhumatisme, que les bains de Bourbon et de Vichi n'avoient pu dissiper, aigrissoient l'humeur de Me. de Montespan, déja si inégale et si dépendante de toutes les variations de l'air. On ne l'abordoit, on ne la contredisoit, qu'avec d'extrêmes ménagemens. Des brusqueries imprévues

étoient le prix des complaisances propres à les détourner. Louis, souvent excédé et toujours patient, traitoit l'amour avec dignité, et ne répondoit aux reproches qu'en s'éloignant d'eux et de sa maîtresse. Seule, elle étoit agitée de toutes les inquiétudes d'une ambitieuse, mal-saine, dépitée d'avoir quarante ans, et incertaine de sa place. Elle voyoit qu'il ne falloit qu'un regard jetté sur une autre femme, et répondu par un autre regard, un mal de tête, une confession, un moment de repentir ou de dégoût, pour la précipiter dans un cloître.

Au sortir d'un sermon où Bourdaloue avoit dit la vérité sans fard et sans insolence, le roi alla chez Me. de Maintenon, déplora son aveuglement, gémit de ses foiblesses. Me. de Maintenon s'unit au Jésuite et à la grace; et depuis, Me. de Montespan n'eut du roi que ses besoins et ses égards. Bourdaloue prenant congé du roi : « Vous serez bien content de » moi, lui dit Louis : Me. de Montes- » pan est à Clagni. Dieu, répondit le » prédicateur, le seroit bien plus, si Cla- » gni étoit à quarante lieues de Versail- » les. » (*)

(*) Mém. de Me. du Perou, et de M. de Bouju.

Le zele du P. Bourdaloue n'avoit pas besoin d'être excité : c'étoit le religieux le plus sévere sur les mœurs, et sa conduite et ses sermons étoient la meilleure réfutation des lettres provinciales. Cependant Me. de Maintenon, et, à son exemple, Me. de Richelieu, avoient de fréquents entretiens avec lui : elles lui apprenoient le chemin du cœur du roi, l'armoient des traits qui pouvoient le frapper, et l'avertissoient des moments favorables pour combattre avec succès un ennemi, contre lequel un de ses compagnons étoit accusé de ne faire que son devoir au plus juste.

Les jalousies de Me. de Montespan tenoient le roi dans une gêne continuelle. Déja il lui avoit sacrifié toutes les filles d'honneur : on avoit soupçonné que pour sauver la réputation d'une d'elles, on les avoit toutes chassées ; mais il est certain que Me. de Montespan avoit trouvé que c'étoit une hydre que cette chambre des filles de la reine, et que le plus sûr étoit de la couper, et de les remplacer par des dames du palais d'une singuliere laideur. Mademoiselle de Guedani (1) parut à la

(1) Fille naturelle de Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enguien, et de la veuve du comte de Marans, légitimée, et mariée au marquis de Lassay.

cour, vive, douce, complaisante, glorieuse et folle : le roi parut s'en amuser, c'en fut assez pour irriter M^e. de Montespan. Mais ce n'est qu'une enfant, lui disoit le roi : Et ce sont, répondoit-elle, les enfants que je crains, et sur-tout ceux de l'amour.

La comtesse de Grammont (1), la même que son mari avoit oublié d'epouser à Londres, fit quelques essais sur le cœur du roi : on l'écarta facilement, en l'accusant de jansénisme ; car on ne pouvoit être hérétique et belle aux yeux de Louis.

Madame de Soubise se mit sur les rangs. Son mari lui ordonna de le suivre en Flandre : elle murmura de cet ordre ; le roi n'approuva point ces murmures, et elle obéit.

Une rivale étoit à peine vaincue, qu'il en falloit défaire un autre. Me. de Ludre convenoit naïvement de ses prétentions. Madame lui disant, en badinant avec un compas : « Oui, il faut que je creve ces » deux yeux-là, qui font tant de mal. » Crevez-les, madame, répondit-elle, » puisqu'ils n'ont pas encore fait tout ce- » lui que je voulois. » Elle étoit fort liée

(1) Elisabeth Hamilton.

avec Me. de Richelieu, sur qui tomba toute la fureur de Me. de Montespan. La duchesse se justifia, protestant qu'elle se repentoit trop d'avoir entretenu les premiers feux, pour en allumer de nouveaux. Me. de Maintenon dit qu'il n'étoit pas apparent que le roi aimât sérieusement une personne telle que Me. de Ludre, qui avoit des défauts si choquants. On lui répondit qu'elle ne connoissoit pas encore tous les caprices de ce cœur-là, que le roi préféroit le duc du Maine à tous ses enfants, parce qu'il boîtoit, et qu'il préféreroit Me. de Ludre à toutes les femmes, parce qu'elle bégayoit.

Ingénieuse à se tourmenter, Me. de Montespan trouvoit des sujets de jalousie dans le sein même de sa famille. Me. de Thianges envioit pour ses filles la place de sa sœur, et pour elle-même celle de Me. de Maintenon. Elle avoit donné dans la dévotion, et de si bonne foi, qu'un laquais lui présentant, à table, des liqueurs, elle dit : « Cet homme-là ne sait donc point » que je suis dévote. » Mais cet extérieur de régularité ne l'empêchoit pas d'être de toutes les intrigues. Elle étoit outrée de n'être plus admise aux entretiens secrets, et se plaignoit de la faveur de celle qui lui avoit succédé, comme d'une

usurpation. Ses deux filles, Me. de Nevers, et Mlle. de Thianges, depuis duchesse de Sforce, lui paroissoient dignes du premier rang. Elles étoient d'une beauté accomplie. Louis les mettoit de toutes ses promenades; ses desirs erroient de l'une à l'autre, et ne pouvoient se fixer: il aimoit celle qu'il voyoit; mais celle qu'il ne voyoit pas, lui paroissoit la plus aimable.

Madame de Montespan crut se garantir de ces pieges domestiques, en cessant de tenir le roi dans la contrainte, et en le rendant à la cour. A cette vie solitaire qu'elle s'étoit prescrite, succéda une vie dissipée. Les journées étoient partagées entre le jeu, la chasse, les fêtes et les spectacles. Tantôt elle jouoit en robe de chambre avec la reine, qu'elle éloignoit par un clin d'œil qu'elle jettoit sur la duchesse de Richelieu; tantôt couverte de pierreries, suivie de tous les courtisans, elle paroissoit dans tout l'éclat d'une beauté à étonner les ambassadeurs, à effacer ses nieces, à désepérer Me. de Maintenon.

Le roi partit pour l'armée de Flandres; et Me. de Montespan, pour les eaux de Bourbon: les dames briguerent l'honneur de l'y accompagner; elle reçut leurs ins-

tances avec le dédain d'une personne ennuyée de la servitude publique. Elle passa trois jours à Maintenon, où elle reçut deux couriers du roi qui inquiéterent fort la dame du château. Elle lui fit un mystere de ce que les lettres contenoient ; et Me. de Maintenon, qui vouloit bien quitter la cour, mais qui ne vouloit pas en être quittée, craignoit qu'on ne méditât sa disgrace dans sa maison même. Elle fut enfin rassurée par Me. de Montespan, plus capable d'une malice que d'une méchanceté.

Au retour du roi, les fureurs de Me. de Montespan et la faveur de Me. de Maintenon augmenterent. La reine n'oublioit rien pour dégoûter la premiere de la cour, et pour y retenir l'autre : elle les menoit quelquefois dans des couvents, l'une pour la désaccoutumer du monde, l'autre pour accoutumer le monde à elle. Un jour qu'elles étoient aux Carmélites, Me. de Montespan proposa une loterie, et fit apporter tout ce qui pouvoit convenir à des religieuses : ces saintes filles entrerent en scrupule : les agnus, les crucifix, les guimpes, les chapelets, toutes ces sacrées bagatelles leur parurent tenir quelque chose de la main impure qui les leur offroit : pour se rassurer, elle permirent à Me. de Montespan de payer les

lots, et prierent Me. de Maintenon de les distribuer. Sœur Louise de la Miséricorde gagna une Magdelaine. Me. de Montespan jettant les yeux sur l'image, en fut touchée : ces cheveux épars et déchirés, ces mains jointes, ces yeux épuisés de larmes, ce front plein de confusion, d'amour, de crainte, d'espérance, la présence de la Valliere, qui étoit tout cela, la honte d'être ce que la Valliere avoit été, un premier desir d'imiter dans sa pénitence celle qu'elle avoit plus qu'imitée dans ses égarements, l'espoir de conserver, comme elle, les charmes de sa beauté, ou de la relever par ce que l'affliction a d'intéressant, le silence de l'assemblée attentive aux progrès de ces réflexions, ou étonnée des artifices de la grace, jetterent Me. de Montespan dans un trouble, mal dissimulé par une gaieté forcée, et augmenté par les questions qu'elle fit à Me. de la Valliere : « Tout de bon, lui dit-elle, » êtes-vous aussi satisfaite qu'on le dit ? » « Non, répondit la carmélite, je ne suis » point satisfaite, mais je suis contente. » Et vous, Me. ? » « Pour moi, repartit-elle, » je ne suis ni l'une ni l'autre. » « Et voilà, » interrompit Me. de Maintenon, la diffé- » rence entre Magdelaine pénitente et » Magdelaine pécheresse. » Me. de Mon-

tespan déconcertée mit fin à une loterie où tous les billets noirs étoient pour elle. Mais en se retirant, elle tint les propos les plus légers avec une joie affecteé, et demanda à Me. de la Valliere ce qu'elle diroit de sa part au frere de Monsieur : » Tout ce que vous voudrez : „ répondit-on avec la vivacité d'une amante et l'indifférence d'une carmélite.

Madame de Maintenon obtint enfin la permission de passer un mois dans sa terre. Elle y mena, non ces amis de quatre jours, qui, dans les autres, n'aiment qu'eux-mêmes, mais ces anciennes connoissances à qui elle fut toujours fidelle : Montchevreuil, la Tourte, Nantouillet, Barillon, Coulanges, sages aimables, en qui la probité ne nuisoit point à l'enjouement. Courtin voulant être de cette partie, Me. de Maintenon lui dit qu'elle n'avoit point de logement pour ses valets. « Ah ! Madame, répondit Courtin, quand on est à » la cour, on a des logements pour des » valets, et l'on n'en a point pour ses » amis. »

Quelques-uns l'acccusoient de se rendre inaccessible à tous ceux qui pouvoient ou lui rappeler sa jeunesse, ou recourir à son crédit ; d'autres attribuoient son goût pour la retraite au dessein d'éloigner d'elle

ses amis et ses parents. Ceux qui l'estimoient le plus, étoient surpris d'une humeur si sauvage, suspendoient leur jugement, et s'écrioient : à qui se fiera-t-on désormais, s'il est vrai que cette bonne tête n'a pu résister au tourbillon de ce pays ?

Ces plaintes augmentoient son goût pour la solitude. Elle se déroboit aux empressements de ces hommes injustes, dont les prétentions et les importunités décelent l'amitié mercenaire. Lasse d'être adorée, elle se renfermoit à Maintenon ; chassée par les murmures qui l'y poursuivoient, elle reparoissoit à la cour, où elle ne trouvoit que des courtisans prosternés et des amis mécontents. Son orgueil étoit moins flatté des respects des uns, que sa droiture n'en étoit révoltée, et les injustices des autres lui donnoient moins d'indignation que de chagrin.

Elle étoit consolée par les bontés du roi, qui parloit d'elle comme de sa seconde, et quelquefois comme de sa premiere amie : mais peu s'en falloit que le flatteur, à force de les répéter, ne les lui fît haïr. Tout paroissoit soumis à son empire ; elle disposoit de madame de Richelieu, qui la forçoit à se prêter aux complaisances des dames ; l'une lui ap-

portoit ses gants, l'autre tenoit le pot à pâte à genoux devant elle, et mouroit d'envie de baiser ses belles mains; celle-ci la déshabilloit, celle-là l'endormoit; toutes s'acharnoient à lui plaire et à l'accabler. Me. de Richelieu lui soutenoit qu'elle ne devoit remercier, ni saluer personne: « Oubliez, lui disoit-elle, ce » que vous avez été, si vous voulez le faire » oublier aux autres. » Madame de Maintenon n'étoit pas long-temps dans cette ivresse; elle se jouoit de sa dignité et rioit des ingénieuses bassesses des femmes, et de son indulgence à les tolérer.

Cependant on raisonnoit à Paris: un voyage de Monsieur à Maintenon, une courte absence de madame de Montespan, causée par un caprice, par l'ennui de l'étiquette, par un dérangement de santé, donnoient lieu à des conjectures infinies. On vouloit tout expliquer, les larmes, les bouderies, les joies, les affectations; on observoit avec prévention, on jugeoit de même; on voyoit des rayons de lumiere sur le visage de madame de Maintenon, des nuages sur celui de madame de Montespan. Les uns souhaitoient un changement, les autres le craignoient; la plupart assuroient qu'il étoit déja fait: quelques-uns accu-

soient la reconnoissance de madame de Maintenon ; personne n'accusoit sa vertu. Madame de Sévigné, témoin de ces raisonnements, nous les a tous conservés ; madame de Maintenon n'y est pas même soupconnée d'aspirer à la place de madame de Montespan ; on la voit s'élever plus haut ; mais sans projet, sans efforts, et sans foiblesse. Il falloit que sa réputation fût bien établie, pour n'avoir pas même été effleurée, dans un pays où les actions échappent quelquefois à la critique, et presque jamais les intentions à la malignité.

Madame de Montespan, persuadée que la faveur apparente fait souvent la faveur réelle, rassembloit tout ce qui lui restoit de pouvoir sur le cœur du roi, pour regagner tout ce qu'elle avoit perdu ; elle affectoit une extrême gaieté au milieu du plus violent désespoir ; elle paroissoit sûre de ses charmes, quelque mécontente qu'elle en fût : tantôt une parure négligée montroit sa confiance ; tantôt une parure triomphante disoit combien elle étoit fondée. Un jour elle recevoit avec indifférence les hommages de son amant ; un autre, elle appuyoit familiérement la tête sur l'épaule du roi, d'un air à dire : je suis mieux que jamais.

## CHAPITRE IX.

*L'année 1677.*

Le roi combloit tous les jours de marques d'estime madame de Maintenon. Dans les collations qu'il donnoit à la campagne, il ne se mettoit point à table, et servoit toutes les dames, quoique son empressement n'eût qu'un seul objet ; il craignoit les regards jaloux de la maîtresse qu'il avoit, et la sévérité de celle qu'il vouloit avoir.

Madame de Montespan s'apperçut de tout ce qu'on lui cachoit : les jalousies furent vives ; mais la jalousie empêcha-t-elle jamais rien ? Elle n'osa accuser Me. de Maintenon d'aimer le roi : elle l'accusa d'en être aimée, priva son amant des plaisirs, et lui reprocha moins sa passion que son péché. Le roi, qui trembloit qu'on ne trouvât cette liaison ridicule, fut charmé de voir qu'on ne la jugeoit que criminelle. Il fut dispensé d'un aveu formel ; sûr d'être cru, en ne niant que foiblement : et madame de Montespan, à force de fureurs et d'imprudences, rapprocha

procha deux cœurs que la bienséance sembloit éloigner. Madame de Maintenon n'eût peut-être jamais su que le roi l'aimoit, si madame de Montespan ne le lui avoit appris : celle-ci eût dû éloigner cette idée, et, par des railleries et des mépris, la renvoyer dans la classe des impossibilités.

Louis n'avoit point encore renoncé à cette conquête ; il se promettoit de tout oser, et n'avoit pas même la force de rien dire. Éloigné de madame de Maintenon, il ne lui paroissoit pas possible qu'elle résistât ; en la voyant, il n'avoit plus le courage de l'attaquer : les espérances que son rang lui donnoit, étoient détruites par la timidité qu'inspire la présence de la vertu ; et l'amant n'étoit jamais de l'avis du roi.

Cependant, à une partie de chasse, il s'écarta de sa suite, et alla surprendre madame de Maintenon dans son château ; il y avoit un moment qu'elle en étoit partie. Il crut qu'on le fuyoit, et ce soupçon releva ses espérances. Il y fut quelques jours après ; mais il y vit combien le respect aide mal les desirs.

Madame de Montespan frémit de ce que ces galantes surprises lui annonçoient ; elle éclata encore contre l'ingratitude de madame de Maintenon, mais elle ne lui

reprocha pas de foiblesse. Elle est trop bien conseillée, disoit-on à Paris, pour lever l'étendard d'une telle perfidie, avec si peu d'apparence d'en jouir long-temps; si elle ouvroit le chemin à l'infidélité, elle ne serviroit que comme d'un passage pour aller à d'autres plus jeunes et plus belles. Voilà ce que disoient ces curieux, instruits à demi, féconds en conséquences, incapables d'attribuer à la sagesse tout ce qui peut être attribué à l'intérêt, et accoutumés à se venger de la faveur par la médisance. Me. de Maintenon, tranquille au milieu des agitations qui troubloient la cour, paroissoit à ses amis n'y jouer aucun personnage, et au roi, supérieure à toutes les passions; aussi madame de Montespan le prioit-elle de se défier de cette prude, dont elle ne s'étoit pas assez défiée elle-même.

Elle se pressoit de jouir du peu de temps qu'elle avoit encore à régner. Jour et nuit appliquée à lui ôter le goût des plaisirs, elle prétendoit l'arracher à toutes les femmes, en lui accordant ce que toutes ensemble auroient pu lui donner. Elle se livroit à tous ses desirs: ce n'étoit plus l'amour, c'étoient toutes les fureurs de la passion.

Madame de Maintenon, qui, en voyant

le vice de plus près, apprenoit à le haïr davantage, ne concevoit pas comment madame de Montespan osoit lever la tête et braver le mépris public; elle gémissoit de la voir accusée, sans rougir, de fragilité par ses couches, et de persévérance dans le mal par des grossesses nouvelles; et de voir le roi ne donner aux affaires de son état, et aux besoins de son peuple, qu'un corps épuisé, un esprit affoibli, et, pour ainsi dire, le reste de son être.

Me. de Montespan ne détacha Louis que d'elle-même, et lui donna le goût du vrai bonheur, en lui montrant le vuide des faux plaisirs. Il perdit le peu d'estime qui lui restoit pour une maîtresse si emportée : ces charmes, autrefois sûrs de le réveiller, le trouvoient maintenant anéanti, et il étoit presque aussi exempt des surprises des sens, que de celles de l'amour. Si l'habitude le rappelloit quelquefois vers celle qui lui avoit ôté le sentiment, il avoit besoin d'une image étrangere pour se ranimer : il trompoit son cœur par une illusion volontaire; et dans les bras de Me. de Montespan, il ne sacrifioit plus qu'à madame de Maintenon.

Mademoiselle de Tours et monsieur le comte de Toulouse, furent les derniers fruits de ces plaisirs forcés. Louis

fut si honteux d'avoir violé la promesse qu'il avoit donnée à ses peuples, que madame de Montespan en accoucha aussi secrétement que des premiers. Madame de Maintenon ne voulut point se charger de leur éducation; et le pere et la mere furent charmés de ce refus : l'un dans l'espérance qu'elle auroit plus de temps à lui donner; l'autre, dans l'idée qu'étant moins attachée à la cour, elle en sortiroit plutôt. Ces enfants furent cachés et nourris chez madame d'Arbon, femme de l'intendant de monsieur le Tellier.

Le duc du Maine occupoit agréablement madame de Maintenon. Sa santé alloit mieux, et son esprit commençoit à tenir tout ce que madame de Maintenon en avoit osé promettre : il avoit des traits charmants; et sa gouvernante avoit su l'accabler de caresses et de soins sans le gâter, et lui inspirer de la modestie, sans rétrecir son ame. Voyant de sa fenêtre passer le duc de Montauzier un bâton à la main, il lui cria : *Haut la baguette, M. de Montauzier* : paroles qui peignoient cet homme austere. Le prince de Condé se plaignoit du bruit que le petit duc faisoit en jouant : « Plût à Dieu, monsieur, que » j'en fisse autant que vous! » Madame de Maintenon l'exhortant à se corriger

de quelques manieres hautes, et lui citant l'exemple du roi, qui avoit plus de politesse que lui : » Cela lui est bien aisé, « répondit le prince : il est si sûr de son « rang! et moi j'ignore quel est le mien. » Ces premieres étincelles d'esprit tomboient sur un cœur déja embrasé pour la gouvernante, qui, par des minuties, alloit à la grandeur.

Fagon conseilla un second voyage à Barege. Le roi en dispensa madame de Maintenon, qui aussi avide de la liberté, que Louis de la voir et de l'entendre, fit parler toute sa tendresse pour le prince qu'elle ne pouvoit se résoudre d'abandonner. D'Aubigné, alors à Coignac, signala son zele par la réception qu'il fit au duc du Maine; pendant le cours d'une longue vie, il ne donna que ce plaisir à sa sœur. On voit dans les lettres de madame de Maintenon, avec quelle joie elle se retrouva dans le sein de sa famille : elle ne vit pourtant que des parens pauvres, hérétiques ou ridicules; mais son goût ne s'étoit point gâté en se raffinant.

A Murçai, elle fit une découverte utile: elle y trouva les mémoires secrets de son grand-pere, et, dans le caractere de cet homme illustre, la plupart de ses défauts et de ses vertus; comme lui, elle étoit

franche, sévere, impatiente, désintéressée, incapable de servir les passions d'autrui. On eût dit que l'ame d'Agrippa d'Aubigné étoit passée dans le corps de sa petite-fille : nos qualités sont héréditaires ; et l'ordre de la succession n'est pas apperçu, parce qu'il n'est pas régulier. Ces mémoires servirent à madame de Maintenon à bercer le roi de contes assez jolis, et à lui faire entendre qu'elle n'étoit point née pour ce qu'elle avoit été. Les Mortemart, faits ducs et maréchaux de France par lui, étoient bien au-dessous d'un héros du temps passé. Il se prêtoit à toutes les idées qui donnoient de la dignité à l'objet de sa passion secrete, déja si respectable à ses yeux ; et il plaignoit d'autant plus madame de Maintenon des injustices du sort, qu'elle ne s'en plaignoit pas. Quel service l'abbé de Vertot, qui avoit ces mémoires, n'eût-il pas rendus à l'un et à l'autre, s'il les avoit publiés ? le grand-pere eût achevé d'effacer le mari.

Le roi souffroit des continuelles disputes qui s'élevoient entre madame de Montespan et madame de Maintenon : il avoit besoin de la premiere pour retenir l'autre ; car au moindre mécontentement, madame de Maintenon disparoissoit des parties, et l'ennui prenoit vîte sa place.

Il les réconcilia, et dressa un traité de paix, par lequel elles se promirent de s'aimer : elles le signerent, et ne se haïrent pas moins. La parole des femmes n'est pas plus sacrée que celle des rois; les hostilités recommencerent, mais avec plus de bienséance.

Madame de Maintenon se flatta d'appaiser la jalousie de madame de Montespan, en se renfermant avec le duc du Maine. Elle projetta de faire imprimer un recueil de ses thêmes; on en eût fait un fort joli de ses saillies; et tous ceux qui le voyoient, étoient surpris de le voir si boîteux et si avancé, si vif et si raisonnable. Ce livre parut sous le titre d'*Œuvres diverses d'un auteur qui n'a pas encore sept ans*. C'étoient quelques billets, qui tous avoient quelque chose de mignon et de fin, des traits d'histoire choisis, des réflexions, des maximes; voici une de ces maximes : *Quand je devrois parler contre moi-même, je le dirois; les princes sont ravis quand on leur fait des présents, et ne sont pas si aises quand ils en font.* Le Ragois y avoit mis mille choses brillantes; madame de Maintenon les supprima, et il n'y resta que les graces et la naïveté de l'enfance.

L'épître dédicatoire fit du bruit; elle

étoit tournée de la maniere la plus délicate ; le roi et sa maîtresse y étoient loués à l'excès, mais sans bassesse et sans fadeur. Bayle admiroit trois épîtres dédicatoires : il me semble, qu'après avoir lu celle-ci, on n'en peut admirer qu'une. Elle fut attribuée à madame de Maintenon : son nom n'étoit point au bas de l'imprimé ; mais quelle autre que la gouvernante du prince avoit droit de présenter ce livre à madame de Montespan, et de lui parler avec cet air de connoissance, ce ton de familiarité et d'intérêt ? Quelques-uns la trouverent trop bien faite et trop correcte pour être entiérement l'ouvrage d'une femme : mais l'éducation du duc du Maine lui avoit valu autant de lumieres, qu'elle lui avoit coûté de soins. Quelque porté qu'on soit aujourd'hui à soupçonner les femmes auteurs de n'être que les prête-noms d'hommes qui n'ont publié que des ouvrages inférieurs à ceux qu'on leur attribue, on n'ôtera point à madame de Maintenon la gloire de cette ingénieuse bagatelle, à présent que le recueil de ses lettres donne une idée de l'étendue de son esprit.

## CHAPITRE X.

### *Charles d'Aubigné.*

MADAME de Maintenon donna les premiers moments de sa faveur à sa famille ; elle aimoit son frere avec tendresse , elle n'oublia rien pour l'engager à relever le nom de d'Aubigné par quelque action d'éclat. Ce n'étoit point une amitié aveugle et indulgente ; c'étoit une amitié mâle , qui l'auroit guéri de ses défauts, si le tempérament n'avoit été plus fort que les conseils de sa sœur , et peut-être que la volonté du malade.

Charles d'Aubigné fit ses premieres armes dans le régiment du cardinal Mazarin , dont il fut enseigne , et dans celui du roi, où il fut lieutenant. Louvois , sans cesse importuné par madame de Maintenon , lui donna deux compagnies , une d'infanterie , et une autre de cavalerie , et le fit nommer au gouvernement d'Amersfort , petite ville de Hollande , que le roi venoit de soumettre.

Louis établissoit dans toutes les villes prises l'exercice de sa religion avec une hauteur qui ne pouvoit qu'indigner des

peuples, que la hauteur espagnole avoit fait libres ; on eût dit qu'il faisoit des conquêtes autant pour l'église que pour la France. Les officiers qui y commandoient, imitoient son zele ; et ceux qui étoient de la famille hérétique, l'imitoient le mieux. D'Aubigné se distinguoit à Amersfort, par son ardeur à convertir les calvinistes en les opprimant : il les traitoit avec cette inhumanité, si propre à faire haïr Rome et la France. La ville s'en plaignit au marquis de Ruvigny, député général des églises réformées. Me. de Maintenon, informée de cette conduite, écrivit à son frere une lettre, qu'on trouve dans ce recueil, et qu'à la honte du siecle il est encore nécessaire de rapporter ici : « Soyez, lui disoit-elle, favorable aux catholiques et ne soyez pas cruel aux huguenots. Ils sont dans l'erreur, mais dans une erreur où nous avons été nous-mêmes, où a été Henri IV, où sont encore plusieurs grands princes. J. C. a gagné les hommes par la douceur : c'est aux prêtres à convertir ; Dieu n'a point donné aux soldats charge d'ames. » Maximes semblables à celles qu'on admire dans la préface de de Thou. Me. de Maintenon trouvoit par saillie la vérité que de Thou trouvoit

par réflexion. Les honnêtes gens ignoroient alors le droit que le prince s'attribua depuis sur les consciences; ils n'imaginoient pas que l'église dût ramener ses enfants dans son sein par toutes sortes de voies, et contraindre par les fureurs de Dioclétien, ceux qui résistoient aux persuasions de St. Pierre; la tolérance n'étoit pas encore alors *un reste de protestantisme*. (1)

D'Amersfort, presque aussi-tôt abandonné que pris, d'Aubigné passa au gouvernement de Betfort en Alsace : il s'y fit aimer et s'y ruina : sa sœur paya ses dettes.

L'inquiétude suivoit par-tout d'Aubigné :

(1) Voilà le sens de la p. 182. de l'édit de Nancy : j'y parlois ironiquement : mon ironie étoit apparemment mal masquée : on prit le masque pour le visage, et l'on m'accusa de tous côtés d'être un apôtre de l'inquisition, que, Dieu merci, nul François ne déteste autant que moi. Eh! comment serois-je intolérant, moi qui ai un si grand besoin d'être toléré? Que les zélés lisent *l'accord parfait de la religion et de la politique*, livre que je ne puis m'empêcher de citer, comme un des meilleurs sur la tolérance civile, quoique l'auteur ne m'ait pas flatté dans sa préface : dans une seconde édition qu'on prépare, les petits défauts de la premiere seront, dit-on, remplacés par de nouvelles beautés.

il aspiroit aux emplois pour lesquels il n'étoit pas fait; et au-lieu de jouir de la médiocrité que le commencement de sa vie ne lui avoit pas annoncée, et que son mérite ne lui avoit pas acquise, il tourmentoit sa sœur pour l'engager à user en sa faveur tout son crédit. Me. de Maintenon tâcha de le rendre propre à la grandeur : mais tous ses conseils ne purent lui ôter ces airs bourgeois de magnificence, ces saillies de faux brave, ces manieres d'homme important, ces bisarreries d'humeur, ce goût pour la mauvaise compagnie, et mille ridicules qui rejaillissoient sur elle. Ne pouvant l'élever, elle voulut l'enrichir : l'un ne réussit pas mieux que l'autre. D'Aubigné dépensoit en un moment les sommes qui avoient coûté des mois entiers de sollicitation à sa sœur.

Ses mœurs n'étoient pas plus réglées que sa dépense. Il aimoit les femmes, et ses choix ne lui faisoient point pardonner ce penchant : il ne portoit ses hommages qu'à ces dégoûtants objets de la lubricité publique. Une de ses maîtresses lui donna un fils qui fut élevé à Maintenon, et qui mourut dans la misere (1); tant il fut incapable de tout.

(1) Il s'appelloit Charlot : il mourut en 1717.

Me. de Maintenon, voyant que l'âge ne corrigeoit pas son frere, crut que le mariage pourroit en faire un homme nouveau. Ses amis lui chercherent une femme, et Louvois même lui en offrit une. Il étoit sans biens; on lui donna le gouvernement de Coignac en Saintonge, qui valoit dix mille livres de rente. Il hésita long-temps entre les différents partis qu'on lui présentoit : et sa sœur étoit si indifférente sur son choix, qu'on ne pouvoit l'accuser d'aspirer à en faire un demi-seigneur, ni de chercher pour elle-même l'appui d'une grande alliance. D'Aubigné, après s'être offert à deux veuves riches et vieilles, dont l'une le trouva trop cher, et l'autre trop peu aimable, après avoir adoré une Mlle. Cavelier, et cent mille écus qu'elle avoit, et dédaigné une madame du Bourg, qui vouloit le ramener en Amérique, parut enfin s'attacher à Mlle. de Floigny : quinze ans, des graces, de l'amour, et cent mille francs de dot ne purent le fixer; sur le point de conclure, il rompit avec éclat. On lui proposa Mlle. Pietre, fille d'un procureur du roi et de la ville de Paris : (1) il l'épousa à l'insu de sa sœur, qui voyant le mal sans re-

(1) Voyez les pieces Justificatives.

mede, approuva ce mariage, comme si elle l'avoit négocié. Le défaut de naissance n'étoit pas ce qui l'affligeoit le plus; Mlle. Pietre n'avoit ni un esprit, ni une figure, ni des biens qui pussent justifier cette mésalliance : et jamais l'orgueil de Me. de Maintenon n'eut plus à souffrir, que le jour qu'il fallut présenter Me. d'Aubigné à Me. de Richelieu et à Me. de Montespan. Tout ce qui étoit à elle, sembloit s'opposer à son élévation; et dans ce pays où l'envie profite de tout pour tout renverser, on pouvoit avoir oublié un grand-pere proscrit, un pere perdu d'honneur, un mari burlesque; mais on voyoit un frere singulier, une belle-sœur ridicule, et des parents qui n'étoient bons qu'à être vus furtivement.

Tant qu'elle n'avoit prétendu qu'à une vie agréable, elle avoit cultivé tous ceux qui lui appartenoient. Mais dès que la fortune lui annonça une grande destinée, elle s'en éloigna insensiblement, et cessa de les voir, sans cesser de les protéger. Elle craignit d'être accablée par toute la noblesse du Poitou; déja on se vantoit de lui être allié sans l'être, et ses alliés prétendoient être de sa famille, et sa famille demandoit tout ce qui vaquoit. Madame de Maintenon mit à leur avidité les bor-

nes qu'ils auroient dû y mettre eux-mêmes, rendit leur état plus commode sans le rendre plus brillant, fit valoir leurs services sans fatiguer ceux qui pouvoient les récompenser, et se moqua de leurs murmures.

Pour les écarter tous, elle commença par ceux qui lui étoient les plus chers, et renvoya Mr. et Me. d'Aubigné à Coignac : ils revenoient de temps en temps à Paris d'où ils étoient chassés par tous les dégoûts qu'ils essuyoient à la cour. Cependant Me. de Maintenon entroit dans leurs besoins avec plus de bonté, que sa conduite sembloit n'en promettre; elle donnoit des avis, faisoit des affaires, protégeoit des entreprises, et son frere en recueilloit le fruit. Il y avoit dans cette maniere de s'enrichir, quelque chose d'ignoble, qui ajoutoit à son extrême répugnance pour le rôle de solliciteuse. Quoique les ministres et même le roi fussent instruits de ces marchés, on l'accusa de vendre sa protection, de mettre à l'enchere tous les emplois, de compter ensuite avec madame de Montespan, de placer ses deniers dans les banques étrangeres pour les garantir de toute recherche en cas de disgrace, d'avoir à Paris un bureau d'adresse où étoit marqué

le prix d'un mot dit à M. Colbert, d'un placet présenté au roi, d'une affaire commencée, d'une affaire faite. Le hasard, la prévention, ou un autre crédit, inspiroient-ils un mauvais choix au prince, ou au ministre ? c'étoit une suite de la vénalité de madame de Maintenon : c'étoit elle, qui, pour vingt mille écus, avoit fait Daquin, premier médecin ; Brunet, fermier-général, pour cent mille francs (1) ; c'étoit elle qui engloutissoit tout. Les mécontents devenoient frondeurs, et attribuoient les refus de la cour aux ressorts secrets que des concurrents plus riches avoient fait jouer : on n'a rien, disoient-ils, de madame de Montespan que par madame de Maintenon, et rien de madame de Maintenon que par argent. C'est ainsi que le peuple traitoit la femme la plus désintéressée et la plus bienfaisante de son siecle ; et c'est ainsi que nous traiterons toujours les favorites de nos rois.

Me. de Maintenon sur ces bruits, craignit qu'ils n'allassent jusqu'au roi, trembla que le soupçon ne fît la preuve, et refusa toutes les affaires qui lui furent proposées. Il est si naturel, quand on a été

(1) *Voyez les désordres de la cour de France.*

dans la misere, de craindre d'y tomber encore, Me. de Maintenon étoit si portée à l'économie, et le desir d'amasser est si lié à ce penchant, tant d'exemples autorisoient la vénalité, que ce désintéressement, qui paroît d'abord n'être qu'honnête, est réellement vertueux. Les femmes commençoient à vivre dans une basse familiarité avec les gens d'affaires; celles à qui le contrôleur-général, les intendants des finances, les fermiers-généraux échappoient, alloient ramper devant leurs commis; elles donnoient des avis; elles proposoient de nouvelles taxes; elles vendoient leur vertu; elles vendoient le sang du peuple, et la partie industrieuse de la nation étoit opprimée par la plus aimable.

Le roi surpris de ce que Me. de Maintenon ne demandoit rien, assigna souvent à son frere des gratifications sur des affaires accordées. D'Aubigné vint les dépenser à Paris. En vain Me. de Maintenon s'efforça de le renvoyer à Coignac; elle ne put rien gagner, ni par persuasion, ni par froideur. D'Aubigné joua tout ce que le roi lui avoit donné, et tout ce qu'il espéroit obtenir. Pontant un jour au pharaon, et mettant sur les cartes des monceaux d'or sans compter, le maréchal de Vivonne qui entra, dit: « Il n'y

» a que d'Aubigné qui puisse jouer si
» gros jeu. C'est, repliqua brusquement
» d'Aubigné, c'est que j'ai eu mon bâton
» en argent. »

Autant que Me. de Maintenon avoit d'attention à cacher sa faveur, autant d'Aubigné en avoit-il à la publier, comme si tout son mérite avoit été d'être son frere. Il tenoit des discours insensés, qu'on répétoit à sa sœur avec complaisance. Pour réparer ces imprudences, elle étoit obligée d'en imposer là-dessus à ses meilleurs amis : de sorte que Paris renvoyoit à Versailles des nouvelles qui jettoient dans l'incertitude les courtisans les plus curieux et les plus pénétrants.

Madame de Maintenon étoit affligée de n'avoir pas dans toute sa famille un homme qu'elle pût montrer. Le roi, qui, sur sa parole, avoit aimé d'Aubigné, le méprisa dès qu'il le connut, et l'aversion crût au point, que rien ne prouva mieux l'extrême ascendant de madame de Maintenon sur lui, que l'ordre du Saint-Esprit, et le gouvernement de Berry, donnés depuis à d'Aubigné. La Bruyere l'a bien peint dans ses caracteres : « L'or, dit-il,
» éclate sur ses habits ; la garde de son
» épée est un onyx ; il a au doigt un
» gros diamant qu'il fait briller aux yeux ;

» il ne lui manque aucune de ces curieu-
» ses bagatelles qu'on porte sur soi, au-
» tant pour la vanité que pour l'usage ; il
» ne se plaint non plus toute sorte de
» parure, qu'un jeune homme qui a
» épousé une riche vieille ; il faut voir du
» moins des choses si précieuses ! en-
» voyez-moi l'habit et les bijoux, je vous
» quitte de la personne. (1) Il arrive avec
» grand bruit, il écarte le monde, se fait
» faire place, il gratte, il heurte pres-
» que, il se nomme ; on respire, il n'entre
» qu'avec la foule : il faisoit envie, il
» fait pitié. (2) » En un mot, madame de Maintenon étoit l'idole de la cour, et le comte d'Aubigné en étoit le jouet.

---

## CHAPITRE XI.

*Madame de Maintenon parle au roi.*

DEpuis la naissance du comte de Toulouse, le roi voyoit avec indifférence madame de Montespan, qui, dans

(1) Chap II, du mérite personnel.
(2) Chap. III, des femmes, et chap. VIII, de la cour.

son dépit, s'en prenoit à ses couches, juroit de ne plus accoucher, et prenoit des mesures pour accoucher encore. Marsillac et Louvois, qui prevoyoient toujours à qui il faudroit obéir, avoient aidé la faveur de madame de Maintenon tant qu'elle ne leur avoit pas fait ombrage, et tâchoient de la renverser, depuis qu'ils en voyoient les rapides progrès. Madame de Maintenon n'auroit point été dans leur dépendance : et madame de Montespan étoit dans un état à intéresser leur pitié, et à reconnoître un service rendu. Ils se disoient pourtant, que si leurs efforts étoient heureux, sa reconnoissance ne leur seroit pas fort utile, parce que le roi, apparemment dégoûté, auroit désormais pour elle plus de considération que de complaisance. Mais rien n'est plus satisfaisant pour les gens en pouvoir et en faveur, tels qu'étoient Louvois et Marsillac; que de voir la place où l'on peut nuire, remplie par une femme qui ne peut ni nuire ni servir.

Me. de Maintenon étoit attentive à toutes les menées d'un projet, dont le premier article étoit de la perdre. Soit générosité, soit défiance de ses propres forces, on se bornoit à parer les coups qu'on lui portoit. Elle ne rompit point ouver-

tement avec ses ennemis et ne se mit pas dans la nécéssité de les perdre à son tour. Cependant ils paroissoient ne pas craindre une rupture, et sappoient sans ménagements une faveur, dont la singularité leur annonçoit les suites, et qui leur sembloit une violation de toutes les bienséances : car si l'ambitieux dédaigne les préjugés pour lui-même, ils le réclame sans cesse pour les autres.

Marsillac accabloit de ridicules Me. de Maintenon, et amusoit si souvent le roi de contes du cul-de-jate, qu'on voyoit bien qu'il ne craignoit pas d'offenser. Me. de Maintenon rougissoit, et réparoit vîte cette foiblesse, en riant comme les autres; le roi souffroit de la prétendue étourderie de Marsillac, et de la maligne joie de madame de Montespan, et sur-tout de l'embarras de madame de Maintenon. Scaron revint si souvent sur la scene, que le roi s'apperçut des vues du conteur, et témoigna par son sérieux, qu'on lui faisoit mal la cour; le respect qu'il avoit pour la femme, fit qu'il ne trouva plus le mari si plaisant. Soit pour l'endurcir contre toutes les idées que Scaron réveilloit dans un cœur délicat, parce qu'il n'étoit pas philosophe, soit pour n'avoir plus le visage à la torture, madame de Main-

tenon amena quelquefois dans le particulier la conversation sur *le malade de la reine*, parla moins de ses plaisanteries que de ses infirmités, et fit entendre qu'elle avoit été plutôt sa servante que sa femme. Le roi reçut sans peine ces impressions favorisées par l'amour.

Louvois attaquoit madame de Maintenon par un endroit moins sensible, mais plus dangereux. Il l'accusoit auprès du roi, d'entrer dans toutes les intrigues de la cour, par cusiorité ou par ambition. Il osa lui dire: » C'est madame de Mainte-» non qui fait tout, ou, du moins, qui » s'en vante. » Si ce mot avoit été cru, ce mot eût perdu Me. de Maintenon. Mais le roi, assez ombrageux pour détester une intrigante, l'étoit trop pour ne pas se défier d'un ministre. En approfondissant Me. de Maintenon, il vit, ou crut voir une extrême modération en elle, et une extrême jalousie en Louvois; de sorte qu'un sentiment d'équité s'unissant au dépit d'avoir été presque surpris, il devint inaccessible à tout ce qui auroit pu diminuer son estime pour elle. Il l'avoit soutenue contre Marsillac par compassion, contre Louvois par justice, contre madame de Montespan par goût: il la soutint contre tout le reste par honneur; et mada-

me de Maintenon n'eut auprès de lui d'autre défenseur que lui-même.

Elle espéroit plus que jamais de le convertir. Le dévot voit le doigt de Dieu, où le sage ne voit que celui de l'homme : elle attribuoit à un miracle de la grace, une indifférence assez ordinaire après une longue possession. Ces pieuses idées l'excitoient à suivre son projet, et à regarder toutes les occasions de l'avancer comme ménagées par la providence.

Le roi, ayant fait la revue de sa maison, en parut fort satisfait, loua beaucoup les mousquetaires, et observa que Me. de Maintenon étoit extrêmement sérieuse. Le soir, il lui en demanda la raison; car tout ce qui étoit d'elle, commençoit à l'intéresser. Me. de Maintenon lui répondit qu'elle n'avoit pu se défendre d'une pensée qui l'avoit assiégée durant toute la revue. Le roi la pressant de lui en faire confidence : » Je pensois, lui dit-elle en riant, que » tous ces mousquetaires étoient de francs » libertins, et que leur capitaine ne va- » loit guere mieux. » Le roi s'écarta de la compagnie, tout en plaisantant sur ce discours : elle le suivit; et quand elle ne fut plus à portée d'être entendue : » sire, lui dit-elle, raillez tant qu'il vous » plaira : mais, vous aimez vos mous-

» quetaires; si l'un d'eux avoit enlevé la
» femme de son prochain, si vous le sa-
» viez, j'en suis sûre, quand ce seroit le
» plus brave, quand il n'auroit ravi que
» la plus vile des créatures, cette nuit il
» ne coucheroit pas à l'hôtel. » Louis sentoit quelques scrupules, depuis qu'il ne sentoit plus d'amour : ces paroles achevèrent d'étouffer sa passion et de réveiller ses remords, qui s'accrurent au point de lui montrer Urie lui demandant Bethsabée, et lui reprochant de l'avoir volée pure, et la rendre souillée.

---

## CHAPITRE XII.

*Imprudence et chûte de Me. de Montespan.*

(1) MÉ. de Montespan n'oublioit rien pour se rétablir, et Louis, rien pour se dégager. Elle craignit que le comte de Toulouse ne lui eût laissé quelque incommodité qui inspirât au roi du dégoût. Elle eut l'imprudence de s'en éclaircir, et le roi, la cruauté d'en convenir. Il revenoit de la chasse, il étoit en sueur :

(1) An 1679.

madame

Me. de Montespan, encore plus outrée de la froideur avec laquelle on l'insultoit, que de l'insulte même, lui répondit avec emportement, qu'il pourroit bien souffrir ses défauts, puisqu'elle avoit si long-temps souffert les siens, et lui en reprocha un, que l'amour ambitieux tolere quelquefois, et que l'amour sensuel ne pardonne jamais. Ce trait perça le cœur du roi, et n'en put jamais être arraché. En vain Me. de Montespan à genoux embrassa ses pieds; on la releva, sans lui montrer ni haine, ni amour, ni pitié. Et depuis, la comparaison du mousquetaire se fit entendre à Louis dans toute son énergie.

---

# LIVRE SIXIEME.

## CHAPITRE PREMIER.

*Madame de Maintenon, dame d'atour de madame la Dauphine.*

LE (1) mariage de Monseigneur mit toute la cour en mouvement : il falloit former la maison de madame la Dauphine, et les premieres charges n'étoient pas les plus briguées. Le public disoit que madame de Maintenon seroit placée à surprendre. Elle n'a besoin, écrivit madame de Sévigné, que de son esprit pour monter à tout.

La duchesse de Richelieu, de dame d'honneur de la reine, fut nommée dame d'honneur de madame la Dauphine. Le roi la crut propre à régler la maison de la princesse, et à en bannir l'intrigue, parce que, y ayant vieilli, elle en connoissoit

(1) An. 1680.

mieux les détours, les périls, et l'inutilité. Mais, soit pour former Me. la Dauphine, soit pour balancer la dame d'honneur, il falloit une femme d'une vertu sûre, d'une fidélité incorruptible. Me. de Maintenon n'avoit pas encore acquis assez de considération pour remplir la place de dame d'atour : cependant elle ne pouvoit être mieux remplie que par elle. Le roi n'osoit la lui donner, ni l'en exclure : il étoit fort délicat sur les bienséances, et craignoit que sa cour n'en exigeât autant de lui, qu'il en exigeoit de sa cour. Madame de Maintenon n'y tenoit plus à rien : le duc du Maine avoit été remis au marquis de Montchevreuil, son gouverneur : il falloit, et récompenser ses soins par un établissement agréable, et opposer à son goût pour la retraite un devoir qui l'attachât au monde. Pour concilier ce qu'il devoit à son amour avec ce qu'il devoit à la décence publique, il créa une seconde charge de dame d'atour, contre l'étiquette du palais, qui n'en vouloit qu'une. Il l'offrit à Me. de Maintenon, avec toutes les graces qui peuvent donner du prix à un bienfait, et prévenir les refus de la modestie. La premiere fut donnée à la maréchale de Rochefort. Me. de Maintenon, confuse de de-

venir l'égale d'une dame d'un rang si supérieur au sien, pria le roi de la consulter, pour être rassurée sur la répugnance que la Maréchale pourroit avoir de servir avec elle. Me. de Rochefort répondit en femme pénétrée de reconnoissance pour celui qui lui avoit donné sa place, et d'estime pour celle qu'on lui avoit associée. D'autres prétendent que le roi avoit fait avec Me. de Maintenon le choix de la maison de Me. la Dauphine, et qu'elle nomma Me. de Rochefort dont elle s'étoit assurée. Quoi qu'il en soit, la cour ne parut pas étonnée de cette élévation. Le duc de la Feuillade, perçant la foule de ceux qui la félicitoient, lui dit : « Madame, je vous fais » mon compliment de ce nouvel hon» neur : car je n'y prétendois pas. »

Me. de Maintenon demanda (1) pour Me. de Montchevreuil la place de gouvernante des filles d'honneur, que le roi voulut conserver pour égayer la cour, que la dévotion et les dames du palais commençoient à rendre assez triste. Ce poste étoit au-dessous de la naissance de la marquise de Montchevreuil : le roi

(1) Lett. de Sévigné, 13 décembre 1676.

l'en dédommagea, en y attachant des honneurs particuliers, les entrées chez Me. la Dauphine, une place dans son carrosse, le premier rang dans la maison, le droit de faire le service au défaut des dames d'atour, et tous ces riens, qui sont à la cour des choses si importantes.

Les filles d'honneur furent choisies sans beauté : mesdemoiselles de Biron, de Laval, de Tonnerre, de Rambures. Depuis, on y joignit Mlle. Hamilton et Mlle. de Leuwenstein, étrangeres aimables, mais dont la naissance et les graces n'étoient pas le plus grand mérite.

Toute la maison de madame la Dauphine devoit aller la recevoir à Schelestadt. On se contenta de faire prendre les devants à la seconde dame d'atour et au premier aumônier. La princesse de Baviere ne put voir Me. de Maintenon et M. Bossuet, sans concevoir de l'esprit de la cour de France une idée prodigieuse qui s'évanouit à son arrivée. Elle en avoit beaucoup elle-même, aimoit les arts, et s'y connoissoit, mais sans être tentée de les protéger. Le roi lui disant un jour : « Vous ne m'aviez point dit, » madame, que madame de Toscane, vo- » tre sœur, étoit extrêmement belle. Puis- » je me souvenir, répondit-elle, que ma

» sœur a toute la beauté de sa famille, » lorsque j'en ai tout le bonheur ? » Elle avoit cette envie de plaire, qui, dans une particuliere, paroît coquetterie, et qui dans ce rang, supplée aux agréments de la figure. Sanguin avoit dit au roi : » Sire, sauvez le premier coup d'œil, et » vous en serez très-content. » Et Sanguin avoit dit vrai.

Madame de Maintenon n'étoit plus dans l'esclavage. En entrant chez Madame la Dauphine, elle quittoit madame de Montespan, qui n'eut plus lieu de s'écrier, comme elle avoit fait tant de fois : » Elle veut sortir de la cour ; qui l'en » empêche ? » Elle logeoit dans l'appartement de mademoiselle de Tours : le roi lui donna celui de madame d'Elbeuf, et quelques jours après, une chambre au-dessus de la sienne, pour être à portée de ces entretiens qui le délassoient des flatteries de ses courtisans, ou du verbiage de ses ministres. (1)

Elle avoit craint que sa charge ne l'obligeât à un faste, à des plaisirs, à une oisiveté, qui n'étoient pas de son goût. Mais madame la Dauphine n'aima que la

(1) Mém. de Mlle. de Montpensier.

solitude; et après les premieres fêtes, sa maison eut plutôt l'air d'un monastère que d'une cour : de sorte que madame de Maintenon put se livrer, sans singularité, à la vie retirée qu'elle avoit promise à Dieu et à l'abbé Gobelin.

Elle avoit craint aussi que son élévation ne parût ridicule, et qu'on ne se souvînt trop de son premier état. Mais cette tache étoit réparée par tant de modestie, et l'estime du roi justement méritée, l'effaçoit si bien, que ce choix ne fut désapprouvé que par Me. de Montespan, irritée que la veuve Scaron eût osé devenir son égale. Madame de Maintenon se conduisit à la cour, avec autant de dignité, que si elle y eût passé sa premiere jeunesse. Elle s'acquitta de ce petit tracas de dame d'atour, avec autant d'intelligence, que si elle ne fût pas née pour de plus grandes choses.

Avec cet heureux talent qu'elle avoit de gagner les cœurs, il ne lui fut pas difficile de captiver celui de sa maîtresse, toute impérieuse, toute inégale qu'elle étoit. La maréchale de Rochefort, toujours malade, la duchesse de Richelieu enfin ennuyeuse, lui laissoient le loisir de s'établir dans l'esprit de la princesse. Attentive à tout ce qui pouvoit augmen-

ter sa faveur, elle ne négligeoit point les offices les plus bas. Madame la Dauphine avoit une forêt de cheveux, qu'aucune de ses femmes ne pouvoit bien peigner : madame de Maintenon seule les démêloit, sans exciter de sensation douloureuse. Elle régnoit à la toilette, où le roi se rendoit souvent, moins par amitié pour Me. la Dauphine, que par goût pour la dame d'atour. « Vous ne sauriez croire, disoit-elle souvent depuis, combien le talent de bien peigner une tête a contribué à mon élévation. „ (1)

Elle perdit une discrétion contre Monseigneur. Elle lui envoya une canne, dont la pomme étoit une grenade d'or et de rubis. La couronne s'ouvroit : on voyoit le portrait de la princesse, et au-dessous : *Il piu grato nasconde*. On avoit fait autrefois cette devise pour la comtesse de Grignan. Elle paroissoit pour lors une hyperbole, et pour madame la Dauphine, ce fut une vérité. (2)

Madame de Maintenon voyoit tous les jours le roi, sans être grondée par ma-

(1) Mém. Msts. de madame de Bouju.
(2) Lett. de Sévigné, 31 mai 1680.

dame de Montespan. De part et d'autre, la haine étoit au comble. Madame de Montespan, irritée de la voir abordée avec une crainte respectueuse, conduire tout, recevoir des ministres, la cour que les autres leur faisoient, fit remarquer à madame la Dauphine, qu'elle n'étoit que le prétexte des assiduités du roi : et celle-ci s'étant plainte de ce que les visites les plus courtes qu'elle faisoit au roi, interrompoient toujours des tête-à-tête, qui paroissoient assez animés, madame de Montespan excita sa jalousie, et insista fort sur cette nonchalance avec laquelle le roi étoit assis dans une chaise longue, et sur l'affectation avec laquelle Me. de Maintenon se plaçoit toujours à l'autre bout de l'appartement : « La fa- » veur de votre dame d'atour vous sur- » prend : que seroit-ce, madame, si » vous saviez le premier tome de sa » vie (1) » ? Et là-dessus le cul de jatte, les placets importuns de la veuve, les amants, les services rendus, l'ambi-

(1) Lett. de Sévigné, 7 juillet 1680. Il y a une lettre de Me. de Coulanges à Me. de Sévigné, qui l'envoya à Me. de Grignan : elle expliqueroit bien des choses.

tion sous le masque de la modestie, l'ingratitude à la place de la reconnoissance, et tout ce que peut dire une femme désespérée d'avoir inutilement offert à toute la France le spectacle de son amour et de sa douleur.

Ces impressions ne s'effacerent jamais de l'esprit de Me. la Dauphine : elle eut toujours des égards pour Me. de Maintenon : elle ne l'aima jamais. Le roi fut si indigné de la malignité de sa maîtresse, qu'il l'exclut de la Médianoche, et madame de Maintenon cessa de la voir. En vain madame de Montespan parut étonnée qu'on lui fît un crime d'un récit si vrai de faits si publics : elle eût été disgraciée, si Mr. Colbert n'eût travaillé à une prompte réconciliation. (1) Cependant, incapable de modérer ses plaintes, elle publioit que le roi seroit bientôt las d'une femme qui lui gâtoit l'esprit. Mais persuadée que rien n'affoiblit plus le crédit, que de paroître mal avec les personnes qui en ont un certain, par-tout où elle trouvoit madame de Maintenon, elle lui parloit avec une si grande apparence de tendresse, que leurs démêlés

(1) Lett. de Sévigné.

étoient encore renfermés dans l'intérieur du palais. Obligée d'aller à une promenade ensemble : « Montons, lui dit-elle, » et ne soyons point les dupes de cet » arrangement-ci : causons de bonne amitié : au retour, nous reprendrons notre haine et nos différents. » Ce court armistice fut aussi-tôt violé que proposé. Madame de Montespan lui dit, qu'elle avoit rêvé, que *le chat gris* (1) étoit chassé, et qu'elle s'étoit raccommodée avec le roi dans l'appartement même de madame de Maintenon. « Et moi aussi, » j'ai des songes, répond celle-ci. Nous » (2) étions l'une et l'autre sur le grand » escalier de Versailles. Je montois, vous » descendiez : je m'élevai jusqu'aux nues, » et vous allâtes à Fontevrault. »

(1) Mlle de Fontanges.

(2) Remarques de M. de V. Tome VI, p. 199.

« Ce conte est renouvellé d'après le fameux » duc d'Epernon, qui rencontra le cardinal de » Richelieu sur l'escalier du Louvre, l'année » 1624. Le cardinal lui demanda s'il n'y avoit » rien de nouveau. *Non*, lui dit le duc, *sinon* » *que vous montez, et je descends.* Ce conte est » gâté en ajoutant que d'un escalier, on s'éleva » jusqu'aux nues, etc. »

Ces picoteries fréquentes les brouillerent enfin irréconciliablement. Madame de Maintenon redoutoit moins madame de Montespan, que l'abbesse de Fontevrault, qui, confuse et charmée des péchés de sa sœur, avoit décidé qu'il valoit mieux miner la dame d'atour en lui donnant des ridicules, que l'attaquer ouvertement en lui prêtant des noirceurs. Instruite des desseins de ses ennemis, elle y opposoit toute sa prudence. Mais souvent indifférente sur sa place, elle disoit : » S'ils échouent, nous en rirons : s'ils „ réussissent, nous souffrirons avec „ courage. „

---

## CHAPITRE II.

*La chambre ardente.*

MADAME la Dauphine devint grosse. La joie qu'en eut la cour fut troublée par un événement, qui prouve que nos mœurs n'étoient point encore adoucies.

Depuis que la marquise de Brinvilliers avoit été condamnée au feu, pour avoir fait l'essai de ses poisons sur la par-

tie la plus chere de sa famille, on ne parloit que d'empoisonnements. La frayeur s'étoit emparée de tous les esprits : on craignoit tous les parfums ; on ne se mettoit point à table sans trembler, on attribuoit toutes les morts subites aux poisons : les forfaits les plus difficiles à commettre étoient les plus aisément crus, et la nation la plus franche et la plus modérée dans ses ressentiments se soupçonnoit des vengeances les plus perfides et les plus cruelles : nous avons l'imagination trop foible pour l'intrépidité que demandent les grands crimes, et le cœur assez injuste pour en admettre tous les soupçons.

La Vigoureux et la Voisin, femmes qui avoient trafiqué des appas des belles indigentes, après que les leurs n'avoient plus trouvé de chalands, quitterent ce périlleux métier pour un autre plus périlleux encore, mais plus lucratif. Elles vendoient des quintessences de vénins éprouvés, aux femmes, aux filles, ennuyées de la longue vie de leurs maris, de leurs parents. Le peuple les consultoit comme magiciennes, les gens de la cour, comme empoisonneuses. D'abord, elles exercerent leur art sans éclat : ensuite, soit qu'elles fussent attirées par

l'avidité du gain, soit qu'elles se vissent protégées par le grand nombre des coupables illustres, elles rendirent publiquement leurs oracles, et distribuerent sans précaution leurs recettes. Paris avoit été alarmé des premiers bruits du crime : il fut indigné de l'impunité.

Madame de Montespan craignoit le poison comme toutes les maîtresses des rois : et Louvois avoit résolu de pousser à bout tout ce qu'il y avoit de grand en France. L'une et l'autre parlerent si fortement au roi, que la *chambre ardente* fut établie à l'arsenal, pour la recherche des empoisonneurs.

Le marquis de Louvois, qui croyoit à la magie, puisqu'il consultoit sur tous les événements de la guerre, un Cordelier fort instruit de l'avenir (1), donna des ordres secrets aux commissaires pour informer contre les sorciers de ses ennemis : il savoit combien Louis étoit délicat sur tout ce qui touchoit à la religion, et il vouloit se défaire par piété de ceux qu'il ne pouvoit perdre par justice. » Mais, dit un des juges à M. de

(1) Mém. Msts de l'évêque d'Agen, et lettres de Me. de Maintenon au C. de Noailles.

» la Reynie, nous ne travaillons ici que » sur des sortileges et des diableries, dont » le parlement de Paris ne reçoit plus » les accusations : notre commission est » pour les empoisonnements ; pourquoi » écoutons-nous autre chose? » La reynie fut surpris que, parmi des commissaires, il se trouvât un homme juste, et répondit : J'ai mes ordres. « Monsieur, lui » repliqua-t-on, la justice ne reconnoît » point de lettres de cachet. Qu'on fasse » une loi de ce qu'elles contiennent, et » nous obéirons comme vous. Jusques-» là, nous ne pouvons suivre que les » regles communes. »

Les plus grands seigneurs furent impliqués dans cette affaire. La Vigoureux et la Voisin soutinrent que leurs dupes étoient leurs complices. Madame la comtesse de Soissons fut accusée d'avoir demandé par quels charmes elle pourroit faire revenir un amant qui l'avoit quittée : cet amant étoit un grand prince, et ce grand prince depuis elle, n'avoit aimé que des catins. La magicienne avoit répondu, qu'il ne reviendroit jamais. La comtesse avoit repliqué : « Il s'en repen-» tira. » A la cour, on lui faisoit un crime de ces paroles indiscretes : à la ville, on disoit : ces questions et ces

menaces sont des bagatelles pour une Mancini. (1)

Madame de Soissons, peut-être pressée par ses remords, peut-être mal conseillée par ses craintes, partit précipitamment pour Bruxelles, et le lendemain, fut décrétée d'ajournement personnel. » J'ai bien voulu, dit le roi à » madame de Carignan, que madame de » Soissons se sauvât : mais peut-être un » jour en rendrai-je compte à Dieu et à » mes peuples. »

Le duc de Luxembourg, ayant appris que les commissaires avoient entre les mains un écrit signé de lui, par lequel il donnoit pouvoir à des sorciers de faire en son nom des conjurations pour évoquer le diable son bon ami, courut chez le pere de la Chaise, eut un long entretien avec lui, et delà se rendit à la Bastille, où il fut étroitement resserré. Il demanda un confesseur : on le lui refusa : on lui permit d'avoir un livre : mais au-lieu des commentaires de César, on lui donna la Vie des Saints. Le public le blâma de n'être pas sorti du royaume, avec protestation de revenir,

(1) Voyez les lettres de Mad. de Sévigné.

quand il seroit ajourné par ses juges naturels.

Mesdames de Bouillon et de Tingri furent citées à la chambre. Elles y parurent, accompagnées de toute leur famille. Elles étoient accusées de croire au diable, et de ne pas croire en Dieu. On prétendoit que la duchesse de Bouillon étoit allée chez la Voisin, appuyée sur M. de Vendôme son amant, et tenant par la main M. de Bouillon, et lui avoit demandé un peu de poison seulement pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avoit, et un expédient pour épouser un jeune homme dont elle étoit aimée. « Eh quoi, messieurs, dit ma- « dame de Bouillon à ses juges, vous » croyez ces miseres-là ? » Elle parut devant eux avec toute la fermeté d'un héros, et M. le duc de Luxembourg, avec tout l'abattement d'une femme. La duchesse fut punie de son intrépidité par une lettre de cachet qui l'exila à Nerac, près des Pirénées, et le duc, de ses foiblesses, par une prison de dix-huit mois. Tout le monde fut surpris de ce qu'il ne réclama point le privilege des pairs.

La chambre ardente épouvanta plutôt les criminels, qu'elle ne les punit. Elle fut supprimée : on la regarda comme le

tribunal des vengeances de Louvois. De Lorge fut accusé d'avoir fait un pacte avec Lucifer ; Vendôme, d'avoir consulté les magiciens sur la mort du roi ; Nevers, d'avoir montré à madame de Soissons sa sœur, son mari expirant. Ces bruits tomberent d'eux-mêmes. Mais tant de gens avoient été arrêtés sur de légers indices, qu'on regarda la Reynie comme le grand inquisiteur du royaume, où jusqu'alors ni les indiscrétions, ni les curiosités n'avoient été punies. Cependant, de cette commission extraordinaire il en résulta un édit sur les empoisonnements, très-utile à la sûreté publique.

Madame de Montespan, dont la faveur avoit baissé au point qu'on étoit tenté de demander, que fait-elle à la cour ? voulut y tenir par une grande charge, qui lui donnât dans la maison de la reine, autant de considération, qu'elle avoit eu de plaisirs dans le cabinet du roi. Madame de Soissons étoit sur-intendante et chef de conseil de la reine. On lui permit par un reste d'égards de se défaire de sa charge. Madame de Montespan l'acheta, la paya très-mal, et crut avoir fait une grande conquête. Mais elle vit bientôt, que, quand le crédit tombe à la cour, une charge ne le releve point. On

l'accusa même d'avoir suscité des ennemis à la comtesse de Soissons pour s'emparer de ses dépouilles. La reine dit froidement : « C'est donc ma destinée d'être servie par toutes les maîtresses de mon époux ! » Tant les peines extrêmes appartiennent à l'extrême grandeur.

## CHAPITRE III.

### *Mademoiselle de Fontanges.*

TAndis que madame de Montespan et madame de Maintenon se disputoient la premiere place dans le cœur du roi, mais avec un empressement inégal, et par des vues différentes, une rivale parut et s'en empara.

Mlle. du Lude n'avoit fait que passer ; une nuit avoit vu son bonheur naître et finir. Madame de Grancey n'avoit eu que des espérances. Les trois La-Motte-Houdancourt avoient fait d'inutiles essais. Me. d'Harcourt avoit résisté ; et quelques goûts passagers sembloient avoir déshabitué le roi des engagements sérieux. Mademoiselle de Fontanges, (1) rendit à son cœur sa premiere activité.

(1) Marie-Angélique de Scoraille de Rousille, duchesse de Fontanges, née en 1661, morte en 1681.

C'étoit une grande fille, bien faite ; d'un grand éclat, parfaite, si ses cheveux n'eussent un peu tiré sur le roux. Ses parents, qui étoient de Rouergue, admirerent eux-mêmes sa beauté, et y fonderent des espérances. Dès l'enfance, ils la destinerent à la conquête qu'elle fit, et lui ménagerent, par l'entremise de la duchesse d'Arpajon, une place de fille d'honneur chez Madame. Son humeur étoit douce et un peu mélancolique : un port de reine, un air de vierge invitoient tous ceux qui la voyoient, à lui donner les premieres leçons du plaisir. Elle fut menée à la cour par M. de Peyre, lieutenant de roi de la province de Languedoc.

Dès qu'elle y fut arrivée, madame de Montespan, toujours portée à se détruire elle-même, vint dire au roi, que Madame avoit une provinciale, qui étoit une vraie idole de marbre. Louis, très-curieux de toutes les belles personnes, n'eut pas besoin d'être excité. Il donna une chasse à Madame. Mlle. de Fontanges en fut. La marquise de Montespan l'apperçut, l'appella, la présenta au roi, et lui fit remarquer indécemment tous ses appas avec des exclamations infinies. Mlle. de Fontanges étoit dans cette con-

fusion si favorable à la beauté. Un regard du roi en vit plus que toute la curiosité de madame de Montespan. Il trouva la statue fort belle, comme Pygmalion, il en devint amoureux; comme lui, il l'anima. Le duc de Saint-Aignan chanta son triomphe. Tout ce qu'il y avoit de plus grand, servoit à sa gloire; tout ce qu'il y avoit de plus beau, à ses plaisirs.

Madame de Maintenon fut inconsolable; plus d'espérance de convertir le roi; il alloit être encore amoureux douze ans de suite. Cette nouvelle passion replongeoit la reine dans cet abîme de chagrins, d'où madame de Maintenon l'avoit tirée. Car le roi commençoit à se rapprocher d'elle avec une confiance qui charmoit tous ceux qui desiroient l'union de la famille royale. Il avoit été amoureux de madame de *** , dont je supprime le nom par respect pour des ancêtres et des descendants vertueux. Cette dame avoit des mesures à garder avec un mari extrêmement jaloux. La reine ayant attendu le roi jusqu'à quatre heures après minuit, le fit chercher dans tout le château, et ensuite dans tout Versailles. On alla de sa part le demander à toutes les coquettes et à toutes les pru-

des de la cour ; on éveilla madame de Montespan, qui répondit, que, depuis long-temps, on ne couchoit gueres chez elle : on fut chez Me. d'Hudicourt, qui fut fort glorieuse de ce soupçon ; on ne put découvrir où il avoit été. Le lendemain, on se répandit en conjectures sur cette absence ; madame de Montespan fut ravie de cette aventure ; le coupable tourna tous les soupçons sur madame de Saint-Géran, qui éplorée, courut chez madame de Maintenon, et lui jura qu'elle n'avoit jamais prétendu à cet honneur. Le roi fut si blessé de la méchanceté de sa maîtresse, qu'il en dit le nom à la reine. C'étoit une dame à laquelle le roi n'avoit presque jamais parlé : « Quand elle » veut me donner un rendez-vous, dit » Louis, elle m'en avertit, en mettant » des pendants d'oreille d'émeraude, et » moi ajouta-t-il, je mets un diamant à » mon petit doigt pour enseigne de mes » desirs. »

Il falloit au roi un amusement. Me. de Maintenon avoit exigé une chose trop difficile ; on n'étoit pas encore assez vieux ; on passoit avec elle des heures entieres, on lui prometoit des miracles, on n'osoit lui parler d'amour, on s'ennuyoit à périr ; il est vrai qu'on n'aimoit à s'en-

nuyer qu'avec elle ; mais enfin, on s'ennuyoit.

Mlle. de Fontanges avoit des parents et des amis attentifs à sa fortune ; ils lui donnerent des conseils ; elle en avoit besoin ; car, dit M. l'abbé de Choisy, *elle étoit belle comme un ange, mais sotte comme un panier.* Elle se hâta de remplir sa destinée. Maîtresse déclarée, elle se livra toute entiere à la grandeur, passa devant la reine sans la saluer, rendit au centuple à l'orgueilleuse Montespan les insultes qu'elle en reçut, dépensa cent mille écus par mois, fut surprise qu'on nomma cela prodigalité, irrita ses amis par son indifférence, étonna jusqu'aux courtisans par son ingratitude. Elle eût voulu avoir des royaumes à donner ; Louis l'adoroit, parce qu'il se retrouvoit en elle; cependant il fut toujours plus sûr de sa magnificence que de sa fidélité.

La marquise de Montespan, furieuse de cette préférence, furieuse d'avoir elle-même placé sa rivale, cessa de persécuter madame de Maintenon, et tourna toute sa rage contre mademoiselle de Fontanges. Celle-ci avoit pour elle ses charmes et la nouveauté, et contre elle, ceux qui l'avoient d'abord servie, dont elle avoit payé les bienfaits par des hauteurs, ma-

dame de Maintenon, qui attiroit souvent le roi à la cour de madame la Dauphine, où la conversation étoit délicieuse, toutes les femmes qui avoient des prétentions, et madame de Montespan, qui se croyoit des droits.

Le pere de la Chaise, qui dirigeoit la conscience du roi, plutôt en chrétien qu'en dévot, lui avoit défendu depuis long-temps l'usage des sacrements. Le roi, plus amoureux par besoin que par goût, lui arracha une absolution à la faveur d'un renoncement simulé à sa maîtresse. On crut que le confesseur n'étoit ennemi que de l'adultere; et parce qu'il désapprouvoit hautement les amours de madame de Montespan, il fut accusé par elle de favoriser les amours de mademoiselle de Fontanges. Le roi communia; (1) il n'en fallut pas davantage pour crier au sacrilege: « Le pere de la chaise, dit-elle assez plai» samment, n'est qu'une chaise de com» modité. » (2)

(1) Le roi a communié à la pentecôte. Le crédit de madame de Fontanges est solide et brillant: mais que pourroit-on penser sur cette bonne amitié? Lettre de Sévigné, du 12 juin 1680.

(2) Voyez les mémoires du marquis de la Fare sur les principaux événements du regne de Louis XIV.

Elle

Elle fut plus contente du duc de Mazarin, le même qui avoit eu une femme si belle, si aimable, et qui n'avoit pas su la garder. Sa dévotion alloit jusqu'à la folie; il demanda une audience particuliere au roi, sous prétexte qu'il avoit des choses de la derniere importance à lui communiquer. Il l'obtint, et lui dit, qu'il lui donnoit avis, que Dieu l'avoit averti en songe d'une prochaine révolution, qui renverseroit le royaume, s'il ne renvoyoit promptement Fontanges. « Et moi, dit le roi, je » vous donne avis de donner ordre à » votre cerveau. »

Sœur Louise de la Miséricorde apprit dans sa retraite ce nouvel engagement. Elle en fut profondément blessée, soit par un reste de jalousie qu'elle se dissimuloit peut-être à elle-même, soit par zele pour le salut de Louis. Elle engagea un évêque de ses parents à parler. Le roi, surpris des brusques remontrances du prélat, lui dit: « Vous me ferez plaisir, mon- » sieur, de renfermer votre zele dans » votre diocese. »

Les divisions de la cour en déparoient les fêtes; on étoit au milieu des plaisirs, sans avoir un moment de joie. Le roi, tiraillé par ses deux maîtresses, recouroit à madme de Maintenon, qui ne vouloit

plus le recevoir, et qui n'avoit pas la force de le rebuter; le maître, écrivoit-elle à madame de Coulanges, (1) *vient tous les jours chez moi, malgré moi.* Il la prioit de mettre la paix entre mademoiselle de Fontanges et madame de Montespan. Madame de Maintenon, après avoir refusé d'entrer dans ces intrigues, céda aux instances du roi, et crut que dans ce mal même, il y avoit encore du bien à faire. Un jour qu'il craignoit un éclat de la part de madame de Fontanges, il la conjura de l'appaiser et de l'appaiser à tout prix. Madame de Maintenon alla chez la maîtresse, essuya ses premiers emportements ,ne lui promit rien, l'abatit, en lui reprochant ses foiblesses, la releva, en lui montrant les moyens de les expier: « mais que dois-je faire? » lui dit mademoiselle de Fontanges. « Renon- » cer au roi, répondit madame de Main- » tenon; » « vous l'aimez, ou vous ne l'ai- » mez pas: si vous l'aimez, vous devez » le sauver et vous sauver avec lui; si » vous ne l'aimez point, l'effort ne doit » pas vous coûter. Quoi qu'il en soit,

(1) L'original de cette lettre est entre les mains de M. de M... de l'académie.

» le quitter, c'est faire une action belle » et louable. » Ce sermon dura deux heures ; mais ce n'étoit point - là la logique du cœur. Mlle. de Fontanges, impatientée de tant de vérités affligeantes, « Ne » diroit-on pas, répondit-elle, qu'il est » aussi aisé de quitter un roi, que de » quitter sa chemise ? (1) » Le roi n'en estima que plus madame de Maintenon. Il falloit que sa franchise fût réparée par bien des graces ; car il est si aisé à une amie vraie de paroître une pédante aux yeux d'un ami amoureux ! » Quoi » qu'on pût penser, quoi qu'on pût di» re, ajoutoit madame de Maintenon, » en racontant ce trait, je n'ai jamais » rien dit aux maîtresses du roi, qui ne » pût être affiché aux quatre coins du » monde. »

Mademoiselle de Fontanges effaça entiérement madame de Montespan ; elle fut la dispensatrice des graces, l'objet de toutes les adorations ; et toutes les dames se piquerent de lui plaire et de l'imiter. A une partie de chasse, le vent ayant dérangé la coëffure de mademoiselle de Fontanges, elle la fit attacher avec un

(1) Mém. de Me. de Ca...

ruban, dont les nœuds tomboient sur le front. Cette singularité plut si fort au roi, qu'il la pria de ne pas se coëffer autrement de tout le jour. Le lendemain, toutes les dames parurent coëffées dans le goût nouveau. De la cour de France, ce goût passa dans toute l'Europe avec le nom de mademoiselle de Fontanges. Madame de Maintenon donna aussi le sien à quelques modes. Sa parure étoit toujours d'une élégante simplicité. Jamais de rouge, rarement de l'or. Presque toujours à démi-voilée, soit de peur de rassasier les regards, soit parce qu'elle avoit ainsi plus de graces. La couleur de feuille-morte étoit la sienne, comme faisant mieux sortir le brillant de ses yeux. Les coëffes dont elle étoit enveloppée, ménageoient une surprise toujours nouvelle à l'aspect d'un visage auquel il ne manquoit que la premiere fraîcheur. Sa propreté étoit extrême comme sa modestie. Des jarretieres de soie auroient ridé la peau la plus unie; des coulans la conservoient; attentions, petites sans doute; mais la femme la plus parfaite n'est-elle pas celle qui est le moins femme ?

Le cœur du roi étoit cruellement déchiré. Il se donnoit à Fontanges par foiblesse, il revenoit à Montespan par ha-

bitude, il alloit par goût à Maintenon. Toutes trois le vouloient entier. La premiere étoit aimée, la seconde plaisoit encore quelquefois, la troisieme étoit sur le point de plaire seule, plus que l'une et l'autre ensemble. Louis avoit à essuyer les caprices de l'amour, les emportements altiers de la jalousie, et l'austérité de la morale, les chagrins de la reine qu'il devinoit, et sur-tout les remords de sa conscience, depuis qu'il avoit découvert qu'on ne pouvoit être amoureux et chrétien.

Madame de Maintenon jouoit le plus beau rôle. On eût dit qu'elle n'avoit aucun intérêt à ces intrigues. Elle ne parloit à l'amant que de la nécessité de briser ses chaînes; aux maîresses, que de la nécessité de l'union. Elle consoloit le roi, et réconcilioit les deux rivales. Elle établit si bien son système, que dans un bal donné à Viliers-Cotterets, Fontanges y parut, parée des mains de Montespan.

Celle-ci n'observa pas long-temps les conditions de cette paix apparente. Ses cris recommencerent. Elle s'emporta contre mademoiselle de Fontanges, contre la Des-Adrets, sa confidente, contre mademoiselle l'Estrange, qui servoit les deux

partis, et qui en étoit détestée, contre le prince de Marsillac, contre toute la cour. Le roi, affligé de ces violents chagrins, fuyoit son ancienne maîtresse pour se dérober à l'ascendant qu'elle avoit pris sur lui, ne paroissoit que des moments chez la nouvelle qui n'avoit pas assez d'esprit pour l'amuser, et passoit des heures entieres avec madame de Maintenon, dont la douceur devenoit tous les jours plus nécessaire à son ame tourmentée.

Mademoiselle de Fontanges devint grosse : le roi la fit duchesse. Elle ne jouit pas long-temps de sa fortune ; elle sentit que bientôt elle ne seroit plus aimée : les plus grands établissements ne pouvoient la consoler d'une après-dînée passée chez madame de Maintenon. Le roi l'accabloit de bienfaits, et elle ne vouloit plus que des sentiments. Il donna Chelles à une de ses sœurs. Au sacre de cette abbesse, les tentures de la couronne, les diamants, la musique, les parfums, le nombre des évêques qui officioient, surprirent tellement une femme de province, présente à cette cérémonie, qu'elle s'écria tout haut : « C'est ici le Paradis ! » Eh ! non, » madame, lui dit-on, il n'y auroit pas » tant d'évêques. »

Les couches de madame de Fontanges

ne furent pas heureuses. Le bruit se répandit par-tout que madame de Montespan l'avoit empoisonnée, comme si des accidents étoient fort rares dans les couches. Les politiques crurent que Fontanges avoit elle-même semé ce bruit pour avoir des gardes. Car pendant sa maladie, et, pour ainsi dire, au sein de la mort, elle étoit touchée du faste et de la grandeur. Elle l'étoit encore plus de l'indifférence du roi: elle méprisoit quarante mille écus de rente fixe, et ne soupiroit qu'après la santé et le cœur du roi qu'elle n'avoit plus. Elle tomba dans une langueur qui changea ses traits. Le prieur de Cabrieres entreprit de la rétablir; et ses remedes ajouterent à ses maux. Une autre espece de charlatans ne traita pas son ame avec plus de succès.

Elle se retira de la cour, et dit au roi, qu'elle ne devoit plus songer qu'à mourir. Elle entra dans un couvent au fauxbourg Saint-Jacques, où le roi envoya trois fois la semaine, le duc de la Feuillade savoir des nouvelles de sa santé. Il n'envoya pas même depuis un gentilhomme ordinaire à monsieur de Catinat.

La jalousie de madame de Montespan fut plus vive que jamais. « Je savois bien, » disoit-elle, que je triompherois de cet

» éclair de passion, de cette stupide
» beauté : mais, sur l'esprit, sur la conver-
» sation, il faut donc mourir de cha-
» grin ! »

Madame de Fontanges expiroit, et prioit le roi de venir la voir. Louis craignit un attendrissement : et, par un reste d'amour, il lui en refusa cette derniere preuve. Le confesseur, moins scrupuleux, dit qu'elle mourroit contente après cette entrevue : et tous les gens de bien furent indignés d'une pareille complaisance de la part d'un homme, chargé d'annoncer les vengeances célestes. Le jour que cette visite lui fut promise, elle demandoit à chaque instant, quelle heure il étoit : enfin, le roi arrive, la voit pâle, décharnée, et la reconnoît à peine. Elle le pria de payer ses dettes, et de marier sa sœur (1). Le roi lui promit l'un et l'autre : leurs adieux furent fort tendres. « Je meurs contente, dit-elle, » puisque mes derniers regards, ont vu » pleurer mon roi. »

Elle expira dans ces sentiments d'amour, mêlés à ces sentiments de foi et de repentance, que Dieu nous accorde à l'heure de la mort pour nous préparer

(1) Sa sœur épousa bientôt après M. de Molac.

à une meilleure vie, et qu'il envoie quelquefois aux grands pécheurs, pour leur ouvrir les yeux sur le précipice où ils vont tomber. Le regne de cette favorite fut comme le regne des roses : il en eut l'éclat et la briéveté.

Me. de Montespan se réjouit de la mort de sa rivale. Louis irrité de cette joie insolente, lui reprocha de prendre si peu de part à ses peines, après en avoir eu tant à ses plaisirs. Il se représentoit toujours sa maîtresse difigurée par la pâleur de la mort, conservant peut-être une espérance criminelle au milieu des plus vives protestations d'un entier détachement, n'offrant à Dieu qu'un cœur encore palpitant d'amour, et déchiré par des regrets tardifs, peut-être malheureuse pour l'éternité, et malheureuse par lui. Frappé de cette image, il recouroit à Me. de Maintenon pour la dissiper : « Je ne puis, disoit-il, être consolé ni heureux que par vous ; » et il la retrouvoit toujours ferme, mais toujours compatissante.

---

## CHAPITRE IV.

*Le duc du Maine, prince de Dombes.*

(1) MAdemoiselle vieillissoit et brûloit l'amour pour Lauzun, soit que sa passion fût opiniâtre parce qu'elle étoit légitime, soit qu'elle le fût, parce qu'elle étoit honteuse et traversée. Elle se flattoit toujours d'obtenir la liberté de Lauzun : et dix ans de refus n'avoient fait qu'augmenter ses espérances. Le ressentiment du roi croissoit avec le temps ; mais celui de madame de Montespan diminuoit. Mlle. de Monpensier accabloit de caresses Me. de Maintenon, la conjuroit d'avoir pitié de son malheur, et lui promettoit tout, pourvu que son amant fût élargi. Me. de Maintenon, au-lieu de profiter pour elle - même de ces ouvertures, résolut d'en profiter pour le duc du Maine. Me. de Montespan et le roi entrerent dans ce projet : et Mademoiselle trouva tous les jours l'une plus at-

(1) An. 1681.

tendrie pour Lauzun, et l'autre plus disposé à lui accorder ces distinctions flatteuses, ces égards marqués sans lesquels les princesses n'ont à la cour, qu'un rang et de l'ennui. « Songez, lui disoit » quelquefois Me. de Montespan, à ce » que vous pourriez faire pour plaire » au roi. » Elle lui envoyoit souvent ses enfants : ils étoient jolis, ils l'amusoient. Le duc du Maine avoit de la physionomie et de l'esprit : on étoit fâché de le voir boîteux : ce sentiment agit sur Mademoiselle : et madame de Maintenon le cultiva, en inspirant à son éleve mille gentillesses qui préparerent l'adoption qu'on avoit projettée.

Toutes les fois que la princesse, toujours occupée de Lauzun, s'agitoit pour trouver un moyen de fléchir le roi, Me. de Maintenon portoit les yeux sur elle, conduisoit les regards de Mademoiselle sur l'enfant, et lui apprenoit à le regarder avec tendresse et avec espérance. Madame de Montespan gagnoit-elle un bijou à une loterie ou à la ressource ? le duc du Maine l'apportoit à Mlle. de Montpensier, qui donnant dans tous les pieges tendus à sa reconnoissance et à sa crédulité, se passionnoit pour un enfant qui tous les matins lui écrivoit les billets

les plus jolis : elle répondoit par des sentiments de mere à des sentiments suggérés.

Ces artifices réussirent si bien, qu'elle résolut de le faire son héritier, pouvu que Lauzun sortît de Pignerol, et que le roi consentît au mariage, d'abord approuvé, ensuite défendu. Elle chargea Me. de Maintenon de porter ces propositions à Me. de Montespan, qui les reçut avec joie, mais qui voulut les entendre de la bouche même de Mademoiselle.

Cette princesse, destinée, ce semble, à montrer qu'il n'est rien de plus bas que les bassesses des grands, alla chez la favorite, la pria d'accepter le plus beau de tous les héritages, la remercia des louanges qu'elle donnoit à sa constance pour Lauzun, et s'engagea à tout, vis-à-vis d'une personne qui ne s'engageoit à rien.

Le lendemain, mad. de Montespan lui dit, que le roi s'étoit lié sur le mariage par la lettre écrite aux ambassadeurs lors de la rupture, et lui conseilla pour la mieux enchaîner, d'en parler elle-même au roi. Mademoiselle, au-lieu de parler en princesse, que ses grands biens mettoient en état de faire un traité, parla en suppliante, et Louis répondit en souverain.

Rendue à elle-même, elle vit que Me. de Montespan étoit désormais maîtresse de ses duchés et des conditions. Dans son dépit, elle écrivit au duc de Lorraine son parent, qu'elle vouloit le faire son héritier.

Ce prince lui envoya Mr. le-Bec, auquel il recommanda de traiter cette affaire avec le plus profond secret, à cause des espions qui bloquoient le Luxembourg. l'Agent entre à Paris, couvert de haillons, se niche dans un galetas, apprend que Mademoiselle va souvent dans une église voisine, se place près d'un bénitier, et demande l'aumône à la princesse. Celle-ci le voyant fermer ses heures avec un air de mystere, parut curieuse et inquiette de ce mouvement. Le lendemain, le mendiant les ouvrit, et Mademoiselle y lut ces mots : *De la part du duc de Lorraine.* (1) Le jour suivant,

(1) Remarque de M. de V. tome VI, p. 184.
« Cette fable est prise de l'aventure vraie ou
» fausse de la reine Clotilde. Mademoiselle n'en
» parle point dans ses mémoires, où elle n'o-
» met pas les petits faits. Le duc de Lorraine
» n'avoit aucun droit pour prétendre à la
» succession de Mademoiselle : de plus, elle
» avoit fait en 1679, le duc du Maine et le
» comte de Toulouse ses héritiers. »

elle lut, toujours dans les heures, l'adresse du négociateur. Mlle. de Montpensier, dont l'esprit étoit romanesque, fut ravie de cette aventure. Elle prit des mesures pour lui donner un rendez-vous sûr, par un billet qu'elle mit entre deux écus. Mais ses malheurs ne l'avoient pas guérie de ses indiscrétions : elle ne confia son secret qu'à un de ses domestiques, et ce domestique fut un traître. Au moment que Mr. le-Bec alloit sortir pour l'entrevue, un ordre de la police le tire de son galetas, et l'envoie coucher à Bicêtre. Le lendemain, il paroît devant le marquis de Louvois, qui feint de ne pas le reconnoître, et à qui il demande l'aumône. Le ministre lui ordonne de sortir sur-le-champ de Paris, et chasse comme un gueux cet agent secret, qui depuis fut ministre-plénipotentiaire au congrès de Cambray, où il conta ces particularités à Me. la marquise de...... de qui je les tiens.

Mlle. de Montpensier, ne voyant plus reparoître le mendiant, craignit que sa lettre au duc de Lorraine n'eût été interceptée, et qu'on ne lui eût tendu un piege pour mieux s'éclaircir de ses dispositions secretes. Elle tâcha de renouer avec Me. de Montespan, qui ne daigna pas même répondre à ses avances. Me.

de Maintenon lui fut envoyée. Mademoiselle, qui la regardoit comme auteur, ou comme complice des chagrins qu'elle essuyoit, lui dit : *Il y a long-temps que je ne vous ai fait l'honneur de vous parler, parceque......* Me. de Maintenon, étonnée d'un pareil début, sortit brusquement. Mademoiselle la retint, et prenant un ton plus bas, lui dit, qu'elle étoit prête à se dépouiller de tous ses biens, pourvu qu'on lui permît enfin d'épouser Lauzun. Me. de Maintenon lui représenta que le roi, à qui elle avoit fait ses offres sans conditions, seroit surpris qu'elle osât lui en prescrire, et qu'il valoit mieux s'abandonner à sa reconnoissance et à sa générosité. La princesse repliqua qu'elle savoit ce qu'étoient les générosités de cour, et qu'elle disposeroit à sa fantaisie de son patrimoine, si on ne lui accordoit ce mariage. On lui répondit que le roi, à qui elle l'avoit promis, ne le lui permettroit jamais. Elle éclata en plaintes, et dit qu'elle donneroit tout aux pauvres, et qu'on verroit si le roi voudroit ravir aux hôpitaux un bien légitimement donné. " Si
» cela est, reprit mad. de Maintenon, je
» ne puis vous répondre que M. de Lau-
» zun ne soit pas transféré de Pignerol
» à la Bastille.

Mademoiselle, effrayée de cette menace, s'en remit à la bonté du roi, et fit au duc du Maine une donation (1) de la souveraineté de Dombes et du comté d'Eu. Me. de Maintenon eut ordre de lui dire, qu'on lui permettoit d'épouser secrétement M. de Lauzun, et de lui donner 4000 liv. de rente. Elle l'assura qu'elle n'auroit d'autre application qu'à la servir, et à reconnoître les obligations que lui avoit le prince qu'elle avoit nourri et qu'elle aimoit uniquement : elle lui tint tant de discours honnêtes, reconnoissants et tendres, que cette princesse, qu'il ne falloit que flatter, fut ravie de s'être dépouillée de son bien. Deux mots du roi la mirent hors d'elle-même. L'élargissement de Lauzun acheva de l'aveugler.

Mais celui à qui elle avoit tout sacrifié lui ouvrit les yeux, et ne lui laissa que la douleur de s'être exposée au mépris public pour l'homme le plus méprisable. Lauzun ne vit en elle qu'une fille emportée, jalouse, brûlant d'un amour impur (2) à l'âge où les feux les plus légi-

(1) Février 1681.

(2) Elle étoit sa femme, et il l'avoue. Rem. de M. de V. tome VI, p. 184.

times s'éteignent : et elle ne vit en lui qu'un indiscret, un infidele, un ingrat, et un menteur. Tant de bienfaits furent payés de haine et d'insultes, qui ne guérirent pas plus Mademoiselle de sa passion, que dix ans de prison n'avoient guéri Lauzun de ses défauts.

Me. de Montespan ne pouvoir souffrir son nom : depuis long-temps elle avoit résolu d'en changer. Elle disoit que ce nom ridicule lui porteroit malheur, et croyoit qu'en en prenant un autre, elle prendroit une autre destinée. Elle voyoit que celui de Maintenon n'avoit que trop bien réussi. Enfin, le nom de Montespan lui étoit odieux, parce que son mari y avoit attaché une idée de crapule et d'ivrognerie, et elle-même une idée de foiblesse et d'impureté. Celui de Montpensier flattoit ses oreilles, et tentoit sa vanité. Elle eut pour Lauzun des égards qui étonnerent toute la cour, où l'on ne se souvenoit presque plus de ce prisonnier. Elle le soutint contre Louvois, qui, par un reste de jalousie ou de haine, amusoit le roi du récit des indiscrétions et des ridicules de l'homme dont autrefois il avoit redouté les hauteurs. Elle se déclara pour lui si ouvertement qu'on craignit le rappel de Lauzun, à qui la cour

avoit été défendue. Des vues d'intérêt lui conseilloient cette conduite : elle promettoit à Lauzun le retour de son ancien crédit, pour s'assurer de celui qu'il avoit sur Mademoiselle, qu'elle vouloit engager à lui donner le reste de son bien, moyennant une pension viagere, et à lui permettre de prendre le nom de Montpensier pour aller après elle au comte de Toulouse (1). Mademoiselle étoit trop mal payée de sa premiere folie, pour être tentée d'en faire une seconde : elle rejetta ces propositions, de maniere à ôter toute espérance, et Lauzun retomba dans son néant. La princesse souffrit de cette nouvelle chûte. Lauzun l'accusa d'être la cause de tous ses malheurs : il exerça sur elle un tel empire, qu'on prétend qu'un jour, revenant de la chasse, il lui dit : *(Louise d'Orléans) tire-moi mes bottes,*

(1) Il venoit d'être légitimé. Louis XIV avoit quelque répugnance à ces actes qui renfermoient un aveu public de ses foiblesses. Henri IV avoit moins de délicatesse : les lettres de légitimation du duc de Vendôme portent que Henri ayant reconnu *les grandes perfections et graces, tant de corps que d'esprit, qui se trouvent en la personne de la bien-aimée* Gabrielle d'Estrées, *il l'a recherchée comme le sujet le plus digne de son amitié.*

et qu'elle s'étant récriée sur cette insolence, il fit du pied un mouvement, qui étoit le dernier des outrages. Le lendemain, il vint au Luxembourg, accoutumé sans doute à de pareilles scenes. Mais la femme de Lauzun se rappella enfin qu'elle avoit failli être celle d'un empereur, et en prenant l'air et le ton : « Je vous dé-» fends, lui dit-elle, de vous présenter » jamais devant moi. » Lauzun ne répondit à cet ordre, que par une profonde révérence. (1)

Mademoiselle, après avoir passé le commencement de sa vie dans les plaisirs et les intrigues, le milieu dans les amours et les chagrins, en passa la fin dans la dévotion et dans l'obscurité. Elle descendit si bas, et mad. de Maintenon monta si haut, qu'à son tour celle-ci lui fit quelquefois l'honneur de lui parler. Exemple qui doit apprendre à jamais aux princesses, que ne pouvant échapper aux désagréments de leur état sans tomber dans tous les pieges des passions, elles doivent se résoudre à être malheureuses de bonne grace.

On assure que Louis XIV n'oublia ja-

(1) Mém. du marquis de Dangeau.

mais que Mademoiselle avoit fait tirer sur lui le canon de la Bastille. Racontant un jour à un ambassadeur les troubles de sa minorité, quand il en fut au siege de Paris, la princesse entra : « Voilà, dit le » roi, interrompant son récit, voilà ma » cousine qui vous achevera mon his- » toire. » Louvois se plaisoit à nourrir ses ressentiments : il écarta Condé du commandement des armées, en rappellant à propos ses premieres fautes. Le roi les avoit pardonnées; mais elles avoient laissé dans son esprit des traces fâcheuses. A une campagne en Flandres, il ne put s'empêcher de dire au prince de Condé : « Sans vous, tout ce pays-ci seroit à » moi. : » « Ah ! Sire, répondit le prince, » vous m'aviez promis de ne m'en jamais » parler ! » (1).

## CHAPITRE V.

*Conversions.*

TAndis que mad. de Maintenon se servoit de sa faveur pour établir à la cour la vertu, l'Angleterre offroit à l'Eu-

(1) Mém. de F. Hébert.

rope un spectacle bien différent. La duchesse de Portsmouth continuoit à faire de Saint-James un lieu de plaisir et de délices. Elle gouvernoit depuis long-temps Charles second par la force de sa beauté et de ses charmes. Personne ne plaisoit plus qu'elle, quand elle vouloit plaire. Elle étoit dans la plus grande faveur, et cette faveur étoit encore au-dessous d'elle. C'est peut être la seule femme qui ait soutenu l'adversité avec courage, après avoir joui de la prospérité avec orgueil. Les liaisons qu'elle avoit avec la France donnerent lieu à madame de Maintenon d'entrer en commerce avec elle.

La religion catholique étoit le sujet de ces lettres. Madame de Portsmouth s'étoit chargée de la protéger en Angleterre, et Versailles lui en indiquoit les moyens. Elle pensoit que son zele pour faire des catholiques expieroit le crime d'être une fort mauvaise chrétienne. La duchesse d'Yorck fut éprise du même zele. Ces trois dames établirent à la cour de Londres cette fureur de convertir, qui, sous le regne suivant, ne connut plus de bornes, et causa les plus grands maux. A Londres, la dépravation des mœurs étoit au comble : corrompre et être corrompu étoit du bon air, et précisément ceux qui

perdoient le plus d'ames par les œuvres, étoient les plus empressés à les sauver par les dogmes.

Le même esprit régnoit à la cour de France. Mais le vice se cachoit, et le zele se montroit à découvert. Charles haïssoit les protestants comme des ennemis du despotisme des Stuard; Louis, comme des ennemis de Dieu. L'un eût bien voulu venger son pere, et l'autre venger l'église. Madame de Maintenon, qui connoissoit l'aversion du roi pour les hérétiques, entreprit de convertir ses parents, et commença par le marquis de Villette, fils de cette tante qui l'avoit nourrie dans son enfance. Mr. de Bossuet, qui faisoit retentir toutes les anti-chambres de la cour, de propos de controverse, disputa inutilement en sa présence. Il embarrassa souvent le marquis de Villette, et ne le convainquit pas. Quand le théologien entroit dans des raisonnements profonds, et tiroit des conséquences, l'hérétique lui répondoit, que son éloquence n'étoit point à la portée d'un marin tel que lui; que la vérité vouloit des preuves plus simples, et qu'il ne pouvoit croire une religion qu'il ne pouvoit entendre. Bourdaloue ne fut pas plus persuasif. Mr. de Villette se retrancha toujours sur son igno-

rance. Le roi lui envoya ordre de se convertir. Villette demanda du temps. On lui en accorda. Madame de Maintenon le pressa de prendre un terme pour s'instruire. « Mais, dit le marquis, il me faut » cent ans : dix du moins pour croire » à l'infaillibilité d'une société d'hommes; » vingt, pour m'accoutumer à la tran- » substantiation, et ainsi du reste. » Sa cousine ne s'étoit pas attendue à cette résistance. Elle prit des mesures avec le ministre pour ordonner à Villette un long voyage sur mer, afin que si le pere vouloit se perdre, elle pût du moins sauver les enfants.

Il avoit une fille déja charmante et deux fils, qui, quoique fort jeunes, avoient déja fait quelques campagnes. L'aîné s'étoit trouvé à neuf ans au combat de Messine, où Ruyter fut tué. Cet enfant fut blessé et fait enseigne de vaisseau; au plus fort de l'action, il avoit l'esprit si présent, que voyant couler son sang, il dit : « Si ma » bonne voyoit cela, que diroit-elle ? »

Après le départ de monsieur de Villette, que toutes les offres de madame de Maintenon ne purent fixer à la cour, elle demanda mademoiselle de Murçay. Les parents prirent des prétextes pour la lui refuser. Elle n'y eut aucun égard, et

la demanda encore. Nouveau refus. Elle la fit enlever du consentement de sa mere. L'enfant pleura beaucoup, quand madame de Maintenon lui eut déclaré qu'il falloit être catholique. Ces larmes lui rappellerent les violences qu'on lui avoit faites dans son enfance pour lui donner des sentimens, qu'elle prit ensuite d'elle-même ; et ce souvenir modéra son zele. Mademoiselle de Murçay fut gagnée par la douceur, et trouva la messe du roi si belle, qu'elle promit d'être catholique, pourvu qu'on lui fît entendre tous les jours la messe du roi. Depuis, elle devint janséniste, et madame de Maintenon ne lui pardonna pas plus la seconde hérésie que la premiere.

M. de Château-Renaud, qui avoit avec lui l'aîné des Villette, eut ordre de l'envoyer à la cour. Il étoit plein de feu et d'ambition. On lui fit entendre que l'hérésie seroit un obstacle à la fortune qu'on lui déstinoit. Il l'abjura, Son frere fut plus opiniâtre, parce qu'il étoit plus jeune. Cependant il se rendit, prêché par l'infatigable Gobelin. Rien n'étoit alors plus facile et plus artificieux que les conversions. On disoit d'abord au catéchemene, que les deux religions ne différoient pas autant que les ministres le prétendoient ;

on

on lui lisoit l'*Exposition de la Foi*, qui les rapprochoit avec tant d'art ; on l'assuroit que le huguenot étoit presque catholique. Mais dès qu'il avoit abjuré, le catholique paroissoit encore fort huguenot ; on exigeoit qu'il se soumît à toutes les pratiques d'un culte, où se retrouvoient tous les petits dogmes, dont on lui avoit fait grace dans l'instruction.

On sera sans doute surpris que madame de Maintenon ait employé tant de soins pour faire ces conversions. Une foi vive pour sa religion l'y portoit ; et les sentimens du roi ajoutoient à ce motif ; le zele compte pour rien l'autorité paternelle, quand il s'agit du salut éternel, et les hommes appartiennent à Dieu, avant que d'appartenir à leur pere. Qu'on ne soit pas non plus surpris qu'elle se soit attachée à convertir des enfans ; le conseil de nos rois venoit de prononcer ; qu'un enfant de sept ans étoit très-capable de ce qu'Henri IV jugeoit si difficile, de choisir une religion, et de décider entre Geneve et Rome.

A son retour, M. de Villette fit des plaintes ameres à madame de Maintenon, et lui reprocha les obligations qu'elle avoit eues à sa mere. Son ressentiment se calma peu-à-peu ; et après avoir résisté à

l'éloquence de l'évêque de Meaux, aux promesses de son roi, aux importunités de madame de Maintenon, il fit un second voyage sur mer, et des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'évangile de l'ivraie et du bon grain lui parut claire comme le jour contre le schisme des protestans : il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les séparer. Convaincu, mais ne voulant pas être accusé d'avoir vendu sa conversion, il fit, à son retour, une abjuration secrete entre les mains de son curé. Dès qu'il revint à la cour, le roi, qui avoit souvent dit que son unique défaut étoit d'être hérétique, l'accueillit avec bonté, et lui témoigna qu'il regardoit comme un service son retour à l'église. Le marquis de Villette lui répondit : « Sire ! c'est la seule chose que » j'aie encore faite, sans avoir eu pour » objet de vous plaire. »

Cependant il tâcha de rendre son changement utile à sa fortune ; de converti, il devint convertisseur ; soit pour étendre les opinions qu'il croyoit vraies, soit pour s'étourdir sur les remords de sa conscience, en corrompant la conscience de ses amis, soit pour se mettre à l'abri des vengeances de Dieu et des jugements des hommes, par le grand nom-

bre des coupables, soit parce qu'il étoit commode de prouver la sincérité d'une conversion par du zele, et difficile de la prouver par des vertus. Madame de Maintenon soupçonna son cousin de céder aux plus lâches de ces motifs, et le conjura de faire moins de catholiques, et de l'être davantage lui-même. L'hypocrisie des réunis lui faisoit horreur : « C'est une in- » famie, disoit-elle, d'abjurer sans être » convaincu. » Que ne se souvint-elle toujours de cette maxime ! Elle se fût opposée à ces cruautés, qui propagerent l'infamie, et ne donnerent point la conviction.

La famille de Saint-Hermine avoit persisté dans sa religion. Madame de Maintenon, qui vouloit absolument, que tout ce qui lui appartenoit fût catholique, fit venir à la cour mesdemoiselles de Saint-Hermine, et les catéchisa elle-même. Elle entendoit les matieres de controverse, et n'ignoroit pas les arguments des religionnaires; ses parentes firent abjuration après une belle résistance. On appelloit belle résistance, cette fermeté à soutenir qu'on n'étoit point convaincu, même après qu'on l'étoit, ou qu'on avoit résolu de le paroître, et à ne se rendre qu'après avoir parcouru tout le pays de la controverse,

et fait des objections sur chaque article. Cet artifice faisoit l'éloge du convertisseur, et sauvoit le converti de tout soupçon de lâcheté.

Il y eut pourtant des d'Aubigné qui furent rebelles. Pour conserver leur religion, ils abandonnerent leur patrie. J'ai vu à Copenhague une fille de cette maison, dans une situation fort au-dessous de sa naissance. Elle se plaignoit des emportements et du zele de madame de Maintenon. A cela près, elle n'en parloit qu'avec beaucoup de respect.

L'ardeur de madame de Maintenon à faire des prosélytes, lui attira la haine de tout les protestants. Elle s'en consola par l'espérance de plaire à Dieu, et par la certitude de plaire au roi, dont l'estime augmentoit l'amour, et l'amour le respect. On ne voyoit qu'elle dans les anti-chambres, conférant avec Bossuet et Pellisson, ou dans les eglises, conduisant quelque huguenot. C'étoit un honneur d'être converti par elle : ceux qui résistoient aux raisons des théologiens, ou aux offres des corrupteurs, se rendoient aux persuasives invitations d'un si aimable apôtre ; et cette qualité, quoiqu'un peu hommasse, étoit un grand trait de beauté aux yeux d'un prince aussi reli-

gieux que Louis, qui vouloit se convertir lui-même.

---

## CHAPITRE VI.

*Conduite de Madame de Maintenon envers Madame de Montespan.*

POur se bien convertir, il faut deux choses : quitter le mal, et le réparer. Le premier étoit fait ; et depuis quatre ans, le roi n'avoit rien accordé ni demandé à madame de Montespan : il avoit eu quelques distractions, mais il en avoit rougi : les plaisirs étoient encore aimés, mais le charme étoit rompu. Le second paroissoit plus difficile à mad. de Maintenon : il falloit réunir deux époux du caractere le plus opposé ; vaincre la timidité du roi, confus d'avoir si long-temps offensé sa femme ; vaincre les scrupules de la reine, accoutumée à regarder comme une vertu la continence, qui avoit été si long-temps pour elle une nécessité ; subjuguer les deux confesseurs, dont l'un étoit accusé de relâchement, l'autre convaincu du superstition.

Me. de Maintenon fit servir à ce pro-

jet les assiduités du roi auprès d'elle. Sans le fatiguer d'exhortations, elle le réduisit au point de ne dépendre que de ses conseils, soit en lui montrant par la sagesse des siens les défauts de ceux de Me. de Montespan, soit en lui faisant envier la paix d'une conscience qui ne se reproche aucun mal, soit en recevant ses visites avec l'inquiétude d'une femme qui sait que le public n'examine qu'après avoir jugé.

Le roi passoit souvent deux heures de l'après-dinée dans sa chambre, à causer avec une amitié, un air libre et naturel, qui rendoient cette place la plus agréable du monde (1). Les courtisans disoient : peut-on être si long-temps avec une femme sans en être épris ? On peut donc, disoient les dames, avoir de la faveur, sans avoir de foiblesse ! Me. de Montespan mouroit de dépit : on ne daignoit pas même la chasser de la cour ; on la voyoit tous les jours, et tous les jours avec plus de froideur : Me. de Maintenon

(1) Lettres de Sévigné. « La place de Me. » de Maintenon, *dit-elle ailleurs*, est unique » dans le monde : il n'y en a point : et il n'y » en aura jamais. »

étoit donc sûre de son ascendant, et sûre de l'indifférence du roi ? Non : elle en doutoit encore ; mais après avoir vu que la satiété l'avoit plutôt guéri de l'amour que la privation, elle pensoit que la présence de Me. de Montespan acheveroit de l'en dégoûter. En effet, le roi, en voyant sa maîtresse, passoit de la haine du péché à l'aversion de celle qui le lui avoit fait commettre : et Me. de Montespan, encore si belle, ne l'étoit plus aux yeux d'un prince qui en avoit eu huit enfants, et qui s'en repentoit.

Elle fit un dernier effort pour le rappeller. Le roi fit voir à Me. de Maintenon une lettre de Me. de Montespan, pleine des feux des premieres années, et lui ordonna d'aller dire à cette malheureuse (ce fut son mot,) qu'il ne vouloit plus être aimé d'elle, et qu'il l'exhortoit à la même indifférence pour lui. Me. de Maintenon exécuta cet ordre avec un empressement, qui dit assez qu'elle étoit aussi sûre de sa réputation que de sa vertu. Car si elle eût été coupable, ou accusée de foiblesse, ou de rivalité, auroit-elle osé reprocher à une autre une passion qu'elle avoit elle-même ?

Cet arrêt fut un coup de foudre pour Me. de Montespan ; tantôt elle se déchai-

noit contre celle qui l'avoit prononcé : tantôt elle tâchoit de la gagner par des excuses, par des larmes, par des promesses. « Des promesses ! lui dit Me. de » Maintenon, je n'en veux qu'une de vous: » mais c'est Dieu, le roi, et votre pro- » pre honneur, qui vous la demandent : » promettez de renoncer de bonne foi » à votre passion. » « Ah ! répondit Me. de Montespan, autant vaudroit-il m'arracher le cœur. »

Au sortir de cet entretien, mad. de Maintenon trouva sur ses pas un courtisan qui lui dit : « Le bruit se répand, » Madame, que le roi quitte les fem- » mes, et que c'est à vous qu'il le doit. » » Plût-à-dieu, et mourir sur le-champ ! » répondit-elle avec la fermeté d'une ame, qui sait, au milieu même de la cour, ne pas rougir de la vertu.

On délibéra si Me. de Montespan seroit exilée. Me. de Maintenon lui épargna par pitié ce dernier coup ; mais elle l'obséda de directeurs, chargés de l'exhorter à s'exiler elle-même. Ils ne la persuaderent point, et la cour lui étoit devenue nécessaire, depuis qu'elle y étoit inutile. Le roi lui conserva tout l'extérieur de sa plus haute faveur : il falloit une idole

au courtisan, et madame de Maintenon ne vouloit pas l'être.

Cependant toutes les graces dépendoient de celle-ci. Me. de Montespan, toujours jalouse des apparences du crédit, recouroit à elle, toutes les fois que l'habitude de demander, ou la gloire d'obtenir, l'engageoient à secourir ses protégés. Me. de Maintenon n'avoit ni la force de haïr, ni celle de refuser : de sorte que Me. de Montespan régnoit par la femme, qui dix ans de suite avoit régné par elle.

Le P. de la Chaise qui n'avoit pu suivre la marche du cœur du roi, parce qu'il n'en avoit pas encore toute la confiance, craignoit qu'il n'hésitât entre Me. de Montespan et la vertu : et l'ascendant que la maîtresse conservoit lui prédisoit que la vertu ne seroit pas la plus forte. Il donna ordre au Jésuite qui prêchoit devant le roi, de prêcher sur la rechûte. Ce sermon réussit : et Louis, pour ne plus retomber, voulut se fortifier du *pain des forts*. Le P. de la Chaise refusa de le confesser et prétexta une maladie : n'eût-il pas mieux fait de le confesser et de refuser de l'absoudre ? Le roi lui écrivit de sa main de revenir, et l'assura qu'il seroit content. On ne sait ce qui se passa entre le pénitent et le confesseur. Mais il est

sûr que le roi ne vit plus en particulier Me. de Montespan, qui pourtant demeura toujours dans sa place.

Aussi les dévots et même les gens de bien murmurerent-ils de la voir encore si puissante dans ce même monde qu'elle avoit si long-tems scandalisé. « Pourra-t-on croire ce commerce rompu, » tant qu'on verra tous les jours ensemble les deux amants? Avant François » premier, les fautes de nos rois étoient » secretes : ils sembloient par-là les con» damner : leur peuple n'en étoit ni la » victime ni le témoin : ils n'osoient ex» poser aux hommages de la cour, la maî» tresse la plus chérie : aujourd'hui, la » cour est obligée d'adorer une maîtresse » qui ne l'est plus. Aimer Me. de Mon» tespan, et lui donner du crédit, c'étoit » une grande foiblesse ; mais ce n'étoit » qu'une foiblesse : lui ôter l'amour et » lui laisser la faveur, c'est se jouer » des honneurs, des peuples, et de la » vertu. » L'Abbé Gobelin répétoit ces discours à Me. de Maintenon, qui les approuvoit et n'osoit les redire au roi, auquel il ne falloit encore que des demi-vérités. Elle craignoit de réveiller des goûts amortis, à force de les contredire. Il étoit dangereux de conduire par des sentiers se-

més d'épines, un homme encore entêté des roses de l'amour. Louis n'avoit renoncé à Me. de Montespan que par estime pour Me. de Maintenon : sa conscience ne lui reprochoit rien : elle n'étoit pas encore assez délicate pour entendre ce que lui reprochoit son peuple. Il aimoit la dévote, mais il haïssoit la dévotion : et la proposition d'un outrage public à la mere de ses enfants, lui en eût paru le dernier délire. Il falloit donc en faire un sage, avant que d'en faire un chrétien.

---

## CHAPITRE VII.

*Conduite de Me. de Maintenon à l'égard de la Reine.*

LA cour partit pour Chambor. Me. de Montespan fut exclue de ce voyage, et la reine y eut des plaisirs auxquels elle ne s'étoit pas attendue. Dans l'excès de sa joie, elle donna à Me. de Maintenon autant de marques de considération qu'elle en reçut du roi. Elle se flattoit de plaire encore ; tant le respect du roi paroissoit attentif et tendre ! « Je » crois, disoit-elle, que Dieu l'a suscitée

» pour me rendre le cœur que Me. de
» Montespan m'avoit ravi. »

Rien n'affermit mieux l'empire de mad. de Maintenon. La reine la remercioit de ce qu'elle lui renvoyoit des sentiments qu'elle auroit pu prendre pour elle-même : toutes les Dames admiroient une conduite qu'elles ne pouvoient comprendre : les courtisans même sans mœurs étoient charmés que le Prince en eût, soit par goût pour le changement, soit par un rassasiement du vice, soit par l'attrait de la vertu. Nulle favorite n'avoit ressemblé à mad. de Maintenon : nulle ne fut honorée comme elle, et ne se prêta moins aux honneurs. Elle voyoit le monarque sous ses loix, la reine dans sa dépendance, les ministres dans son antichambre ; et loin d'en être enivrée, elle en avoit plus de confusion que de vanité. Elle se mit au niveau de sa fortune, à force de se dire que sa fortune étoit au-dessus d'elle : les princes mêmes plioient sans peine devant une femme trop timide, ou trop modeste pour en abuser ; Louvois seul étoit jaloux.

Me. la Dauphine n'étoit pas à Chambor ; de sorte que la faveur de mad. de Maintenon paroissoit évidemment indépendante de l'amitié du roi pour la prin-

cesse. Le jour de St. François, jour de sa fête, la reine lui fit présent de son portrait, enrichi de diamants : distinction unique, et que mad. de Maintenon mettoit au-dessus de tout. Me. de Montespan n'avoit rien eu de pareil : elle prétendit à la même faveur ; mais on lui fit entendre que de semblables dons marquoient l'estime.

Cependant les tête-à-tête étoient d'une longueur à faire rêver toute la cour, à faire causer toute la ville. M. de Chamarante menoit et remenoit mad. de Maintenon à la face de l'univers. On ne comprenoit rien à une faveur d'une espece si nouvelle. Nul ami n'avoit pour son ami autant de soins et d'attentions que Louis en avoit pour elle. Me. de Maintenon lui montroit un pays nouveau, tiroit de son ame des sentiments jusqu'alors inconnus, et le faisoit jouir du commerce d'une amitié tendre et solide, sans contrainte, sans passion, et sans trouble.

Souvent elle coupoit l'entretien le plus vif par des réflexions sur ce que la reine avoit souffert, et par des exhortations sur les dédommagements qui lui étoient dûs. Le roi, subjugué par des conseils si désintéressés et si fréquents, la quittoit pour lui plaire, alloit chez la reine, lui par-

loit avec la même amitié qu'à mad. de Maintenon dont il conservoit l'image : l'illusion se dissipoit : il ne voyoit plus que sa femme, et retomboit dans ses premieres froideurs. Cependant il prenoit l'habitude des plaisirs sérieux : il perdoit le goût de la jeunesse : et après avoir considéré sans répugnance la reine, que la jalousie et la dévotion avoient vieillie, il trouvoit mille charmes à Me. de Maintenon. Tous les jours plus fidele à la reine, tous les jours il violoit cette fidélité par ses sentiments pour une autre : son imagination embrasée par ses desirs rendoit piquants les plaisirs du mariage, si plats pour qui aime ailleurs : et si la vertu ne servit jamais mieux l'hymen, l'hymen ne servit jamais mieux l'amour.

La reine, déshabituée de ces vifs empressements par vingt années de froideurs, en étoit ravie, et ne savoit plus y répondre. Le roi l'ayant un jour demandée, elle hésita si elle iroit au rendez-vous. Me. de Maintenon, qui l'avoit ménagé, l'y accompagna, et la soutint. Car telle étoit la timidité naturelle de cette princesse, ou telle étoit la crainte qu'inspiroit le roi, qu'elle fut toute tremblante, tant que dura l'entretien. Peu-à-peu

elle cessa de le redouter, et l'union, si desirée, fut enfin parfaite. Aussi elle répondit à une de ses dames qui vouloit l'exciter contre mad. de Maintenon : « Pourquoi serois-je jalouse ? je n'ai ja» mais été si bien traitée du roi. »

Madame de Richelieu étoit témoin du triomphe de madame de Maintenon ; elle voyoit la vertu, et séchoit de l'avoir abandonnée. L'envie étouffa l'amitié. Elle prétendoit que c'étoit à elle à rapprocher les deux époux qu'elle avoit désunis ; et aussi ardente pour le bien que pour le mal, pourvu qu'il lui fût aussi utile, elle disoit qu'elle avoit toujours joué le rôle de médiatrice, qu'elle le joueroit encore, et que si le roi vouloit se convertir, elle le convertiroit très-bien. Elle jetta des semences de divisions entre la reine et madame la Dauphine ; et en accusa madame de Maintenon.

Ces deux princesses devoient se convenir ; elles étoient toutes deux dévotes, toutes deux négligées, toutes deux malheureuses. Cependant elles ne s'aimoient point, se voyoient rarement, et se manquoient même quelquefois, autant que deux femmes de ce rang pouvoient se manquer. Au-lieu de s'en prendre au contraste de leurs caractères, plus fort que la

sympathie de leurs destinées, elles en soupçonnerent madame de Maintenon, à laquelle étoit due toute l'union qu'il y avoit à la cour. Madame de Maintenon, dont l'unique objet étoit de mettre la paix partout où elle n'étoit pas, fut vivement affligée d'un si injurieux soupçon, et aussi étonnée de la malignité des hommes, que si elle eût commencé à les connoître. Elle fut bientôt justifiée dans l'esprit de la reine; mais madame, la dauphine refusa de l'écouter; jalouse elle-même de la faveur de sa dame d'atour, elle craignoit d'être détrompée, parce qu'elle avoit résolu de ne pas l'aimer. Madame de Richelieu lui peignoit madame de Maintenon comme l'esprit le plus dangereux, et la conjuroit sur-tout de se défier d'un éclaircissement. La princesse, déja trop solitaire, s'enferma davantage. Le roi faisoit venir tous les jours chez lui mad. de Maintenon; et pour la consoler de ces désagréments, il alla chez elle.

Elle étoit trop sensible à l'injure faite à son caractere, pour l'être à ce nouvel honneur. Elle dit au roi qu'elle ne pouvoit soutenir les injustes regards de mad. la Dauphine, ni servir une maîtresse qui la regardoit comme son ennemie; qu'elle avoit toujours concilié les esprits; qu'ayant

le malheur d'être un sujet de discorde à la cour, son devoir étoit d'en sortir, et qu'il n'y avoit point de sacrifice qu'elle ne fît à la paix. Le roi jugea que pour dissiper ces mal-entendus, il ne falloit que les éclaircir. La reine, madame la Dauphine et madame de Maintenon eurent en sa présence un long entretien, dont le résultat fut, que mad. de Richelieu étoit fort envieuse, et mad. de Maintenon, fort innocente. Elles témoignerent publiquement le regret qu'elles avoient de s'être méprises; madame la Dauphine la conduisit dans sa chambre, la priant d'oublier le passé; et la reine ne se gouverna plus que par ses conseils.

Être justifiée aux dépens de madame de Richelieu, fut un nouveau chagrin pour madame de Maintenon. Elle n'avoit à la cour qu'une amie, et cette amie la trahissoit. Encore si c'eût été madame de Montespan; mais la Duchesse de Richelieu, à qui elle devoit tout! C'étoit donc sa destinée de ne pouvoir aimer ni estimer ses bienfaictrices! Ces réflexions trop justes, furent aussi funestes à son caractere qu'à son bonheur; elle devint défiante, et ce défaut crut avec l'âge. Tous les jours, témoin de mille perfidies, tout lui devint suspect; elle craignit d'être en,

vironnée de faux amis, et se conduisit avec les plus vrais, non comme devant un jour les haïr, mais comme pouvant en être haïe un jour. Delà, ce goût pour la retraite, substitué à ce goût pour la liberté; cette circonspection dans tout ce qu'elle écrivoit; cet éloignement pour les affaires, de peur d'y trouver l'intrigue; ce combat perpétuel entre la franchise et la prudence; et de-là, sa maxime favorite, malheureusement si vraie: *on est tous les jours trompé des amitiés de trente ans!*

Le roi fut fort irrité contre madame de Richelieu, et l'auroit disgraciée, si mad. de Maintenon ne l'eût appaisé, en lui disant: « Tracassiere, pour tracassiere, celle » qu'on connoît vaut encore mieux que » celle qu'on ne connoît pas. »

## CHAPITRE VIII.

*Mort de la reine.*

MAdame de Maintenon fut de tous les voyages que le roi fit en Bourgogne et en Alsace, sur la Sarre, où il avoit des camps volants pour tenir ses

troupes en haleine, et ses frontieres en bon état. Elle y reçut du roi des distinctions, qui marquoient encore plus sa faveur, et qu'elle renvoya toutes à la reine.

En revenant de Strasbourg, cette princesse tomba malade ; le roi en parut très-affligé. Me. de Maintenon se partagea entre le roi qu'elle consoloit avec affection, et la reine, qu'elle servoit avec empressement. Les médecins avoient cessé d'espérer ; toute la cour fondoit en larmes, soit de regret, soit d'imitation : Madame la Dauphine demandoit en sanglotant, qu'il lui fût permis de recevoir la derniere bénédiction de sa mere mourante ; le confesseur n'oublioit rien pour rendre utile au salut du roi, un spectacle qui le frappoit si vivement.

La reine recouvra la voix et la vue, appella madame de Maintenon, qui s'étoit retirée pour gémir, et pour prier en liberté. Elle tira sa bague de son doigt, et la lui donna, soit par un secret pressentiment de ce qui devoit arriver ; soit pour lui laisser une marque non suspecte de son estime, ou pour indiquer au roi le choix qu'il devoit faire, s'il s'élevoit un jour au-dessus du préjugé. Arrivée en ce moment, où tout paroît petit, hor-

mis la vertu, elle alloit donner essor à ses sentiments pour la seule femme irréprochable de la cour la plus corrompue : la parole expira sur ses levres, et l'on n'entendit que quelques mots entrecoupés par ses soupirs. Madame de Maintenon commandoit à sa douleur, en étoit mal obéie, tenoit les discours du christianisme le plus courageux, et un moment après, remplissoit la chambre de ses cris mal étouffés.

Qui croira ses larmes sinceres? celui, qui ayant suivi pas à pas celle qui les répand, observe qu'elle perd son unique appui à la cour, non une reine, ce n'est pas ainsi qu'on les pleure, mais une amie, mais la premiere femme du monde à qui elle a rendu le premier des services, mais celle sur qui roule un projet dont elle est uniquement occupée. J'abandonne les soupçons malins à ceux qui croient prévue et préparée une fortune, qu'il étoit tout au plus possible d'imaginer, en ce moment sur-tout, où l'attendrissement est plus naturel que la réflexion. Ceux-là voient toujours madame de Maintenon devenue reine de France; et jamais la dame d'atour tremblante, par pitié, peut-être par amour, et si l'on veut, par intérêt, de voir le roi se livrer à une femme,

dont le premier pas seroit une chûte, et la premiere condition, la disgrace de l'importune dévote.

Dès que la reine (1) eut rendu le dernier soupir, madame de Maintenon, qui ne l'avoit point quittée, sortit pour se retirer chez elle. Mais le duc de la Rochefoucault, favori de la création de madame de Montespan, emporté par son attachement pour son maître, la prit par le bras avec vivacité, et lui dit : « Il n'est pas » temps, Madame, de vous retirer; dans » l'état où est le roi, il a besoin de » vous. »

Cependant Louis paroissoit médiocrement affligé : « Depuis vingt-trois ans, » dit-il froidement, que nous sommes en» semble, voilà le premier chagrin qu'elle » m'ait donné. » Elle avoit quelquefois traversé ses infidélités; rarement elle les lui avoit reprochées, soit qu'elle crût que ses plaintes étoient inutiles, soit qu'elle

(1) Marie-Thérese, infante d'Espagne, née le 20 septembre 1638, mariée à Fontarabie le 4 juin 1660, régente en 1667 et 1672, durant les voyages de Flandres et de Hollande, morte à Versailles le 30 juillet 1683, sur les trois heures après midi, âgée de quarante-cinq ans.

les crût au-dessous d'elle : car son ame étoit assez grande ; témoin sa réponse à ce confesseur, qui l'interrogeant sur tous les péchés de sa vie passée, lui demanda naïvement, si avant son mariage elle n'avoit pas eu de desirs : oubliant qu'elle étoit aux pieds d'un homme qui tenoit la place de Jesus-Christ, elle répondit : « Eh ! non, » il n'y avoit point de roi à la cour de » mon pere. »

C'étoit une sainte ; mais il falloit à Louis une femme. Son caractere l'eût fait carmélite ; sa naissance la plaça sur le trône. Elle avoit toutes les vertus, hormis celles de son état : sa dévotion la faisoit souvent aller à l'église, lorsque le roi la demandoit ; et son confesseur, au lieu de lui prescrire comme un devoir tout ce qui pouvoit attacher ou rappeller le roi au sien, la berça de je ne sais quelles idées de perfection établie sur le sacrifice et sur le refus des plus légitimes plaisirs. Rien n'avoit plus éloigné Louis de la dévotion, que cette chimere de pureté. « Je l'ai bien connu, disoit mad. » de Maintenon, et je l'ai su par ma pro» pre expérience ; s'il avoit eu une fem» me raisonnable, il n'en auroit jamais » vu d'autre. »

## CHAPITRE IX.

*Amour du roi pour Me. de Maintenon.*

MAdame de Maintenon consoloit de bonne foi Louis affligé par bienséance. Elle lui représentoit que Dieu, par de pareils coups, lui donnoit des preuves de sa bonté, et en lui enlevant sa femme, le traitoit comme un de ses enfants. Elle le conjuroit de renoncer à ces plaisirs qu'il avoit tant aimés, et que le ciel punit par l'adversité, ou qu'il venge par l'impénitence. Le roi promettoit tout; mais tandis que sa bouche prononçoit des actes de contrition, son cœur en faisoit sans doute d'amour.

Le lendemain, Louvois alla chez elle, et la pria, de la part du roi, de le suivre à Saint-Cloud. Il étoit chargé d'empêcher Me. la Dauphine d'être de ce voyage. On vouloit être libre, et la présence de Me. la Dauphine auroit gêné. Le ministre fit ordonner une saignée à la princesse, sous prétexte qu'elle étoit grosse; lui persuada de garder le lit, et jetta, comme par hasard, quelques propos sur le voyage de

St. Cloud. Madame la Dauphine dit qu'elle en seroit ; on lui objecta son état ; on prononça ces grandes paroles : « Le roi » n'a pas besoin de ces démonstrations » d'amitié, et l'état a besoin d'un prin- » ce. » Elle fut outrée, lorsqu'elle apprit que madame de Maintenon y suivroit seule le roi, et toute la cour en fut étonnée. On ne pouvoit croire qu'une femme si forte fût si tôt vaincue ; on ne pouvoit se persuader, que Louis n'eût le dessein et l'espérance de la vaincre. La douleur aime la solitude : mais on savoit que celle du roi étoit fort modérée ; et l'on demandoit, s'il croyoit au-dessous de sa majesté de s'attendrir publiquement, ou s'il alloit cacher dans la retraite la honte de n'être point affligé, ou si c'étoit avec une femme aimable, qu'on se consoloit de la sienne.

Ce voyage fut de cinq jours, et ces cinq jours, les plus tristes du monde. Me. de Maintenon ne cessoit de pleurer la reine, et le roi, de lui témoigner qu'il étoit encore plus sensible à son affliction qu'à la perte qui la causoit. Mais voyant que ces larmes ne tarissoient point, il ne put s'empêcher du lui en faire des railleries, auxquelles, dit Me. de Caylus dans ses *Souvenirs*, je ne jurerois pas que ma tante n'eût

répondu

répondu dans le fond de son cœur, comme le comte de Guiche à la femme du concierge de la ménagerie, qui alléguoit mille raisons de se consoler de la mort de son mari sur laquelle il lui faisoit compliment : *Oh ! puisque vous le prenez comme cela, ma foi, je ne m'en soucie guere.*

Le roi jugea de ses sentiments pour lui par ceux qu'elle avoit pour la reine. Amoureux, et sûr d'être aimé, il fut charmé de pouvoir le dire : et sans doute mad. de Maintenon ne le fut pas moins de pouvoir l'entendre. Cette passion d'un côté, et cette inclination de l'autre, peut-être inconnues à celle qui avoit formé la premiere, et qui éprouvoit la seconde, dut paroître sous sa forme naturelle, dès qu'elle ne fut plus arrêtée par la bienséance qui la réprimoit. La mort de la reine rendoit à leur cœur la liberté : Louis pouvoit désormais aimer sans crime, et mad. de Maintenon se laisser aimer sans scrupule.

Mais c'étoit une passion : il falloit s'en défier. Ces sentiments étoient honnêtes : ils pouvoient devenir honteux : la prudence en diminua le danger. On n'avoit pas la force de les vaincre, ni peut-être de les assujettir : il en restoit assez pour n'être pas vaincue par eux, et même

pour les cacher encore. Louis cherchoit à manifester les siens : on le repoussoit avec le plus profond respect.

Le roi, sentant peut-être pour la premiere fois, le combat de l'amour et de la vertu, fut pour la premiere fois embarrassé : il craignoit presque autant qu'il aimoit. La mort du comte de Vexin amena une occasion favorable à l'amour. Me. de Maintenon avoit élevé ce prince, et le pleuroit amérement : « Ah ! qu'il se-» roit doux, dit le roi, d'être aimé de » quelqu'un qui sait si bien aimer ! » Il n'en dit pas davantage et trembla d'en avoir trop dit. Madame de Maintenon feignit de ne pas l'entendre. Mais le roi soulagé par cet aveu, parla dans la suite, comme si on lui eût confessé qu'on l'avoit entendu. Il est aisé de se peindre la joie de l'un et de l'autre. Le roi goûtoit le plaisir d'avoir révélé avec bienséance un secret si long-temps retenu, et mad. de Maintenon celui d'avoir deviné juste. Quelque piété qu'ait une femme, elle ne voit point avec indifférence un homme à ses genoux ; et mad. de Maintenon y voyoit son roi, son bienfaiteur, le roi le plus aimable, le bienfaiteur le plus généreux.

Quand elle jettoit les yeux sur la ba-

gue de la reine, sur les lettres qui la consoloient de la mort de cette princesse, comme si elle eût été reine elle-même, sur cette cour prosternée à ses pieds, dont les hommages sembloient consacrer le choix du prince, elle espéroit sans doute beaucoup de sa fortune. Mais quand elle les portoit sur tout ce qui rappelloit son premier état, pouvoit-elle ne pas rejetter ces espérances comme des chimeres ?

De ce combat entre les promesses flatteuses de l'amour, et les conseils austeres du devoir, naissoient une inquiétude et des agitations, qui lui faisoient haïr la cour, mais qui ne l'en détachoient pas. Pleine de trop grandes idées du roi et de trop petites d'elle-même, elle rougissoit pour Louis de la passion qu'elle lui avoit inspirée, et se reprochoit la gloire d'être aimée, comme l'opprobre de l'amant. Il lui paroissoit honteux d'aimer à l'âge où l'on cesse de plaire, et elle s'accusoit d'artifice et de foiblesse.

Cependant le roi ne pouvoit plus vivre sans elle. Il ne trouvoit de repos, de plaisir qu'auprès d'elle ; il s'entretenoit, il jouoit, il s'amusoit avec elle seule. A la chasse, à la campagne, à l'armée, il tomboit dans la tristesse, pour peu qu'elle

s'éloignât de lui. Qui n'a plus les emportements de la jeunesse, n'en desire pas les attraits à ce qu'il aime : Louis oublioit qu'elle n'étoit plus jeune, et ne souhaitoit point qu'elle le fût. Tout ce qui peut être beau sans fraîcheur, l'étoit encore en elles : les mains, les bras parfaits ; le bas du visage d'un agrément infini ; la taille à effacer les plus régulieres de la cour ; les yeux si vifs et si brillants, qu'on devinoit ce qu'elle alloit dire ; le sourire si juste, qu'on devinoit ce qu'elle avoit dit : le visage d'une si éclatante blancheur et si plein d'ame, que le feu sembloit sortir du milieu des neiges ; l'esprit le plus jeune du monde ; la gorge encore si belle, ou si soupçonnée de l'être, qu'une troupe de masques passant par une porte où Me. de Maintenon passoit en même-temps, un d'eux ne put s'empêcher de permettre à ses mains des témérités : « Ah ! s'écria-» t-elle : c'est Monseigneur : lui seul en » France est assez hardi pour cela : » et c'étoit lui. (1)

Il n'étoit donc pas étonnant que le roi prît un violent amour (2) pour une

(1) Msts. de mad. d'Aumale. Mém. de l'abbé de Choisy. Mém. de mad. du Pérou. Lettre de mad. de Coulanges.

(2) Mém. du marquis de Feuquieres.

femme dont la beauté ne vieillissoit point, et qui réparoit ce qu'elle avoit perdu d'agréments par tout ce que l'art de la parure avoit de plus ingénieux, par les graces, qui sont de tous les âges, par la modestie, qui est la premiere de toutes, et par mille choses aimables qui ne sont point sous la loi du temps.

Elle accabloit le roi de rigueurs, et ne pouvoit s'affranchir des ses assiduités. En vain elle prétextoit des maladies ou des affaires pour s'absenter des parties qu'on lui proposoit, on rejettoit toutes ses excuses. Elle refusa d'aller à Fontainebleau, pendant la grossesse de mad. la Dauphine; Le roi lui ordonna de l'y suivre. C'étoit Louvois, qui, l'alégresse dans les yeux, la rage dans le cœur, portoit ces ordres si tristes pour lui, si agréables pour mad. de Maintenon, qui, charmée d'une si douce contrainte, obéissoit à son cœur en obéissant à son roi, et trouvoit les innocentes joies d'une amante dans les devoirs d'une sujette. Par cette espece de compte qu'elle rendoit de sa conduite au public, elle ôtoit aux courtisans tout soupçon d'un engagement secret, et au prince toute espérance de l'y conduire.

Aussi attentive à éviter les tête-à-tête que Louis étoit ardent à les chercher,

elle le pria de partager les plaisirs de ces entretiens particuliers avec quelques-unes de ses amies, telles que mad. de Saint-Geran (1), mad. de Ventadour, la princesse d'Harcourt (2), la duchesse du Lude, la comtesse de Grammont, qui toutes s'empressoient fort autour de Me. de Maintenon pour qu'on s'empressât autour d'elles. Le roi accordoit tout, trop épris pour ne pas chérir ces scrupules, et déja trop vertueux pour ne pas les respecter. Il comparoit cette conduite avec celle de mad. de Montespan, qui n'avoit pas même observé les premieres loix de la bienséance: sévere à l'excès pour les autres, elle avoit poussé l'indulgence pour elle-même jus-

(1) N. d'O, mariée à Bernard de la Guiche, comte de Saint-Geran, Chev. des ordres du roi, lieut. général de ses armées, mort subitement le 18 mars 1696. Le duc de Béthune disoit de lui : *Le gros Saint-Geran est honnête homme ; mais il a besoin d'être tué pour être estimé solidement.*

(2) Françoise de Brancas, fille de George de Brancas, duc de Villars mort en 1657, âgé de 89 ans, mariée le 21 février 1667, à Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt, dame du Palais de la reine. Elle accompagna à Madrid en 1679, la reine d'Espagne, et mourut le 13 avril 1715.

qu'à goûter ces plaisirs, sur lesquels la main de la pudeur, et même celle de la volupté, aime à jetter un voile, sous les yeux de ces mêmes enfants, à qui elle ne pardonnoit pas un coup d'œuil, une saillie innocente. Les qualités de mad. de Maintenon brilloient de tous les défauts de sa rivale. Quand sa personne n'auroit pas eu de charmes, elle eût eu ceux de la vertu : et en est-il de plus puissants sur les cœurs rassasiés de tout ? En se rappellant les avances de tant de femmes, les foiblesses de tant d'autres, Louis étoit saisi de respect à la vue de la premiere, qui l'aimoit, qui en convenoit, qui étoit assez sûre d'elle-même pour ne pas le craindre, et assez sage pour redouter la méchanceté du public. Il lui avoit plus difficilement arraché le premier aveu, qu'à toutes les autres la premiere faveur. La Valliere, Fontanges, Montespan, s'étoient précipitées dans ses bras; et celle-ci communie tous les huit jours. Elles avoient exigé de Louis des soins assidus; et celle-ci se dérobe à tous ses empressements. Elles l'avoient fatigué d'importunités; et Me. de Maintenon ne demande que pour les pauvres. On voit ce que gagnoit l'amour à ce contraste si frappant et si souvent répété. Le vice inspire des goûts, la vertu

seule fait les grandes passions ; et Louis commençoit à aimer.

Cependant, soit qu'il espérât encore d'en triompher, soit qu'il ne se lassât point de lui redire des sentiments qu'il ne pouvoit exprimer devant les témoins que par des attentions, il la surprenoit quelquefois, et paroissoit chez elle, au moment qu'il étoit le moins attendu. Me. de Maintenon lui faisoit sentir qu'elle le renverroit, s'il n'étoit pas le roi ; et Louis se prévaloit du bonheur de l'être. Tout ce qu'elle faisoit pour l'éloigner étoit propre à le retenir, et rien ne ressembloit mieux à la prudence que sa sagesse. Me. de Saint-Geran lui ayant demandé, si elle étoit toujours importunée : « Cela ne fi-» nira pas sitôt, lui répondit mad. de » Maintenon : il se désespere aisément, » mais il ne se rebute point. »

Le secret de leurs cœurs étoit encore renfermé entre eux. Me. de Maintenon laissa échapper le sien. A une partie de chasse, le cheval du roi s'abatit : on lui crut le bras cassé : mad. de Maintenon ne put retenir ses pleurs. Le roi les remarqua : le courtisan en rit : mad. de Montespan ne lui pardonna point, et prétendit qu'il n'appartenoit encore qu'à elle de pleurer si tendrement.

Cependant mad. de Maintenon reçut les félicitations de la cour sur le rétablissement du bras, qui n'avoit été que démis, comme si elle avoit eu droit de prendre le premier intérêt à toute la personne. Les provinces s'adresserent à elle pour faire parvenir au roi les expressions de leur joie. Quelques dames, qui n'avoient pas voulu plier sous mad. de Montespan, ne dédaignerent point de s'attacher à cette nouvelle amie de leur maître. De ce nombre furent mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers. Malgré leur goût pour la cour, malgré l'alliance que Colbert leur pere avoit faite de sa troisieme fille avec le duc de Mortemar; elles avoient persévéré dans une courageuse inflexibilité. Elles furent ravies de pouvoir se rapprocher du roi. Cet hommage ne leur parut point une bassesse, dans un pays où la vertu est si rare, que l'orgueil ne songe à lui rien disputer. Me. de Montespan même, entraînée par la foule, applaudit en gémissant.

---

## CHAPITRE X.

### *Colbert et Pelletier.*

LA mort de Colbert (1) donna lieu à madame de Maintenon d'essayer ses forces sur l'esprit du roi. Ce ministre mourut presque subitement, consumé par les chagrins que lui donnoit Louvois, en le forçant à ruiner par des vexations le peuple qu'il avoit enrichi par le commerce : (2) seul martyr que le bien public ait eu, seul ministre des finances qui soit mort dans son emploi.

Avant d'expirer, il rendit au roi ce beau témoignage, que pendant vingt-trois ans qu'il avoit servi, il n'avoit ouï sortir de sa bouche qu'une parole trop vive. (3). Sa femme lui parlant d'affaires jusqu'au dernier moment, il répondit : « On » ne me laissera donc pas même le temps » de mourir ! » Le roi lui écrivit une lettre, telle que méritoient ses longs servi-

(1) 6 Septembre 1673.
(2) Mists. de madame de Maintenon.
(3) Mém. du marquis de Dangeau.

ces. Le mourant la mit sous son chevet sans l'ouvrir, et dit, qu'on étoit peu sensible à ces attentions, quand on étoit près de rendre compte au roi des rois. Sentiment qui prouve que les occupations du ministere n'avoient pas éteint en lui les lumieres de la foi. Qui pouvoit se présenter avec plus de confiance au tribunal de Dieu ? Que de bonnes œuvres à lui offrir ! le laboureur semant avec espérance et moissonnant avec joie, la tyrannie de l'avare publicain réprimée, l'abondance entretenue, les arts protégés, cent millions de rente donnés à la patrie, tant d'amour pour le bien de l'état, tant d'insensibilité pour la gloire ; la dureté d'un ministre pour l'insatiable courtisan, la charité d'un chrétien pour le peuple. Certainement tout bon citoyen peut adresser à Colbert la priere d'Erasme à Socrate (1).

Louvois qui vouloit regagner en pouvoir ce qu'il perdoit en crédit, se jetta sur sa dépouille, et obtint la sur-intendance des bâtiments. Me. de Maintenon ne put résister à l'envie de faire un ministre. Elle favorisa ouvertement le parti

(1) *Sancte Socrates, ora pro nobis.*

qui demandoit Mr. Pelletier, ancien prevôt des marchands, son ami, et en dernier lieu, chargé de ses affaires. Le roi dit en le nommant à cet emploi : « Je le » prends, parce qu'il est bon homme, et » que je ne veux pas qu'on soit dur à » mon peuple. » Paroles admirables, à la honte des souverains. Le nouveau contrôleur-général justifia d'abord ce choix, par une facilité de mœurs, par une modestie qu'on opposoit avec flatterie à la sécheresse et à l'austérité de son prédécesseur. Mais la suite fit voir, que la place de Colbert pouvoit être occupée, et ne pouvoit être remplie. Pelletier chercha dans des expédiens momentanés, les ressources que Colbert avoit trouvées dans l'équitable répartition d'impôts modérés. On reconnut son incapacité : il la reconnut lui-même, et se déchargea d'un fardeau si pesant. Depuis, Me. de Maintenon entra rarement dans les révolutions du ministere, et dit souvent : « Ce n'est » point à une cabale à faire un ministre : » c'est au public à le nommer. » (1)

(1) Souvenirs de madame d'H...

## CHAPITRE XI.

*Refus de la charge de dame d'honneur.*

(1) ELLE avoit oublié les perfidies de Me. de Richelieu, et Me. de Richelieu s'en souvenoit encore. Cette duchesse n'avoit aimé Me. de Maintenon que dans la misere et dans la médiocrité. Irritée de sa faveur, outrée qu'on eût eu une trahison à lui pardonner, au-lieu de réparer ses derniers torts en reprenant ses anciens procédés, elle s'unit à Me. de Montespan, et n'oublia rien pour se venger de l'offense qu'on lui avoit faite en méprisant celle qu'on avoit reçue. « Faites, » faites, M., lui répondit-on : vous n'ef» facerez pas le souvenir de vos bien» faits. » Cette reconnoissance l'aigrissoit encore. Elle eût voulu rompre tous les liens qui lui attachoient Me. de Maintenon; et ne pouvant l'engager à être ingrate, elle vouloit la forcer à le paroître. Exposée à toute sa haine, M. de Maintenon l'accabloit de toute son amitié, et la soutenoit dans l'esprit du roi, tandis

(1) An. 1684.

que Me. de Richelieu la détruisoit dans celui de madame la Dauphine.

La duchesse devoit être étonnée de tant de patience et de générosité. Car Me. de Maintenon eût sans doute pu opposer l'injure à l'injure, et lui dire : *Vous m'admîtes à votre société et à votre table : dix ans après, je vous fis dame d'honneur de la reine.* Mais pour les ames heureusement nées, les premiers bienfaits sont une dette qui ne peut être entiérement acquittée, même par des bienfaits plus grands, et le bienfaicteur est un maître qui ne perd jamais ses droits : il peut être envié, haï, méprisé ; mais il doit être respecté et servi.

Me. de Maintenon s'efforça de conserver à son ennemie quelque considération, et de lui donner quelque goût pour le bien, en faisant tomber sur elle le choix de supérieure de l'assemblée de la charité, qu'on venoit de former à Versailles. Cet établissement étoit son ouvrage. Elle en avoit déja fait un pareil à Bagnieres. (1) Plus affligée de faire si peu de bonnes œuvres, que sensible au plaisir d'en faire, elle s'associa quelques dames, qui en inviterent d'autres à se joindre à elles :

(1) Lettre à M. de la Guttere.

par-là plus de malheureux furent soulagés, et son zele pourvût à mille besoins, auxquels ses revenus ne pouvoient suffire. Ces dames se virent de temps en temps, pour se rendre compte des miseres qui étoient venues à leur connoissance, et pour concerter les moyens d'y remédier. Delà, l'assemblée de la charité, qui commençoit par une exhortation et finissoit par une quête, qu'on distribuoit aux pauvres honteux, et sur-tout aux filles que l'indigence exposoit à la séduction. Les femmes de la cour furent d'abord assidues à ces assemblées, qui se tenoient une fois la semaine. Pour être remarquées et nommés au roi, elles faisoient à l'envi des aumônes. Me. de Maintenon, qui pénétroit le principe de cette émulation, usoit de toute sa faveur pour l'entretenir : elle arrachoit à la vanité ce qu'elle n'auroit pu obtenir de la vertu. Dans la suite ces empressements si vifs diminuerent : et cette institution seroit tombée, si elle ne l'eût soutenue, en faisant, par un abus de crédit assez rare, des distinctions de la cour la récompense de la charité chrétienne.

(1) Une fievre maligne emporta rapi-

(1) 27 mai 1684.

dement Me. de Richelieu. La mort la trouva occupée de bonnes œuvres, et presque revenue de ses ressentiments contre celle qui les lui avoit inspirés. Les pauvres et son mari la pleurerent. Le duc de Richelieu, à peine sorti de l'enfance, avoit été enchanté par elle, et dans un âge plus mûr, ne se repentit point de ce mariage si traversé par Me. d'Aiguillon, et si hautement protégé par le prince de Condé. Quelques années après, le marquis de Richelieu en fit un encore plus disproportionné. Il épousa Mlle. de Beauvais, fille sans beauté comme sans naissance, mais aussi pleine de charmes, que la duchesse, d'artifices. « Mes neveux, » disoit mad. d'Aiguillon dans l'amertume » de sa douleur, mes neveux vont tou- » jours de mal en pis : l'aîné, la veuve » d'un homme que personne ne connoît : » le second, la fille d'une servante de la » reine : j'espere que le troisieme épou- » sera la fille du bourreau. C'étoit bien » la peine que mon oncle se damnât ! »

Le roi apprit cette nouvelle au siege de Luxembourg, où mad. de Maintenon l'avoit suivi, et lui montroit par ses inquiétudes sur les périls où il s'exposoit, les sentiments qu'elle cachoit par bienséance. Elle fut si affligée de la mort d'une

amie, qui depuis deux ans ne l'étoit plus, que mad. la Dauphine, soit pour la consoler, soit pour l'affliger davantage, lui dit que mad. de Richelieu n'auroit pas donné une larme à sa mort, et lui en apprit des noirceurs, que mad. de Maintenon avoit jusqu'alors ignorées. La princesse sembloit prendre plaisir à l'humilier, en répétant tout ce qu'on lui avoit dit contre elle. Mais mad. de Maintenon, s'élevant à mesure qu'on l'abaissoit, fit voir si nettement la droiture de sa conduite ; et sans insulter ni à la crédulité de sa maîtresse, ni à la méchanceté de mad. de Richelieu, prouva si bien son innocence, en rappellant une suite de faits non contestés, que mad. la Dauphine cédant à la force de la vérité, convint qu'on l'avoit trompée, et promit qu'on ne la tromperoit plus. » Rien n'est si habile, disoit souvent » mad. de Maintenon, que de n'avoir » point tort : et c'est-là toute ma po- » litique. » (1)

Déja les brigues pour la charge de mad. de Richelieu avoient commencé. Madame de Maintenon, qu'on jugeoit trop petite pour la remplir, mais assez grande

(1) Mém. de Mlle. d'Aumale, et de Me. du Péron. Mémoire fourni par Me. de C....

pour la donner, étoit dépositaire des sentiments et des intérêts de chaque parti. Le roi s'en remit à la décision de mad. la Dauphine, qui le pria de guider son choix. Le roi l'assura qu'il ne vouloit point la gêner; la princesse lui répondit, qu'elle n'avoit d'autre goût que le sien. « Si cela est, dit le roi, votre choix sera » bientôt fait. » Sur-le-champ, madame la Dauphine nomma mad. de Maintenon. Le bruit s'en répandit à la cour; on n'osoit ni le croire, ni le rejetter: cependant les uns parloient, agissoient comme si la chose alloit se faire; les autres, comme si elle étoit déja faite.

Le roi, charmé de mettre à la tête de la cour la femme qui régnoit dans son cœur, voulut être le premier témoin des transports de joie que lui causeroit cette nouvelle, tant le caractere de madame de Maintenon lui étoit encore peu connu. Elle la reçut avec la plus respecteuse indifférence, et parut plus digne qu'avide de la premiere place. Elle lui représenta que cette charge exciteroit contre elle l'envie, qu'il falloit plutôt désarmer par la modération, qu'irriter par l'orgueil; qu'elle n'oublioit ni ce qu'elle avoit été, ni ce qu'elle étoit devenue, et que la reconnoissance l'obligeoit de lui rappeller

les loix de la bienséance, puisqu'il daignoit les oublier en sa faveur. « Quant » à l'honneur, ajouta-t-elle, que cette » place me feroit, ne les ai-je pas tous » dans l'offre que me fait votre ma» jesté. » (1)

Le roi insista ; madame de Maintenon persévéra dans son refus. Le roi n'avoit donc pas encore sur elle ces grands desseins, qui depuis l'étonnerent lui-même ; car au-lieu de lui offrir la charge de dame d'honneur, il l'auroit plutôt priée de se défaire de celle de dame d'atour. Me. de Maintenon ne prévoyoit donc pas encore cette prodigieuse élévation, qu'on veut qu'elle ait conduite de si loin ; car elle eût permis au roi de l'élever insensiblement. Ceux qui aiment à ravir à la vertu la gloire de toutes les actions qui peuvent être attribuées au vice, diront qu'elle s'élevoit bien plus en refusant cette place, qu'en l'acceptant. Il est vrai que dans une autre, cette humilité apparente eût pu être un raffinement d'orgueil ; mais elle ne pouvoit partir en elle, que d'un sentiment profond de modestie. Une duchesse, en soutenant que cette grace étoit au-dessus d'elle, y paroissoit supé-

(1) Mém. de Mlle. d'Aumalé.

rieure ; mais la veuve de Scarron, en le disant, disoit vrai, étoit crue, et le savoit. En un mot, Tacite, qui pensoit si mal des hommes, mais qui en pensoit si juste, n'eût point médit de ce refus.

Le roi l'annonça à madame la Dauphine, qui, soit qu'elle comptât sur la fermeté de mad. de Maintenon, soit qu'elle voulût réparer les injustices qu'elle lui avoit faites, alla dans son appartement, et oubliant sa hauteur, la conjura d'accepter, en réfutant l'espece de mépris qu'elle avoit pour elle-même, par les expressions les plus flatteuses d'estime et d'amitié, et en feignant de craindre que ce refus ne fût un reste de mécontentement. Madame de Maintenon fut inébranlable ; et la princesse s'en plaignit au roi avec beaucoup de surprise, et peut-être avec une secrete joie.

Louis différa de remplir la place vacante, persuadé que l'habitude d'en faire les fonctions, détermineroit madame de Maintenon à les continuer. Mais de peur de prendre une sorte d'engagement, ou en les faisant trop bien, ou en se plaisant trop à les faire, elle les abandonnoit à la maréchale de Rochefort, qui les lui renvoyoit, comme devant bientôt lui appartenir.

Le roi fit des nouvelles instances. Me. de Maintenon ne se rendit point. « Puis» que vous ne voulez pas, lui dit-il, jouir » de mes graces, il faut du moins, mada» me, que vous jouissiez de votre refus. » Me. de Maintenon le pria de le taire. Mais le roi ne put s'empêcher de le dire après son dîné à tous les courtisans. (1)

La comtesse de Miossens et la duchesse d'Arpajon se disputerent quelque temps la place de madame de Richelieu : toutes deux anciennes amies de mad. de Maintenon, toutes deux de mœurs irréprochables, et d'un esprit doux, aimable et conciliant. Telle étoit la vertu de la premiere, qu'on osa la proposer, toute herétique qu'elle étoit. Mais madame de Maintenon ne put l'engager d'aller à la messe pour la premiere dignité de la cour. Un an après, madame de Miossens y alla pour rien. Le choix du roi s'arrêta sur madame d'Arpajon (2) sœur

(1) Mémoires du marquis de Dangeau.

(2) Catherine-Henriette d'Harcourt, mariée le 24 avril 1659, à Louis, duc d'Arpajon, chef des ordres du roi, lieutenant-général au gouvernement de Languedoc, grand-pere de Me. la comtesse de Noailles.

de ce marquis de Beuvron, (1) avec qui madame de Maintenon avoit passé de si doux moments dans sa jeunesse, et dont elle protégea la famille jusqu'à la troisieme génération.

L'indifférence qu'elle avoit eue pour la charge de dame d'honneur, elle ne l'eut point pour la supériorité de l'assemblée de la charité. Elle avoit voué son crédit aux pauvres; et trop affamée de bonnes œuvres pour s'en fier à d'autres soins, elle craignoit toujours que tout ce qu'elle ne faisoit pas pour eux ne fût mal fait. Elle ne pouvoit s'empêcher de se mettre à leur place; et dans le centre des plaisirs et des commodités de la vie, son imagination, en lui peignant leurs miseres et leurs souffrances, en faisoit passer le sentiment dans son cœur. Elle inspiroit au roi sa pitié par ces plaintes, que toute sa discrétion ne pouvoit retenir: *Que d'argent prodigué pour divertir les courtisans! et ce pauvre peuple meurt de faim.*

Le bruit de sa charité vola jusques dans les provinces. De tous côtés on recouroit à elle, comme à l'asyle des mal-

(1) Mort le 23 avril 1705, âgé de 78 ans, pere d'Henri, duc d'Harcourt, pair et maréchal de France, né le 2 avril 1654, mort le 19 octobre, 1718.

heureux. Les petits avoient chez elle le même accès que les grands, et l'on voyoit entrer dans son cabinet le cardinal fastueux et le capucin dégoûtant, le prince, et le pauvre couvert de haillons.

Il parut un jour dans son anti-chambre un homme qui fendit la foule, et qui l'abordant avec une respectueuse hardiesse, lui dit : « Il y a quarante ans, madame, que je vous ai vue, et vous ne pouvez me reconnoître ; mais vous ne pouvez m'avoir entiérement oublié. Vous souvient-il, qu'à votre retour des îles, vous vous rendiez tous les jeudis à la porte des Jésuites de la Rochelle, où, suivant l'usage de la plupart des communautés, les jeunes peres distribuoient de la soupe aux pauvres ? Employé à mon tour à cette distribution, je vous distinguai dans la foule des mendiants. Je vous rappelle sans crainte un fait que vous écoutez sans rougir. Je fus frappé de la noblesse de votre physionomie ; vous ne me parûtes point faite pour un état si vil : j'observai votre embarras à vous présenter pour avoir part à l'aumône, et j'en eus pitié. C'est donc vous, monsieur, lui dit madame de Maintenon, qui pour m'épargner la honte d'être confondue avec ces mi-

» sérables, fîtes apporter la soupe chez
» moi, en me témoignant mille regrets
» d'être borné à un si médiocre secours!
» Vous me sauvâtes doublement la vie,
» et en me donnant cette nourriture, et
» en compatissant à tout ce que je souf-
» frois d'être obligée de mendier publi-
» quement. »

Elle lui demanda ce qu'elle pourroit faire pour lui, et le pria d'entrer dans son cabinet, comme pour lui épargner à son tour l'humiliation d'exposer tout haut ses besoins. Là, le vieillard lui dit, que quelques années après, il avoit quitté les Jésuites; qu'il étoit actuellement maître d'école dans un village; qu'il bornoit toute son ambition à une cure, et qu'après tout ce que la renommée lui avoit dit d'elle, il espéroit l'obtenir par sa protection, et peut-être de sa reconnoissance. Me. de Maintenon le remercia d'une confiance si flatteuse pour elle, et lui dit, qu'elle ne se mêloit point de la nomination des bénéfices; qu'elle ne savoit s'il étoit propre à être curé; mais qu'elle savoit bien qu'il étoit charitable: qu'elle le prioit donc de se contenter pour le présent d'une bourse de cent pistoles, qu'elle lui donna, en lui promettant de la remplir toutes les années de cette som-

me

me modique. « Je voudrois faire davantage, ajouta-t-elle ; mais je ne jouis » pas encore de tous les avantages de » ma place, à cause des secours que je » dois à mes parents ; car vous n'êtes » pas le seul qui ayez eu pitié de mon » enfance. »

Le roi étant entré chez elle en ce moment, elle lui dit : « Voilà mon pere » nourricier ; et vous ne serez plus surpris, sire, que je vous importune quelquefois pour les orphelins. » Elle lui conta toute cette aventure, soit par un transport de reconnoissance, soit pour prévenir les récits malins de ses envieux, car il faut bien que l'amour-propre se trouve par-tout où il paroît se fuir. (1)

Tout ce qui étoit dans l'antichambre, fut surpris de n'appercevoir ni honte, ni ostentation, ni chagrin sur le visage de mad. de Maintenon ; et mad. de Maintenon le fut sans doute de ce lâche étonnement : il n'est rien que de grand pour les grands cœurs.

En se rappellant diverses particularités de sa jeunesse, de ce temps pénible, où elle n'avoit que des tapisseries d'emprunt, où elle alloit porter chez l'impri-

(1) Mémoire fourni par Mr. de Saint-Yenne.

meur les épreuves des ouvrages de son mari, où madame Thiboust, grand'mere de monsieur Thiboust, imprimeur du roi, étoit de sa société, elle se souvint qu'un jour qu'elle devoit recevoir chez elle quelques femmes de qualité, une blanchisseuse lui avoit loué quelques meubles, et qu'elle avoit refusé le paiement du loyer. Honteuse de s'en ressouvenir si tard, elle ordonne à ses gens de chercher cette femme; après bien des recherches, on la trouve dans un galetas, accablée de vieillesse et d'infirmités, prête à vendre sa derniere chaise pour avoir encore un morceau de pain. Madame de Maintenon va la voir, lui rappelle le prêt des meubles, et lui assure pour le reste de ses jours une petite pension, dont elle lui donne le premier quartier. Tous les jours elle reconnoissoit par des services secrets ceux qu'elle avoit reçus dans sa jeunesse : et ses bienfaits alloient chercher, dans le fond des provinces, des gens surpris de n'être pas encore oubliés.

*Fin du Tome second.*

# TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Tome second.



M 2

H.



J.



K.

## L.



## M.

T.



V.

*Fin de la Table des Matieres du Tome II.*

